N° 81-604-X au catalogue
ISSN : ISSN 1920-5929

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2013

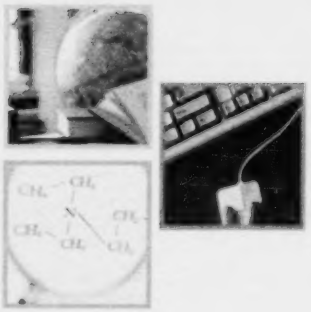

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation

Téléphone : 1-800-263-1136

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

cmec
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) | Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 81-604-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2013

© 2014 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

Janvier 2014

N° 81-604-X au catalogue

Périodicité : annuelle

ISSN 1920-5929

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue no. 81-604).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale***. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général. Le rapport est conçu en vue de compléter et d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation*. La perspective internationale qu'offre ce rapport soutient la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de données statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2013 contient un ensemble de 11 indicateurs internationaux. Les indicateurs de cette année traduisent l'information sur le niveau de scolarité, les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire, les résultats sur le marché du travail, les dépenses en éducation, les étudiants internationaux, les transitions vers le marché du travail et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire pour le Canada dans son ensemble, ainsi que pour les provinces et les territoires.

Ce rapport vise à permettre au Canada, et aux provinces et territoires, de se comparer dans un contexte international. Les définitions, catégories et méthodes étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique Notes aux lecteurs du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Les points saillants des 11 indicateurs sont présentés au début du rapport et le texte complet est réparti en quatre thèmes, à savoir les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage (indicateurs A1 à A3), les ressources financières investies dans l'éducation (B1 à B3), l'accès à l'éducation, la participation et la progression (C1 et C2), et l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire (D1 à D3). Les tableaux pour tous les indicateurs suivent ces chapitres et le rapport se termine par une liste des Comités et organismes, où sont nommées les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2013 est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Créé en 1989, il vise à améliorer la qualité et la comparabilité des données sur l'éducation au Canada et à fournir des renseignements pouvant éclairer les responsables de l'élaboration des politiques d'éducation.

Table des matières

Acronymes et abréviations 11

Introduction 12

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 12
Indicateurs internationaux 12
Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 13

Faits saillants 14

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 14
Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation 15
Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression 16
Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire 17

Notes aux lecteurs 19

Indicateurs canadiens et de l'OCDE 19
Les catégories de la CITE et leur description 19
Correspondance avec la CITE 21
Moyennes de l'OCDE 22
Pays membres de l'OCDE 22
Limites 22

Chapitre A Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 24

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 24

Contexte 24
Observations 25
Définitions, sources et méthodologie 31
Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2011 26
Graphique A.1.2 Proportion des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans les popultions âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2011 27
Graphique A.1.3 Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2011 28
Graphique A.1.4 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2011 29
Graphique A.1.5.1 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 2001 et 2011 30
Graphique A.1.5.2 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2001 et 2011 31

suite...

Table des matières

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 33

Contexte 33
Observations 33
Définitions, sources et méthodologie 37
Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2010 34
Graphique A.2.2 Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2010 36

A3 Résultats sur le marché du travail 39

Contexte 39
Observations 39
Définitions, sources et méthodologie 42
Graphique A.3.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2011 41
Graphique A.3.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2011 41

Chapitre B Les ressources financières investies dans l'éducation 44

B1 Dépenses par élève/étudiant 44

Contexte 44
Observations 44
Définitions, sources et méthodologie 49
Graphique B.1.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, 2009-2010 46
Graphique B.1.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement secondaire, 2009-2010 47
Graphique B.1.1.3 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement universitaire, 2009-2010 48
Graphique B.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2009-2010 47
Graphique B.1.3 Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à la moyenne pour l'enseignement primaire, 2009-2010 49

suite...

Table des matières

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 52

Contexte 52
Observations 52
Définitions, sources et méthodologie 54
Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2009 53

B3 Répartition des dépenses en éducation 55

Contexte 55
Observations 55
Définitions, sources et méthodologie 59
Graphique B.3.1.1 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, 2009 56
Graphique B.3.1.2 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2009 56
Graphique B.3.2.1 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et postsecondaires non tertiaires, 2009 57
Graphique B.3.2.2 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2009 58

Chapitre C Accès à l'éducation, participation et progression 60

C1 Étudiants internationaux 60

Contexte 60
Observations 61
Définitions, sources et méthodologie 65
Graphique C.1.1 Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, provinces, 2010 61
Graphique C.1.2 Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2010 62
Graphique C.1.3 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada, 2010 64
Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2010 64

C2 Transitions au marché du travail 66

Contexte 66
Observations 66
Définitions, sources et méthodologie 74
Graphique C.2.1.1 Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011 67
Graphique C.2.1.2 Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011 68
Graphique C.2.1.3 Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011 68

suite...

Table des matières

Graphique C.2.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2011	70
Graphique C.2.3	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2011	71
Graphique C.2.4	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le plus haut niveau d'éducation atteint, 2011	72
Graphique C.2.5	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2006 à 2011	73
Graphique C.2.6	Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études et leur taux d'emploi, 2011	74

Chapitre D Environnement pédagogique et organisation scolaire 75

D1 Temps d'instruction 75

Contexte 75
Observations 75
Définitions, sources et méthodologie 77

Graphique D.1.1	Nombre cumulatif d'heures d'instruction obligatoires dans les établissements publics entre l'âge de 6 et 14 ans, Canada, 2010-2011	76

D2 Salaires des enseignants 80

Contexte 80
Observations 80
Définitions, sources et méthodologie 84

Graphique D.2.1.1	Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2010-2011	81
Graphique D.2.1.2	Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2010-2011	82
Graphique D.2.2	Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2010-2011	83

D3 Temps de travail des enseignants 86

Contexte 86
Observations 86
Définitions, sources et méthodologie 90

Graphique D.3.1	Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2010-2011	87
Graphique D.3.2.1	Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2010-2011	88
Graphique D.3.2.2	Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2010-2011	89
Graphique D.3.3	Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2010-2011	90

suite...

Table des matières

Tableaux	92
Tableaux, Chapitre A	94
Tableaux, Chapitre B	110
Tableaux, Chapitre C	116
Tableaux, Chapitre D	127
Comités et organismes	134
Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation	134
Comité de gestion stratégique	135
Groupe de travail sur le NESLI	136
Équipe du projet	136

Acronymes et abréviations

AADNC – Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

ACPAU – Association canadienne du personnel administratif universitaire

Cégep – Collège d'enseignement général et professionnel

CMEC – Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

CITE – Classification internationale type de l'éducation

CSCE – Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

DEG – Diplôme d'éducation générale

EASEF – Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation

EDTR – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

EDGFE – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation

EEPS – Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (anciennement PSEPS, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire)

END – Enquête nationale auprès des diplômés

EPA – Enquête sur la population active

ESIFC – Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires

FINCOL – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle

IFUC – Enquête sur l'information financière des universités et collèges

INES – Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement

NEET – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OIT – Organisation internationale du travail

PIB – Produit intérieur brut

PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves

PPA – Parité de pouvoir d'achat

R-D – Recherche et développement

RSE – Regards sur l'éducation

SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, intitulé ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2013***, est le cinquième d'une série qui place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Une série d'indicateurs alignés sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est présentée. Les indicateurs comparables au niveau international, qui fournissent les dernières données statistiques disponibles portant sur plusieurs thèmes clés, sont organisés en chapitres comme suit :

Le chapitre A, ***Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage***, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, ***Les ressources financières investies dans l'éducation***, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, ***Accès à l'éducation, participation et progression***, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le chapitre D, ***Environnement pédagogique et organisation scolaire***, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*** a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada[1].

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2013 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2013 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

1. La version de 2013 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion des adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé des études tertiaires (l'équivalent d'un diplôme collégial ou universitaire) a augmenté, passant de 42 % en 2001 à 51 % en 2011—le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Au même moment, le pourcentage de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au 2e cycle du secondaire ») a diminué, passant de 18 % à 11 %. Des changements similaires ont été observés dans les provinces.

- En 2011, 92 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparé à 83 % pour ceux âgés de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires dans le temps. Il y avait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; parmi les provinces, les proportions variaient entre 90 % et 94 % en 2011.

- En 2011, un quart (25 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE pour ses pays membres. Au Canada, les études tertiaires de type B comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un Cégep ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat. La proportion de femmes (28 %) ayant terminé des programmes d'études tertiaires de type B était supérieure à celle des hommes (21 %). Dans les domaines à prédominance traditionnellement masculine comme les métiers et la formation d'apprenti (« postsecondaire non tertiaire »), la proportion d'hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était cependant plus élevée que celle des femmes (8 %).

- À l'échelle internationale, la proportion de la population âgée entre 25 et 64 ans titulaire d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou de recherche de haut niveau était de 23 %, contre 27 % au Canada. Au Canada, le tertiaire de type A comprend le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat), alors que les programmes de recherche de haut niveau comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. La différence entre les hommes et les femmes était moins marquée à ce niveau d'éducation, avec des proportions de 28 % pour les femmes et de 26 % pour les hommes.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 83 % au Canada en 2010. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne de l'OCDE était de 83 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.

- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentait 95 % de tous les diplômés en 2010, comparativement à 93 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la majorité des provinces et des territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 87 % chez les femmes et de 80 % chez les hommes.

- Au Canada en 2010, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 74 %. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2007-2008; une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 16 % au Nunavut à 82 % en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent avec le niveau de scolarité. En 2011 au Canada, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 55 %. Au Canada et à travers le Canada, ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi de 2011 des individus âgés de 25 à 64 ans étaient les plus élevés — au-dessus de 80 % — parmi les personnes qui avaient un niveau de scolarité « tertiaire »; c'est-à-dire, un diplôme de niveau collégial ou universitaire.

- Entre 2000 et 2011, les taux d'emploi étaient systématiquement plus élevés chez les individus détenant une éducation de niveau tertiaire, comparativement à ceux qui n'avaient pas atteint ce niveau d'éducation, et ce tant à l'intérieur du Canada que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

- En 2011, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés du niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observait un écart de 11 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire : 78 % pour les hommes comparativement à 67 % pour les femmes. Parmi les diplômés de programmes de niveau tertiaire, autant de type B (collège) que de type A et des programmes de recherche de haut niveau (université), l'écart entre les hommes et les femmes était moins important et correspondait à 7 et 5 points de pourcentage, respectivement.

Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- Au Canada, en 2009-2010, la dépense par élève au niveau secondaire (12 200 $) était légèrement supérieure à celle au niveau primaire (11 496 $) (dollars canadiens). Cette différence dans les dépenses entre les deux niveaux est habituellement plus grande parmi les autres pays de l'OCDE.

- Au Canada, pour les niveaux pré-primaire, primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % des dépenses unitaires. Ceci est semblable à la proportion des dépenses attribuées aux services éducatifs dans les pays de l'OCDE (94 %) de l'enseignement primaire à l'enseignement postsecondaire non tertiaire. Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction; soit les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, des matériels didactiques, des manuels, de l'administration des établissements.

- La dépense totale par étudiant au niveau universitaire était en moyenne de 32 409 $ (dollars canadiens) au Canada. La dépense était supérieure à la moyenne canadienne en Alberta (59 % de plus), en Saskatchewan (26 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (10 %), et en Colombie-Britannique (8 %).

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Le Canada a affecté 6,7 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2009, soit à peu près la même part de sa richesse que la moyenne des pays de l'OCDE (6,3 %). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative de la province, du territoire ou du pays.

- En 2009, 41,8 % (soit 2,8 % de 6,7 %) de la part du PIB canadien investie en éducation a été affecté au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (38,4 %) et le Chili (37,5 %), consacraient la plus forte proportion de leurs dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- Au Canada en 2009, les proportions suivantes des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement : 92,0 % pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 88,8 % pour l'enseignement tertiaire. Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE soit, respectivement, 91,3 % et 90,3 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.

- Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (77,4 %), surtout celle des enseignants (62,5 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada en 2009; une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 64,7 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont plus de la moitié (37,1 %) était allouée à la rémunération des enseignants. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire que dans le secteur tertiaire.

- Au Canada, 11,2 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne de l'OCDE était de 9,7 %. Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, les proportions correspondantes étaient de 8,0 % au Canada et de 8,7 % pour l'OCDE. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- Au Canada en 2010, plus de 100 000 étudiants internationaux étaient inscrits à des programmes de niveau tertiaire, la grande majorité d'entre eux (72,2 %) dans des programmes d'enseignement tertiaire de type A. Les « étudiants internationaux » comprennent les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

- Le nombre des étudiants internationaux qui poursuivaient des études dans des programmes d'enseignement tertiaire a plus que doublé entre 2001 et 2010, une augmentation moyenne annuelle de 10,4 %. Cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, et l'Alberta) ont connu des taux de croissance annuelle supérieurs à la moyenne canadienne.

- Au Canada, les étudiants internationaux comptaient pour environ un cinquième (21,8 %) des effectifs dans les programmes de recherche de haut niveau, proportion des effectifs nettement supérieure à celle que l'on observait dans les programmes d'enseignement tertiaire de type A (7,2 %) et de type B (6,4 %).

- Les étudiants venant de Chine représentaient le groupe le plus large parmi les pays d'origine, comptant pour 26,9 % des étudiants internationaux au Canada, suivis par les étudiants venant des États-Unis (7,7 %), de la France (7,4 %), de l'Inde (6,0 %) et de la Corée du Sud (4,4 %). La Chine était aussi le premier pays d'origine des étudiants internationaux dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick.

C2 Transitions au marché du travail

- Au Canada en 2011, 43,7 % des jeunes adultes de 15 à 29 ans étaient encore aux études. La plus récente moyenne internationale pour les pays de l'OCDE était de 47,2 %. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (45,9 %) que chez les hommes (41,5 %). La proportion de jeunes de 15 à 29 ans aux études est demeurée très stable au cours de la période allant de 2001 à 2011.

- En 2011, 18,6 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ne poursuivaient pas d'études formelles; la moyenne comparable pour les pays de l'OCDE était de 14,4 %. Plusieurs de ces jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi, et certains pouvaient même être détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ayant décidé de ne pas s'engager dans des études supérieures.

- L'ensemble de la population de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études comprend aussi ceux qui ne sont ni en emploi ni aux études (ou en formation), appelés la population « NEET ». En 2011, 13,3 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi ni aux études; proportion comparée à 15,8 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au Canada, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion la plus élevée de jeunes ni aux études ni en emploi se trouvait parmi les 25 à 29 ans : 17,1 %, comparé à 20,0 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2010-2011, le temps total cumulatif d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 282 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 14 ans. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 488 heures, soit 794 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2010-2011.

- Le temps d'instruction obligatoire pour les élèves de 6 à 14 ans variait entre les provinces et territoires, allant de 7 739 heures au Nouveau-Brunswick à 9 117 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.

D2 Salaires des enseignants

- Le salaire de départ des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires était de près de 46, 000 dollars canadiens en 2010-2011, allant de 39 742 $ au Québec à 68 828 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Même si les moyennes du Canada et de l'OCDE révèlent des différences relatives semblables entre les salaires de début de carrière et ceux au sommet de l'échelle (ratio de 1,6 pour le Canada et pour l'OCDE à chacun des niveaux d'enseignement), les enseignants au Canada atteignent le sommet de leur échelle salariale beaucoup plus rapidement que leurs homologues de l'OCDE (11 ans au Canada comparativement à 24 ans en moyenne pour les pays de l'OCDE).

- En 2010-2011, les salaires des enseignants canadiens étaient semblables, et ce peu importe le niveau d'éducation enseigné. En général, au Canada, le salaire moyen (converti en dollars américains à des fins de comparaison internationale) en début de carrière était de 35 394 $ tant pour les enseignants du primaire que ceux du premier cycle du secondaire, et de 35 536 $ pour les enseignants du deuxième cycle du secondaire. Les moyennes correspondantes pour l'OCDE (en dollars américains) étaient toutes inférieures, et elles variaient aussi selon le niveau d'éducation enseigné : de 28 854 $, à 30 216 $ et à 31 348 $, respectivement.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 799 heures d'enseignement par année en 2010-2011, comparé à la moyenne de l'OCDE de 790 heures. Les chiffres varient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 738 heures au Québec à 905 heures en Alberta.

- Le temps d'enseignement net a été de 743 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 7e à la 9e année, en général), et 747 heures au deuxième cycle (de la 10e à la 12e année, en général). Ces chiffres pour le Canada sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 34 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 83 heures de plus au deuxième cycle.

- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement représente environ 60 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion est semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (60 % et 61 %), et tout juste un peu plus élevé au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement sont semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et de l'OCDE

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2013		*Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	A1	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2	Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?
A3	Résultats sur le marché du travail	A5	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
B1	Dépenses par élève/étudiant	B1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3	Répartition des dépenses en éducation	B6	À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1	Étudiants internationaux	C4	Qui étudie à l'étranger et où ?
C2	Transitions au marché du travail	C5	La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1	Temps d'instruction	D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2	Salaires des enseignants	D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
D3	Temps de travail des enseignants	D4	Quel est le temps de travail des enseignants ?

Les catégories de la CITE et leur description

Le tableau suivant, tel que présenté par l'OCDE[2] introduit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et fournit une brève description de chaque niveau d'éducation.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 (et sous-catégories)	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et disponible sur le site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 (et sous-catégories)	Description
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation postsecondaire, non supérieure, CITE 4).	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire, non tertiaire CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A peut préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire [ou « supérieur »], à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B prépare en règle générale les élèves à entrer dans le marché du travail).	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)	
Enseignement tertiaire de type A [niveau universitaire] CITE 5A	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes ne sont pas exclusivement offerts dans des établissements universitaires; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme programmes universitaires ne remplissent pas nécessairement les critères pour être classés dans les programmes tertiaires de type A. Les programmes tertiaires de type A comprennent les programmes menant à un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A, comme le *master's degree*.
Enseignement tertiaire de type B [enseignement supérieur professionnalisant] CITE 5B	Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien que certaines bases théoriques soient parfois couvertes dans ces programmes. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein.
Programmes de recherche de haut niveau CITE 6	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un *Ph.D.* Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) • 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	• Baccalauréat • Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP inscription (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5B	• Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) • Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 5A	• Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme préparatoire aux études supérieures - deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme préparatoire aux études supérieures - troisième cycle • Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	• Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) • Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2009-2010. L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*[3]:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2013 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2013 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de *RSE*.

3. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et disponible sur le site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Les crochets [ ] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[4]. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fils du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de tous les individus dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

4. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « Notes aux lecteurs ».

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

En 2011, plus de la moitié des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient complété avec succès un programme d'études collégiales ou universitaires au Canada. Les données récentes sur le plus haut niveau de scolarité atteint indiquent qu'un quart (25 %) des adultes de ce groupe d'âge avaient atteint le niveau CITE 5B (études collégiales) alors qu'une proportion similaire (27 %) avait complété des études au niveau CITE 5A/6 (études universitaires) (tableau A.1.1). On estime à 12 % la proportion d'adultes canadiens de cette tranche d'âge dont le plus haut niveau d'études atteint correspondait aux « études postsecondaires non tertiaires » (CITE 4), niveau comprenant les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage. Un peu plus du quart (26 %) de la population canadienne avait un deuxième cycle du secondaire (CITE 3A) comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires était faible : 8 % avait complété le premier cycle du secondaire (CITE 2) et 3 % avait complété une éducation pré-primaire et primaire (CITE 0/1)[5]. Ce portrait d'ensemble du niveau de scolarité de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans en 2011 a été établi d'après les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada[6].

Différences entre les sexes

Pour les niveaux de scolarité inférieurs ou égal au deuxième cycle du secondaire (diplôme d'études secondaires), les données pour les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans au Canada étaient relativement similaires en 2011 (tableau A.1.1). Mais des différences plus grandes selon le sexe émergent aux niveaux de scolarité postsecondaires et de façon plus importante parmi les individus de la catégorie CITE 4. Comme cette catégorie représente des formations dans un domaine à prédominance traditionnellement masculine qu'est le domaine des métiers et de la formation d'apprenti, il n'est pas surprenant de constater que la proportion d'hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité est près du double de la proportion des femmes (8 %) (graphique A.1.1). Les différences entre les hommes et les femmes basculent cependant pour les niveaux de scolarité collégiale et universitaire. En 2011, la proportion des femmes ayant atteint le niveau de scolarité CITE 5B (études collégiales) était 28 % alors qu'elle était 21 % pour les hommes. On retrouve la même proportion (28 %) de femmes ayant atteint le niveau CITE 5A/6 (études universitaires) alors que la proportion d'hommes ayant atteint ce niveau était 26 %.

En 2011, les proportions de femmes au niveau collégial étaient supérieures à celles des hommes dans tous les groupes d'âge entre 25 et 64 ans (tableau A.1.3). Au niveau universitaire, cependant, un portrait différent émerge d'une telle comparaison faisant intervenir l'âge et le sexe. Environ un quart des hommes (24 %) dans le groupe le plus âgé, 55 à 64 ans, a obtenu un diplôme universitaire, comparativement à une femme sur cinq (20 %). Au niveau universitaire, les femmes ont rattrapé les hommes dans le groupe d'âge suivant (45 à 54 ans) et les ont ensuite dépassés chez les 35 à 44 ans. Finalement, parmi le plus jeune groupe (25 à 34 ans), la proportion de femmes était nettement plus élevée que celle des hommes : 36 % contre 26 % en 2011. L'Enquête sur la population active (EPA) étant la source de données pour cet indicateur, il est impossible de faire une distinction hommes - femmes entre les diplômés de premier cycle et ceux de deuxième et troisième cycles[7], la catégorie de la CITE 5A/6 représentant une combinaison de tous les diplômes universitaires, du baccalauréat au doctorat[8].

5. En raison de l'arrondissement, les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
6. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.
7. Pour une brève description des effectifs et des taux d'obtention du diplôme selon le sexe au Canada, particulièrement au niveau des études doctorales, veuillez consulter le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE), feuillet d'information numéro 6, *Étudiants au doctorat et personnel enseignant des universités*, produit no 81-599-X au catalogue de Statistique Canada.
8. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Graphique A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2011

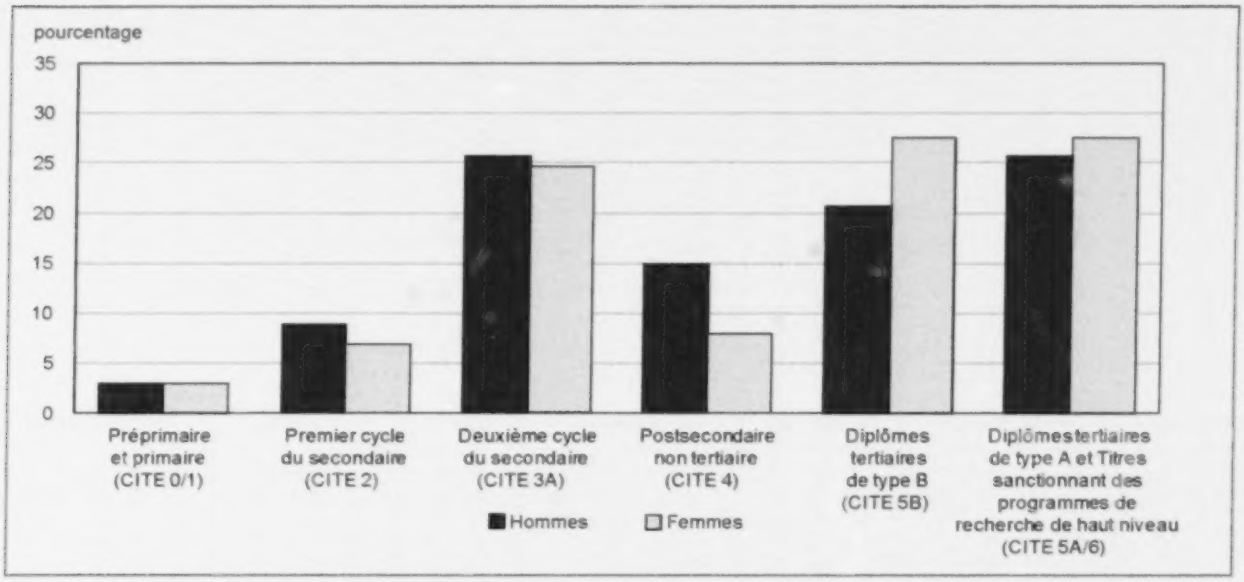

Source : Tableau A.1.1.

Différences intergénérationnelles et diplôme d'études secondaires

Tel qu'attendu, la grande majorité (89 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire en 2011 (tableau A.1.2). En comparant les individus les plus jeunes (25 à 34 ans) aux individus les plus âgés (55 à 64 ans) de cette population, on se rend compte des progrès substantiels réalisés dans ce que l'on considère normalement comme étant l'exigence minimale en termes d'éducation quand vient le temps de chercher de l'emploi ou d'être compétitif sur le marché du travail, soit le diplôme d'études secondaires (pour en savoir plus à ce sujet veuillez consulter l'indicateur A3 « Résultats sur le marché du travail » dans ce chapitre).

La proportion d'individus ayant terminé leurs études secondaires était de 92 % parmi les adultes âgés de 25 à 34 ans. À titre de comparaison, la proportion pour les individus plus âgés (55 à 64 ans) était de 83 %, soit un niveau relativement assez élevé. La différence de 9 points de pourcentage révèle tout de même un écart entre les générations au Canada (graphique A.1.2). Alors qu'il n'y avait pas de différence au Canada dans les proportions d'hommes et de femmes âgés de 55 à 64 ans qui avaient terminé leurs études secondaires (tableau A.1.2), une différence entre les sexes s'observait dans l'ensemble des pays de l'OCDE; alors que 68 % des hommes du groupe des plus âgés avait terminé des études secondaires et que seulement 60 % des femmes du même âge en avaient fait autant[9]. Autant au Canada qu'ailleurs dans le monde, parmi la plus jeune génération d'adultes, les proportions pour les femmes étaient supérieures à celles pour les hommes. Au Canada, 94 % des femmes âgées de 25 à 34 ans avaient terminé leurs études secondaires, comparativement à 91 % pour les hommes; pour l'OCDE, les proportions étaient de 84 % pour les femmes et de 81 % pour les hommes.

9. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique A.1.2
Proportion des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2011

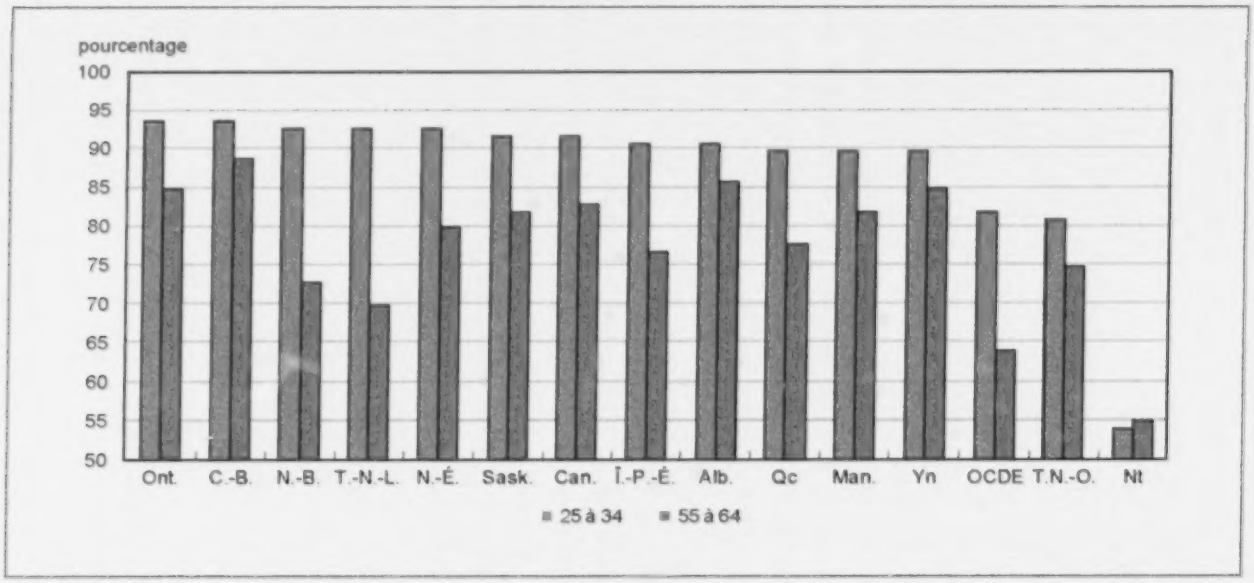

Source : Tableau A.1.2.

À l'échelle internationale, une comparaison globale des niveaux de scolarité des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des adultes plus âgés (de 55 à 64 ans) révèle aussi une plus forte proportion de diplômés du secondaire parmi la génération la plus jeune. L'écart est toutefois plus grand que celui enregistré pour le Canada, soit 18 points de pourcentage pour la moyenne des pays de l'OCDE (tableau A.1.2; graphique A.1.2). Les données de l'OCDE révèlent également que plusieurs pays (la Corée du Sud, le Portugal, la Grèce, l'Irlande, le Chili, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la France, la Turquie, l'Australie, les Pays-Bas, la Slovénie, et le Mexique) ont enregistré en 2011 des écarts intergénérationnels de 20 points ou plus, alors que l'écart était plus modeste (inférieur à 10 points de pourcentage) dans des pays comme la Suisse, la République tchèque, l'Allemagne, et la Norvège. Les États-Unis et l'Estonie étaient les seuls pays où la proportion d'individus possédant un diplôme d'études secondaires était plus élevée dans la génération la plus âgée que dans la génération la plus jeune. Plutôt modeste, l'écart de 9 points enregistré au Canada indique que les générations plus âgées avaient déjà atteint des niveaux de scolarité relativement plus élevés. Ainsi, comme 89 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient en 2011 un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires, un classement des pays de l'OCDE place le Canada, au troisième rang parmi les pays de l'OCDE, juste derrière la République tchèque (92 %), la République slovaque (91 %), et à égalité avec les États-Unis, la Pologne, et l'Estonie.

On observe des écarts relativement faibles entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; en 2011, les proportions pour toutes les provinces se situaient entre 90 % et 94 % (tableau A.1.2). Par contre, l'écart entre ceux des groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans révèle des différences interprovinciales plus importantes, les plus substantielles se retrouvant à Terre-Neuve-et-Labrador, soit 23 points de pourcentage (graphique A.1.2). La grande majorité des provinces ont enregistré des différences variant entre 10 et 20 points de pourcentage, alors que les écarts observés en Alberta et en Colombie-Britannique étaient de 5 points de pourcentage. Au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, les écarts entre les proportions des adultes des groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans étaient de 5 et 6 points de pourcentage, respectivement[10]. Au Nunavut, les proportions étaient similaires.

10. Dans les territoires, il convient de faire attention en interprétant les différences entre les groupes d'âge à des niveaux de scolarité donnés. Les proportions pour les différents groupes d'âge reposent sur des estimations pour des populations relativement petites, et sont donc soumises à une plus importante variabilité.

Études postsecondaires et groupe d'âge

Tel que mentionné précédemment, le système de classification de la CITE englobe dans les « études tertiaires » trois catégories de niveau d'études postsecondaires (voir « Les catégories de la CITE et leurs descriptions » dans les Notes aux lecteurs) : CITE 5B (études tertiaires de type B), CITE 5A (études tertiaires de type A) et CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, les *études tertiaires de type B* comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un Cégep ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat; les *études tertiaires de type A* comprennent le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat); enfin, les *programmes de recherche de haut niveau* comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. En raison de certaines limites de l'EPA, il est impossible de dissocier les niveaux CITE 5A et CITE 6 au Canada et la proportion indiquée pour les programmes d'études tertiaires de type B peut s'avérer quelque peu surestimée (voir « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

Au Canada, en 2011, environ la moitié des adultes âgés de 25 à 64 ans (51 %) avaient complété des études tertiaires (tableau A.1.3). Cette proportion varie par groupe d'âge, avec un écart de 14 points de pourcentage entre le groupe plus jeune (25 à 34 ans) et plus âgé (55 à 64 ans) de cette population (graphique A.1.3). Les différences entre les proportions pour ces groupes étaient assez importantes dans la plupart des provinces et des territoires, sauf en Colombie-Britannique, au Yukon, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ont enregistré des écarts inférieurs à 10 points de pourcentage. Au Nunavut, on observe une tendance différente alors que la proportion d'individus ayant obtenu un diplôme d'études tertiaires était 9 points de pourcentage plus élevée dans la population plus âgée que dans la population plus jeune.

Graphique A.1.3
Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2011

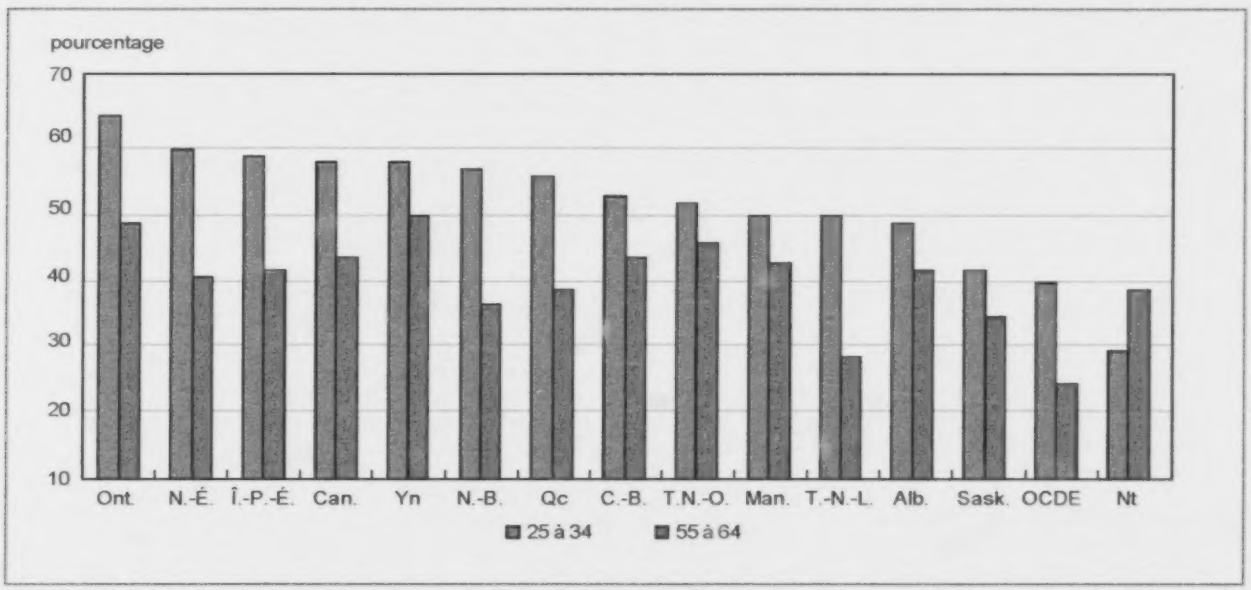

Source : Tableau A.1.3.

Un quart (25 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B en 2011, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE (tableau A.1.3; graphique A.1.4). Même si cette proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans pour le Canada est quelque peu surestimée, elle démontre la vigueur des établissements qui offrent des programmes tertiaires de type B au pays, vigueur qui n'est pas observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Par contre, la proportion correspondante à l'échelle internationale en ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau était de 23 %, contre 27 % au Canada. Environ le tiers des pays de l'OCDE qui rapportent leurs données présentaient une proportion élevée de leur population ayant obtenu un diplôme universitaire, comparable à celle du Canada. Ces pays incluent l'Australie (28 %), le Royaume-Uni (30 %), et les États-Unis (32 %). Cependant, dans chacun de ces pays, on retrouve une proportion plus faible de diplômés de la CITE 5B, comme on peut le voir également dans la moyenne de l'OCDE, soit autour de 10 %.

Les proportions d'adultes ayant fait des études tertiaires de type B (collège) s'étalaient de 17 % en Saskatchewan à 28 % en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, et 30 % au Yukon (graphique A.1.4). En ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau (université), les pourcentages s'échelonnaient de 13 % au Nunavut à 30 % en Ontario. Même si les deux secteurs sont très répandus au Canada, les proportions d'individus avec des attestations d'études universitaires sont plus élevées dans certaines provinces ou territoires alors que dans d'autres on observe des proportions plus élevées au niveau des attestations d'études collégiales. En 2011, le Manitoba était la seule province avec des proportions égales (23 %).

Graphique A.1.4
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2011

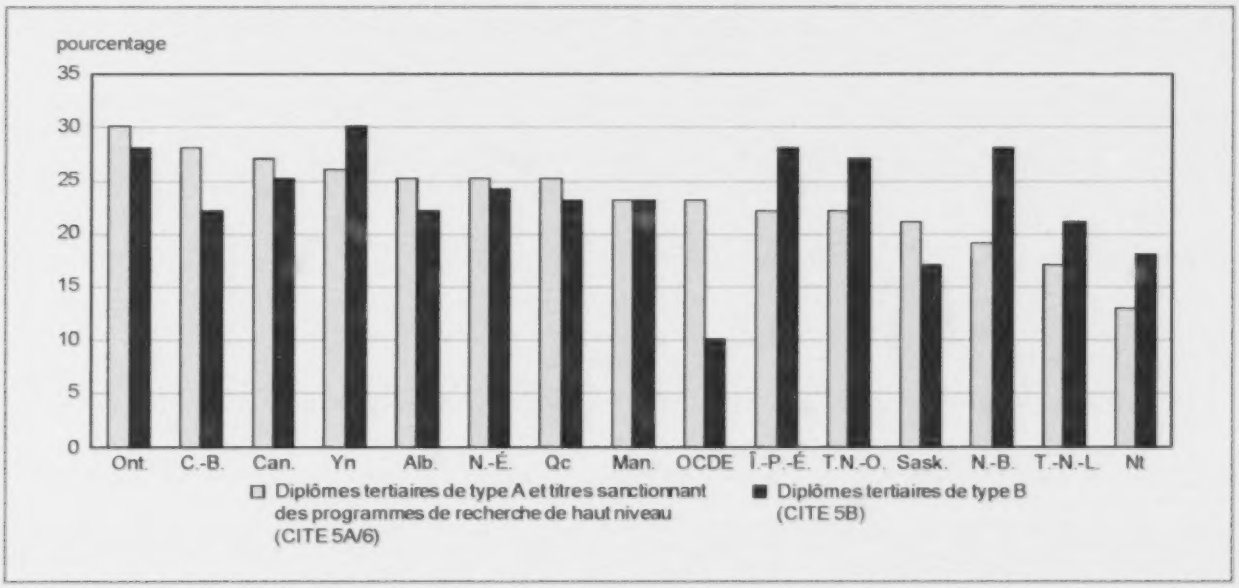

Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.3.

Le niveau de scolarité continue d'augmenter

Entre 2001 et 2011, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (CITE 0/1 et CITE 2) est passée de 18 % à 11 % (graphique A.1.5.1), enregistrant chaque année un léger recul (tableau A.1.4). Chaque province affiche également des baisses régulières du niveau « inférieur au deuxième cycle du secondaire ».

La proportion des individus âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme d'études tertiaires (CITE 5B ou 5A/6) a augmenté (tableau A.1.4). Au Canada, la proportion d'individus dans ce groupe a augmenté de 9 points de pourcentage, passant de 42 % en 2001 à 51 % en 2011 (graphique A.1.5.2).

Les niveaux de scolarité chez les personnes âgées de 25 à 64 ans ont évolué au fil du temps à l'échelle nationale et internationale, et ce particulièrement aux deux extrémités du spectre de l'éducation. Entre 2000 et 2011, la proportion des adultes âgés de 25 à 64 ans dans la catégorie « inférieur au deuxième cycle du secondaire », c'est-à-dire sans diplôme d'études secondaires, a diminué de 8 points de pourcentage au Canada, et de 9 points de pourcentage dans l'ensemble des pays de l'OCDE (tableau A.1.4). En même temps, les proportions de personnes ayant terminé leurs études à l'un des niveaux tertiaires a augmenté de 11 points de pourcentage au Canada, et de 10 points de pourcentage au niveau international. Les proportions d'individus détenant un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires non tertiaires n'ont quant à elles connu qu'une faible augmentation, et ce dans les deux cas.

Le taux de croissance annuel moyen pour la période s'étalant de 2000 à 2011 lié au niveau d'éducation inférieur au deuxième cycle du secondaire indique une diminution de 4,8 % au Canada et de 2,7 % pour l'OCDE dans son ensemble. Des chiffres positifs pour l'enseignement supérieur (2,3 % pour le Canada, 3,3 % pour l'OCDE) indiquent une croissance de ce niveau de scolarité durant cette même période.

Ces tendances s'observent aussi dans les provinces alors qu'on constate une augmentation du niveau de scolarité des individus dans le temps.

Graphique A.1.5.1
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 2001 et 2011

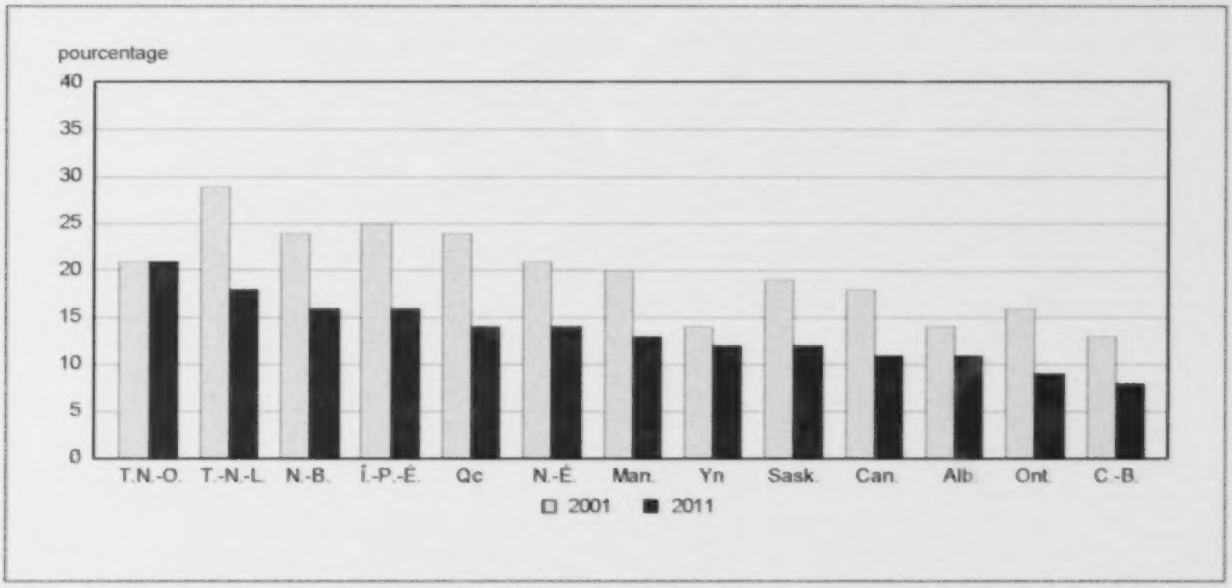

Note : Les données de 2001 ne sont pas disponibles pour le Nunavut et l'OCDE.
Source : Tableau A.1.4.

Graphique A.1.5.2
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2001 et 2011

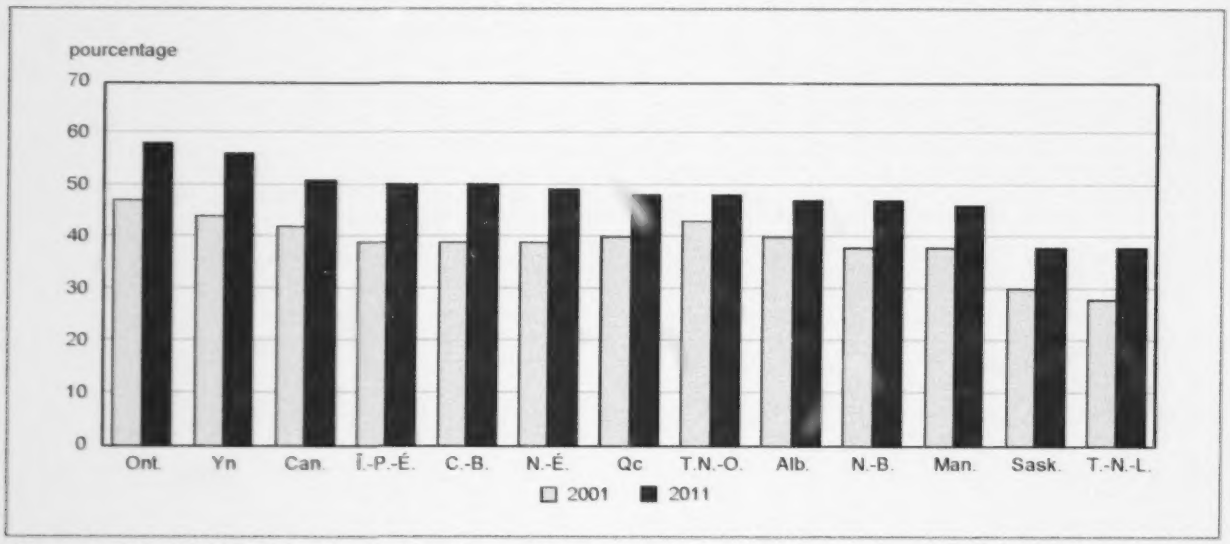

Note : Les données de 2001 ne sont pas disponibles pour le Nunavut et l'OCDE.
Source : Tableau A.1.4.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2011, mais montre également l'évolution depuis l'année 2000.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les Notes aux lecteurs). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées, obtient le niveau CITE 3, tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2.

Les données de 2011 présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[11]. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

11. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit no 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4.

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorats), ou niveau de scolarité CITE 6; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 5A et CITE 6 doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe révèle si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés[12] de moins de 25 ans est également présentée; ce qui peut être utile pour évaluer les systèmes d'éducation dans différent pays de l'OCDE pour cette catégorie d'âge.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme étant la durée normale d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10e et la 12e année, ou, au Québec, entre la 3e et la 5e année du secondaire. Les données pour l'OCDE ne sont pas disponibles parce que l'OCDE n'a pas publié de données sur les taux d'achèvement en 2013.

Observations

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

En 2010, selon les plus récentes données disponibles pour les provinces et les territoires, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 83 % (tableau A.2.1; graphique A.2.1). Ce taux présente les diplômés du secondaire, pour une année donnée, des écoles publiques et privées, et des écoles de bande des Premières Nations en proportion de la population du même âge, un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 % et la plus récente moyenne de l'OCDE (2011) était de 83 %. Aux États-Unis, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 77 %, alors que le taux enregistré au Royaume-Uni (93 %) était nettement plus élevé que dans les deux pays nord-américains[13].

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour 2010 variaient d'une province canadienne à l'autre, soit de 70 % en Alberta à 91 % au Québec. L'ensemble des provinces de l'Ouest du Canada, en plus

12. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.
13. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

de Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard affichaient toutes des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires inférieurs à celui du Canada de 83 %. Ceci était également le cas des territoires, avec des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de 37 % au Nunavut, de 54 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 72 % au Yukon.

Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans

Les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient la grande majorité (95 %) de tous les diplômés de fin d'études secondaires au Canada en 2010 (tableau A.2.1). La proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans a varié de 87 % au Québec à 100 % à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et au Yukon. En Ontario, la proportion était de 97 %, et en Saskatchewan et en Alberta, de 96 % et 99 %, respectivement. Parmi les pays de l'OCDE, la moyenne était de 93 %, variant de 70 % au Portugal à 100 % en Israël, en Suède, en Turquie, et aux États-Unis.

Des taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 87 % chez les femmes et de 80 % chez les hommes en 2010, révélant un écart entre les hommes et les femmes de 7 points de pourcentage (tableau A.2.1; graphique A.2.1). Selon les chiffres les plus récents de l'OCDE, les pourcentages moyens correspondants étaient de 86 % et 79 %, respectivement. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. En Allemagne, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les hommes (93 %) était légèrement supérieur à celui des femmes (92 %), alors qu'en Irlande, au Japon et en Corée du Sud, le taux d'obtention du diplôme chez les femmes était plus élevé que celui des hommes, mais de un ou deux points de pourcentage seulement.

Graphique A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2010

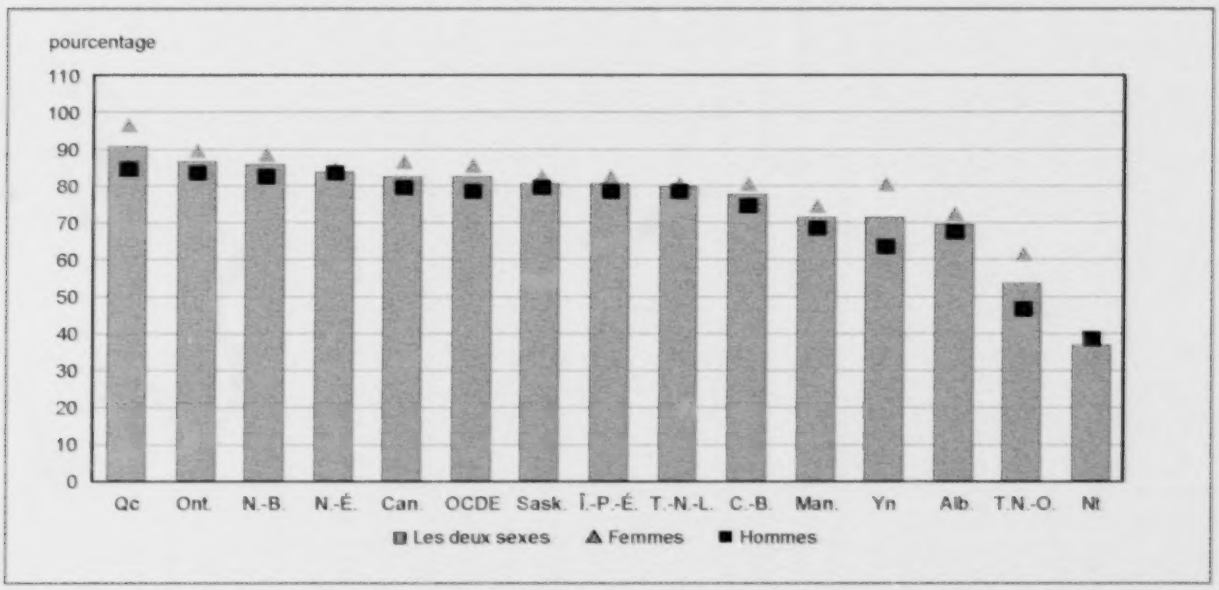

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2010, ce qui correspond à l'année scolaire 2009-2010.
Source : Tableau A.2.1.

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des provinces et des territoires. Les exceptions étaient le Nunavut où les taux d'obtention du diplôme étaient de quatre points de pourcentage plus élevés chez les hommes que chez les femmes (tableau A.2.1; graphique A.2.1). À l'exception du Manitoba (75 %) et de l'Alberta (73 %), toutes les autres provinces avaient un taux d'obtention du diplôme de 81 % ou plus pour les femmes (graphique A.2.1). Les taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient inférieurs à 50 % au Nunavut, et étaient de 81 % et 62 %, respectivement, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'un des écarts les plus élevés entre les femmes et les hommes a été observé au Québec, ainsi que les taux les plus élevés d'obtention du diplôme au Canada, tant chez les femmes (97 %) que chez les hommes (85 %).

Les taux selon les programmes

En 2010, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, correspondaient à ceux des programmes d'enseignement secondaire généraux (tableau A.2.1). Le Québec était la seule province à déclarer en 2010 une proportion importante de diplômés de programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle, soit un taux de 14 % pour les deux sexes. Le taux d'obtention du diplôme dans ces programmes à l'échelle du Canada (3 %) était donc presque entièrement déterminé par le secteur de l'enseignement professionnel au Québec, qui se distingue par son caractère particulier et son importance. Alors que les taux d'obtention du diplôme des femmes pour les programmes généraux sont supérieurs à ceux des hommes presque partout au pays en 2010, les taux pour l'enseignement préprofessionnel et professionnel au Québec présentent toutefois une tendance inverse : 16 % chez les hommes, contre 11 % chez les femmes. Les taux d'obtention d'un diplôme plus importants chez les hommes que chez les femmes dans le secteur de l'enseignement préprofessionnel et professionnel peuvent, cependant, n'être que le reflet de l'inégalité dans l'inscription de ces deux groupes dans des programmes particuliers. Les diplômés des programmes préprofessionnels et professionnels au Québec étaient également plus âgés : seulement 37 % de ces diplômés avaient moins de 25 ans. Cette situation est comparable à celle de l'Australie (47 %), et dans une certaine mesure à celle des pays nordiques comme la Finlande (54 %), le Danemark (57 %), l'Islande (60 %) et la Norvège (62 %).

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques

La discussion précédente mettait l'accent sur le nombre de diplômés du secondaire calculé en proportion de la population du même âge. Une façon différente de considérer l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est d'observer combien d'étudiants, parmi ceux qui commencent en 10e année (3e secondaire au Québec) à un certain moment, obtiennent leur diplôme ou complètent leurs études dans le temps prescrit. Ce taux d'achèvement (réussi), dans le temps prévu, d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire est basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques, un « taux de réussite basé sur la cohorte ». La majorité des élèves qui débutent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire terminent le programme pour lequel ils se sont inscrits à l'intérieur de la période de trois ans typiquement couverte par le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention du diplôme dans le temps prescrit)[14]. Au Canada en 2010, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 74 %, (tableau A.2.2; graphique A.2.2). La proportion d'élèves qui avaient terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 16 % au Nunavut à plus de 80 % en Nouvelle-Écosse (82 %) et au Nouveau-Brunswick (82 %). Les élèves des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-

14. La méthodologie basée sur une « cohorte synthétique » qui est utilisée dans ce rapport pour le calcul de la réussite à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les provinces et les territoires au Canada est différente de celle basée sur une « cohorte réelle » utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce rapport peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Édouard, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avaient réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans des proportions supérieures à la moyenne nationale, alors que le contraire a pu être observé pour les élèves du Québec[15], du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et des trois territoires.

Graphique A.2.2
Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2010

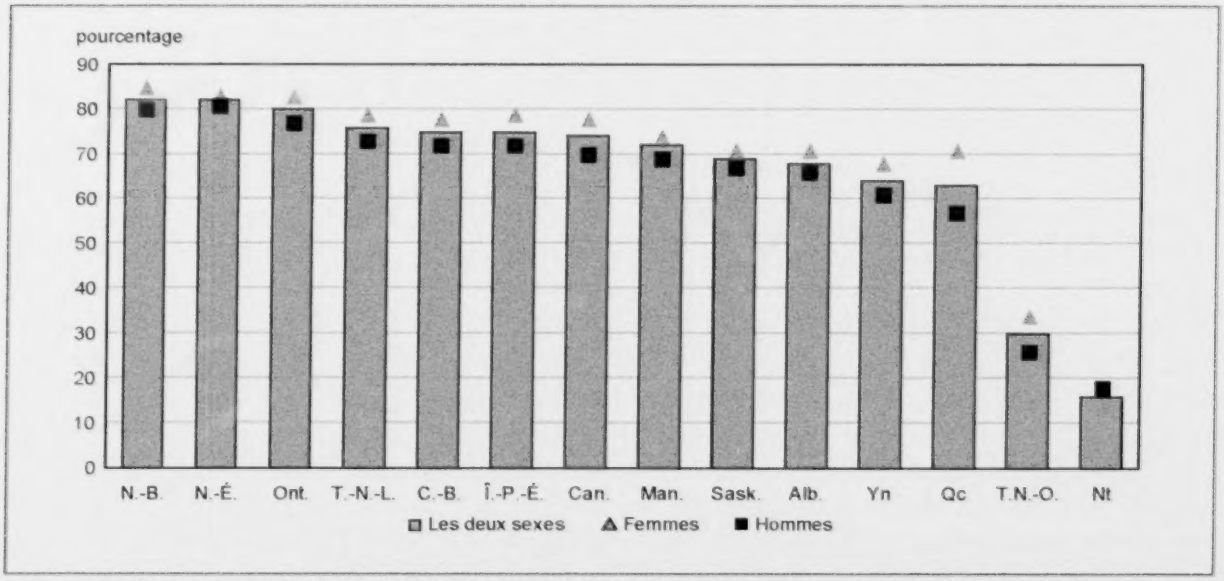

Note : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2010, ce qui correspond à l'année scolaire 2009-2010.
Source : Tableau A.2.2.

Selon la même mesure, la proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prescrit était supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada (tableau A.2.2; graphique A.2.2), à l'exception du Nunavut. Des écarts de 7 points de pourcentage ou plus (la différence observée pour l'ensemble du Canada) entre l'achèvement réussi des femmes et des hommes ont été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard (7 points de pourcentage) et au Québec (14 points de pourcentage). Les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré un écart femme-homme de 8 points de pourcentage et ce, basé sur un achèvement réussi relativement bas de 34 % chez les femmes. Des écarts d'environ 5 points de pourcentage ou moins ont pu être observés au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et finalement au Nunavut où l'écart était dans la direction opposée avec un taux d'achèvement supérieur chez les hommes.

15. Étant donné l'importance des inscriptions et des diplômés dans les établissements secondaires privés au Québec, les résultats présentés dans ce rapport peuvent sous-estimer la proportion réelle relative à la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire au sein de cette province. Au Québec, 18 % de l'ensemble des diplômés du secondaire obtiennent leur diplôme d'une école privée. En utilisant des estimations du nombre d'inscrits et de diplômés des secteurs public et privé pour cette province, la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passée de 63 % à 67 %, soit à un taux légèrement inférieur à la moyenne canadienne de 74 %.

Pour la grande majorité des provinces et territoires, les taux d'obtention du diplôme calculés en fonction de la population (tableau A.2.1) sont plus élevés que les taux d'achèvement calculés à partir d'une cohorte (tableau A.2.2). La couverture et le calcul de ces deux indicateurs sont très différents et ils ne doivent pas être comparés l'un à l'autre. Plusieurs facteurs pourraient expliquer les différences entre les deux taux : la contribution des diplômés du secteur privé ou de la formation professionnelle au taux d'obtention du diplôme (comme au Québec) ; la contribution des diplômés plus âgés au taux d'obtention du diplôme (comme dans les territoires et au Québec) ; et les effectifs nombreux de 10e année dans les écoles privées et dans les écoles de bande des Premières Nations, en comparaison avec la population du même âge (comme au Québec et au Manitoba). Concernant les inscriptions, il est important de se rappeler que les étudiants des écoles privées et des écoles de bande ne sont pas inclus dans cet indicateur. De l'information sur les effectifs selon l'année et l'âge et sur une cohorte réelle plutôt que synthétique (telle que disponible dans plusieurs pays de l'OCDE) serait nécessaire pour fournir des explications détaillées sur les différences entre les deux méthodologies.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux *nets* d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (i.e., premiers diplômes), sans double comptage, selon l'orientation des programmes et le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme[16].

Les **taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique[17]. Les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée[18]. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2009-2010; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2010-2011. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation[19]. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf l'Ontario et la Nouvelle-Écosse pour lesquelles les données ont été estimées) les données réelles pour 2009-2010 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les estimations de population utilisées au dénominateur du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1er Janvier 2010.

16. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer de ceux publiés par les provinces et les territoires.
17. Cette méthodologie est différente de celle utilisée dans les éditions de 2009 et 2010 de ce rapport mais comparable à celle utilisée dans les éditions de 2011 et 2012. Dans les éditions précédentes, cet indicateur était calculé à partir de la méthode « brute », qui consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme (établi à l'époque entre 17 et 18 ans).
18. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).
19. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2009-2010 par le nombre d'inscrits en grade 10 (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2007-2008). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2007 (qui correspond aux étudiants en grade 10) par la population des 17-18 ans en 2010 (ce qui correspond aux étudiants de grade 10 qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassé l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de grade 10 d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en grade 10 en 2007). Cet ajustement assume implicitement que les taux de graduation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre le grade 10 et l'obtention d'un diplôme à la fin du grade 12, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2012 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?*.

A3 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[20].

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le taux global d'emploi

Au Canada, le taux global d'emploi des adultes âgés de 25 à 64 ans était de 76 % en 2011 (tableau A.3.1), comparable aux taux retrouvés en Autriche et au Japon (aussi 76 %), ainsi qu'en Finlande et au Royaume-Uni (chacun 75 %), mais plus élevé que celui des États-Unis (71 %)[21]. Le taux d'emploi de l'OCDE, basé sur la moyenne la plus récente des pays qui rendent compte de leurs données était de 73 %. Bien entendu, ces taux d'emploi sont le reflet d'une combinaison complexe de facteurs économiques, institutionnels et sociaux qui varient selon les pays et les provinces et territoires.

Dans les provinces du Canada, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans s'échelonnait entre 66 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 81 % en Saskatchewan et en Alberta. Plusieurs pays de l'OCDE avaient des taux d'emploi qui s'apparentent aux taux que l'on retrouve au bas de cette échelle, soit la Grèce (63 %), la Hongrie (64 %), l'Italie (64 %), l'Espagne (64 %), l'Irlande (66 %), le Mexique (67 %) et la Pologne (68 %). À l'opposé, la Suède, la Norvège, l'Islande et la Suisse avaient tous des taux d'emploi plus élevés (83 %).

Deuxième cycle du secondaire une exigence minimale

Dans une perspective d'éducation, il est intéressant d'analyser l'impact du niveau de scolarité sur l'employabilité. Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme l'exigence minimale nécessaire pour trouver un bon emploi et pour être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, évaluée en fonction du taux d'emploi (ratio du nombre de personnes occupant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe) croît avec le niveau de scolarité atteint. Cette relation est manifeste au Canada où, en 2011, les taux d'emploi pour les individus âgés de 25 à 64 ans qui avaient complété des études aux niveaux « pré-primaire et primaire » et « premier cycle du secondaire » (c.-à-d. qui n'avaient pas complété leurs études secondaires) étaient de 43 % et 60 %, respectivement (tableau A.3.1). Les taux d'emploi augmentaient ensuite d'un niveau de scolarité à l'autre, de 72 % pour ceux qui avaient complété leurs études secondaires (deuxième cycle du secondaire), à plus de 79 % pour les individus ayant complété une formation postsecondaire quelle qu'elle soit.

20. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.
21. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Au pays, l'avantage au niveau de l'emploi relié à un niveau de scolarité plus élevé est apparent lorsqu'on observe les données de 2011. Les taux d'emploi de ceux qui avaient complété avec succès leurs études secondaires s'étendaient de 62 % à Terre-Neuve-et-Labrador à des taux d'environ 70 % à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (tableau A.3.1). En Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, les taux d'emploi étaient d'environ 80 % en 2011, ce qui de façon générale s'approchaient ou étaient plus élevés que ceux des individus ailleurs au pays qui avaient complété des études postsecondaires.

Au Canada et à travers le Canada, ainsi que dans les pays de l'OCDE globalement, les taux d'emploi de 2011 des individus âgés de 25 à 64 ans étaient plus élevés — au-dessus de 80 % — pour les personnes qui avaient un niveau de scolarité « tertiaire »; c'est-à-dire, un diplôme de niveau collégial ou universitaire[22].

Taux d'emploi selon le sexe

Tant chez les hommes que chez les femmes, on observe des différences dans les taux d'emploi lorsqu'ils sont examinés en fonction du niveau de scolarité selon les catégories de la CITE, mais les taux des femmes étaient régulièrement inférieurs à ceux des hommes au Canada. En 2011, le taux d'emploi des Canadiennes âgées de 25 à 64 ans était de 72 %, contre 80 % pour les hommes de la même tranche d'âge (tableau A.3.1). Alors qu'au Canada, le taux d'emploi des femmes était de 7 points de pourcentage plus élevé que la moyenne de l'OCDE de 65 %, il n'y avait aucune différence entre les taux nationaux et internationaux des hommes, soit 80 % au Canada et 80 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Alors que les taux d'emploi des hommes au Canada étaient plus bas que les taux moyens de l'OCDE pour chaque niveau de scolarité, ces différences étaient moindres entre les taux d'emploi des femmes au Canada et les taux moyens d'emploi des femmes dans les pays de l'OCDE.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, incluant le Canada, en 2011, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était plus prononcé parmi ceux qui ont les niveaux de scolarité les plus faibles (tableau A.3.1). La différence du taux d'emploi entre les sexes était moins élevée chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 11 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire (CITE 3A) (graphique A.3.1). Cet écart entre les hommes et les femmes diminue cependant chez les diplômés des programmes tertiaires, autant chez les diplômés de niveau tertiaire de type B (programmes collégiaux) que chez ceux de type A et des programmes de recherche de haut niveau (programmes universitaires), soit d'environ 7 et 5 points de pourcentage, respectivement.

Différences dans l'employabilité

À l'échelle du Canada, en 2011, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de niveau tertiaire âgés de 25 à 64 ans (82 %) et celui des personnes ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire (55 %) était substantiel : 27 points de pourcentage (tableau A.3.2; graphique A.3.2). On observe un écart semblable (28 points) à l'échelle internationale, comme l'indiquent les plus récentes moyennes de l'OCDE pour ce groupe d'adultes de 25 à 64 ans. Parmi les provinces, l'écart entre les taux d'emploi pour ces deux catégories de scolarité s'échelonnait entre 18 points en Alberta et 38 points à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans les trois territoires, l'écart était de 30 à 35 points de pourcentage en 2011.

En 2011, de Terre-Neuve-et-Labrador à l'est jusqu'au Manitoba à l'ouest, les taux d'emploi augmentaient d'un niveau postsecondaire à l'autre, les hausses les plus marquées se manifestant chez ceux qui avaient fait des études universitaires (tableau A.3.1). Les données pour les trois autres provinces de l'Ouest du pays dressent un portrait différent de la progression des taux d'emploi. En Saskatchewan et en Alberta, par exemple, les taux d'emploi dans les trois catégories d'études postsecondaires étaient également élevés, variant de 84 % à 86 %). Le même profil se

22. Pour plus de renseignements concernant l'impact des taux d'emploi des individus ayant des études tertiaires par rapport aux taux d'emploi des personnes qui n'ont pas fini leurs études secondaires, voir le feuillet d'information numéro 8 du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) : *Niveau de scolarité et emploi : le Canada dans un contexte international*, Statistique Canada, numéro de catalogue 81-599-X.

Graphique A.3.1
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2011

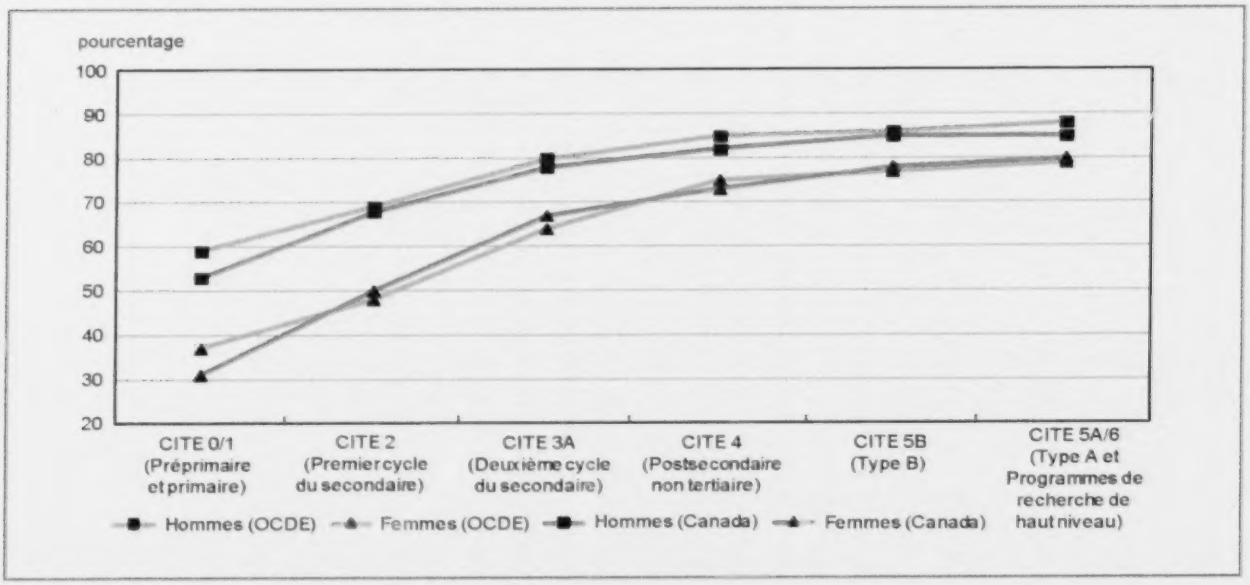

Source : Tableau A.3.1.

Graphique A.3.2
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2011

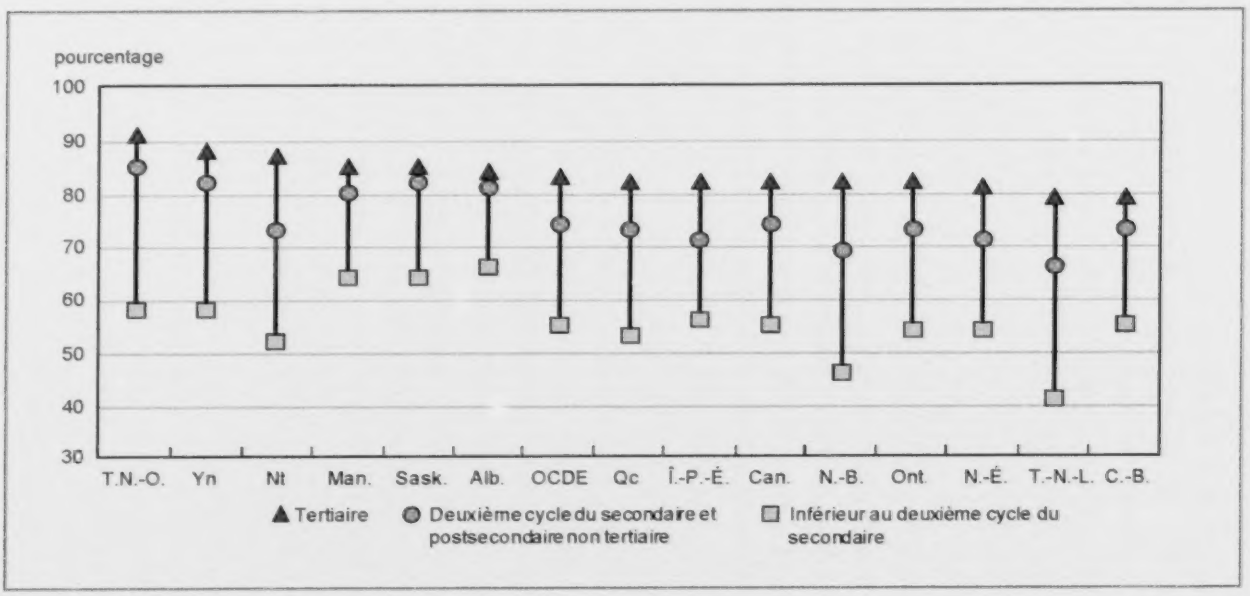

Source : Tableau A.3.2.

dégage en Colombie-Britannique, où les taux d'emploi dans les trois catégories d'études postsecondaires variaient de 78 % à 79 %. Les taux d'emploi dans les quatre provinces de l'Ouest dénotent des économies provinciales qui génèrent des taux d'emploi relativement élevés indépendamment du niveau de scolarité (graphique A.3.2). De façon générale, les différences à travers le pays sont largement attribuables à la structure et à la composition des économies provinciales.

Groupe d'âge et tendances en matière de résultats sur le marché du travail

Les jeunes adultes sont généralement plus susceptibles d'occuper un emploi que ne le sont leurs aînés. En 2011 au Canada, les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) ayant un niveau de scolarité « inférieur au deuxième cycle du secondaire » présentaient un taux d'emploi d'environ 16 points de pourcentage plus élevé, en moyenne, que celui de leurs homologues âgés de 55 à 64 ans (tableau A.3.2). Dans le cas des personnes dont le plus haut niveau de scolarité se trouvait dans l'une ou l'autre des catégories, « deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire » ou « tertiaire », un écart d'environ 19 points de pourcentage séparait les jeunes adultes des plus âgés.

En 2000, 2005, 2008 et 2011, les personnes ayant fait des études de niveau tertiaire affichaient des taux d'emploi systématiquement supérieurs à ceux des personnes n'ayant pas atteint ce niveau de scolarité[23] – et ce partout au Canada, tout comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE (tableau A.3.2). Une analyse selon le niveau de scolarité au fil du temps révèle relativement peu de variation dans les taux d'emploi des adultes âgés de 25 à 64 ans globalement[24]. L'analyse montre également plus de stabilité dans les taux associés aux personnes âgées de 25 à 34 ans que dans ceux associés aux personnes âgées de 55 à 64 ans.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe, et comment cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure[25]). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

23. Pour plus de renseignements concernant l'impact du niveau d'éducation des individus sur les taux d'emploi, voir les feuillets d'information suivants du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) : *Niveau de scolarité et emploi : le Canada dans un contexte international* (numéro 8), Statistique Canada, numéro de catalogue 81-599-X, et *Le ralentissement économique et le niveau de scolarité* (numéro 9), Statistique Canada, numéro de catalogue 81-599-X.
24. Voir aussi le tableau A.3.2, Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 and 2011 dans l'édition 2012 de ce rapport.
25. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Détermination de la situation d'activité » dans le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit no 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Les données de 2011 pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[26]. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

26. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit no 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et D2), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'indicateur D1), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influer sur le niveau de dépense au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement entre les provinces et territoires et avec d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Observations

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement[27] en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves/étudiants (comme des variations dans le taux d'encadrement), mais aussi par des différences dans le niveau relatif de rémunération et de prix[28].

27. Cet indicateur (B1) présente les dépenses des établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses d'éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
28. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Il était impossible de faire un tel ajustement pour les différences du coût de la vie entre provinces et territoires.

Dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement : éducation primaire et secondaire

Les dépenses annuelles par élève aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire donnent la mesure de l'investissement financier consenti par individu à ces niveaux. Au Canada en 2009-2010, la moyenne des dépenses unitaires pour tous les niveaux du pré-primaire au secondaire était de 11 772 $ (tableau B.1.1.1). Les chiffres étaient beaucoup plus élevés dans les territoires : 26 274 $ dans les Territoires du Nord-Ouest, 20 716 $ au Yukon, et 16 462 $ au Nunavut. Dans les provinces, c'était en Alberta (13 697 $) que les dépenses étaient les plus élevées et au Québec (10 652 $) qu'elles étaient les moins élevées[29].

Dans l'ensemble du Canada, les dépenses unitaires étaient plus élevées au niveau secondaire qu'au niveau primaire (tableau B.1.1.1). C'était le cas dans la plupart des provinces et territoires, avec seulement de petites différences au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Les dépenses unitaires étaient plus élevées au primaire qu'au secondaire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Colombie-Britannique et au Yukon[29]. Les différences les plus marquées ont été notées en Saskatchewan (les dépenses au secondaire étaient 53 % plus élevées qu'au primaire), à Terre-Neuve-et-Labrador (38 %), en Alberta (35 %) et au Nunavut (32 %).

Pour comparer le Canada aux pays de l'OCDE[30], il a fallu convertir les dépenses par élève en monnaie comparable sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) (tableau B.1.1.2). Les pays de l'OCDE (données de 2010) dépensaient par an et par élève 7 974 $ (dollars US) en moyenne, dans l'enseignement primaire (CITE 1) (graphique B.1.1.1). Au Canada, la moyenne était de 9 580 $ (CITE 0-2)[31] Ces chiffres en dollars US étaient plus élevés que la moyenne de l'OCDE dans toutes les provinces et territoires, la Nouvelle-Écosse (8 719 $) et la Saskatchewan (8 865 $) ayant les chiffres les plus bas, alors que les territoires (21 467 $ dans les Territoires du Nord-Ouest, 18 927 $ au Yukon et 12 625 $ au Nunavut), l'Alberta (10 423 $), le Manitoba (10 035 $), et la Colombie-Britannique (9 953 $) avaient les chiffres les plus élevés.

29. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.
30. Les données indiquées pour le Canada dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* comprennent les dépenses du Canada au titre de l'éducation à l'étranger (p. ex., des écoles du ministère de la Défense nationale) et les dépenses non réparties du gouvernement fédéral (p. ex., des transferts d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada aux bandes indiennes pour l'opération de leurs programmes, des transferts de Patrimoine canadien aux associations, et les coûts non distribués d'administration de ces programmes). Elles seront donc un peu plus élevées que celles présentées dans les tableaux de ce chapitre, car celles-ci ne font que la somme des dépenses dans toutes les provinces.
31. Les données disponibles pour les provinces et territoires permettent seulement une répartition en deux catégories : élémentaire et secondaire (dont la définition varie selon les provinces et territoires [voir la section Définitions, sources et méthodologie de cet indicateur]). Cependant, l'OCDE calcule des chiffres pour chaque catégorie de la CITE individuellement et ne présente pas un total comparable pour la CITE 0-2.

Graphique B.1.1.1
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, 2009-2010

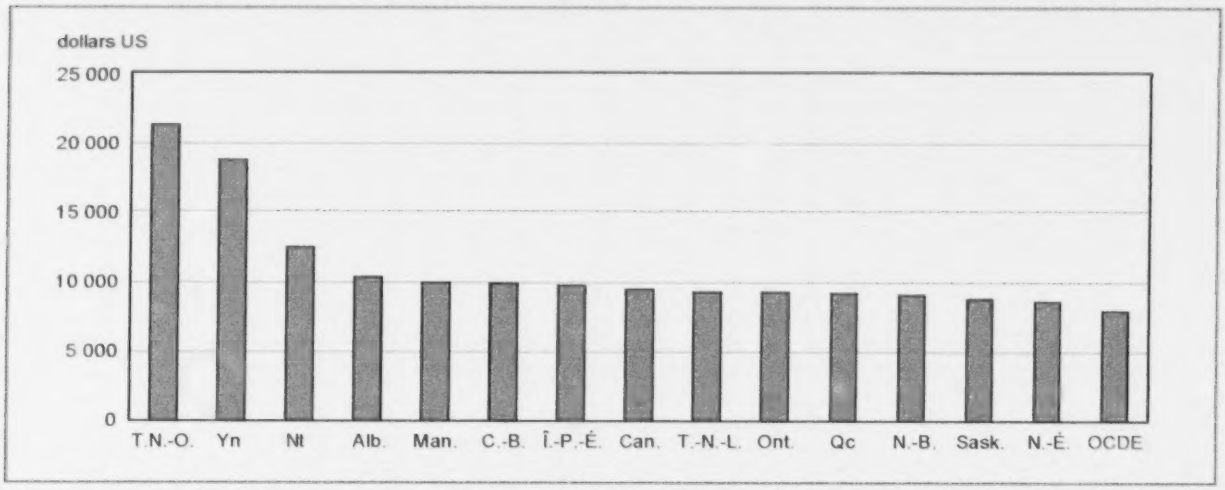

Note : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein.
Source : Tableau B.1.1.2.

Pour les pays de l'OCDE, les dépenses moyennes au secondaire étaient de 9 322 $ par élève (tableau B.1.1.2; graphique B.1.1.2), 17 % de plus qu'au primaire. Au Canada (10 166 $ dollars US par élève), les dépenses au deuxième cycle du secondaire n'étaient que de 6 % supérieures à celles du primaire. Ces dépenses par élève étaient plus faibles que la moyenne de l'OCDE dans trois provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique, et le Québec)[29].

Au Canada, pour le niveau primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % des dépenses unitaires en 2009-2010, tandis que les services auxiliaires représentaient environ 5 % du total[32] (tableau B.1.2.2; graphique B.1.2). La proportion des services auxiliaires dans les dépenses unitaires totales variait entre 3,4 % et 6,6 % dans les provinces. Dans les territoires par contre, la part qui revenait aux services auxiliaires était beaucoup plus faible : 1,5 % au Nunavut, 0,9 % au Yukon et 0,6 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les dépenses au titre des services éducatifs proprement dits représentaient en moyenne 94 % des dépenses unitaires de l'enseignement primaire à l'enseignement postsecondaire non tertiaire (tableau B.1.2.2).

32. Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction. Sont notamment visées les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, du matériel didactique, des manuels, et de l'administration des établissements. Les dépenses sur les services auxiliaires comprennent les services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et les services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels).

Graphique B.1.1.2
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement secondaire, 2009-2010

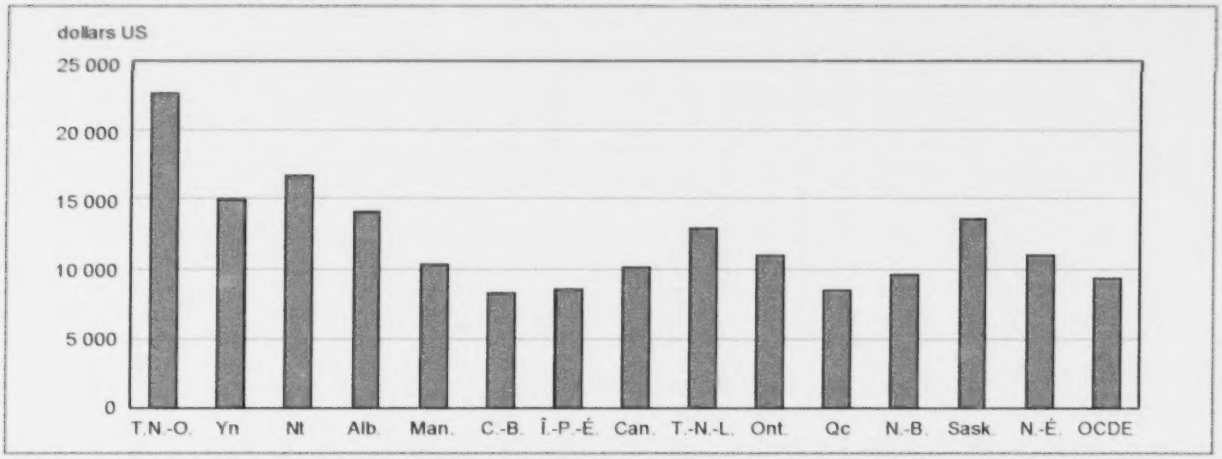

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein.
Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.
Source : Tableau B.1.1.2.

Graphique B.1.2
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2009-2010

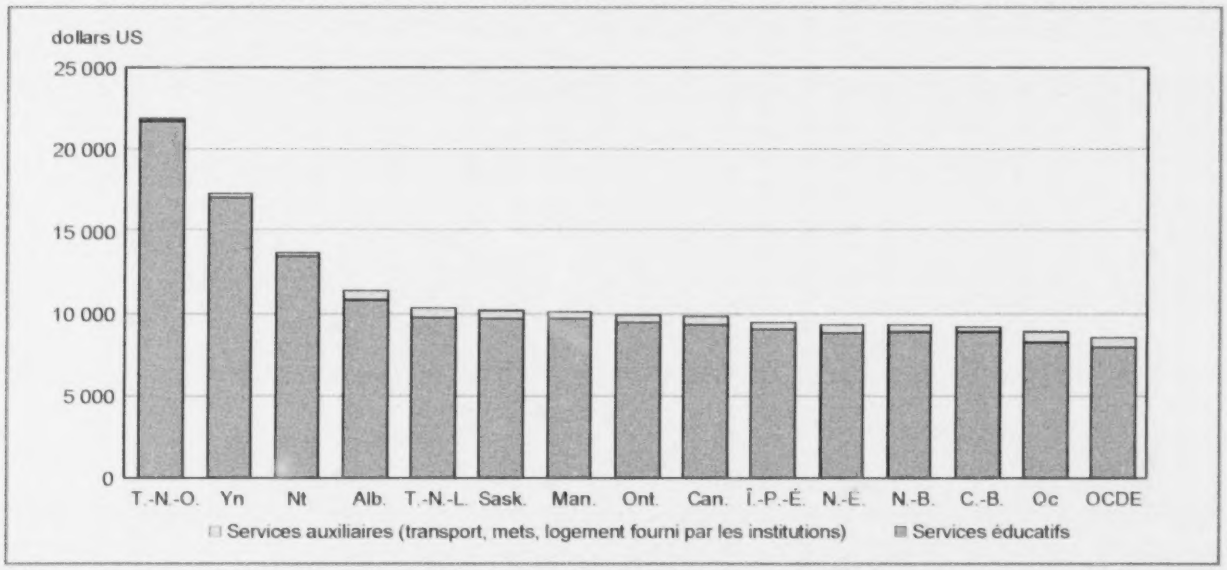

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein. Les chiffres de l'OCDE incluent les niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire.
Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.
Source : Tableau B.1.2.2.

Dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement : secteur universitaire

Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant étaient en moyenne de 32 409 $ (dollars canadiens) au Canada[33] en 2009-2010 (tableau B.1.1.1; graphique B.1.1.3). Elles étaient les plus élevées par rapport à la moyenne canadienne en Alberta (59 % de plus), en Saskatchewan (26 %), à l'Île-du-Prince-Édouard 10 %, et en Colombie-Britannique (8 %).

La comparaison des dépenses par élève/étudiant entre les niveaux d'enseignement montre le degré de priorité qui est accordé à chacun de ces niveaux par chaque province et territoire et le coût unitaire relatif de l'enseignement à ces niveaux. Les dépenses unitaires en éducation augmentaient avec le niveau d'enseignement dans pratiquement toutes les provinces, mais les écarts relatifs entre niveaux variaient d'une province à l'autre. En moyenne, au Canada, les dépenses par élève/étudiant au niveau universitaire étaient 2,82 fois celles au niveau primaire (graphique B.1.3). Ce ratio se trouvait entre 2,24 au Manitoba et 4,11 en Alberta.

Graphique B.1.1.3
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement universitaire, 2009-2010

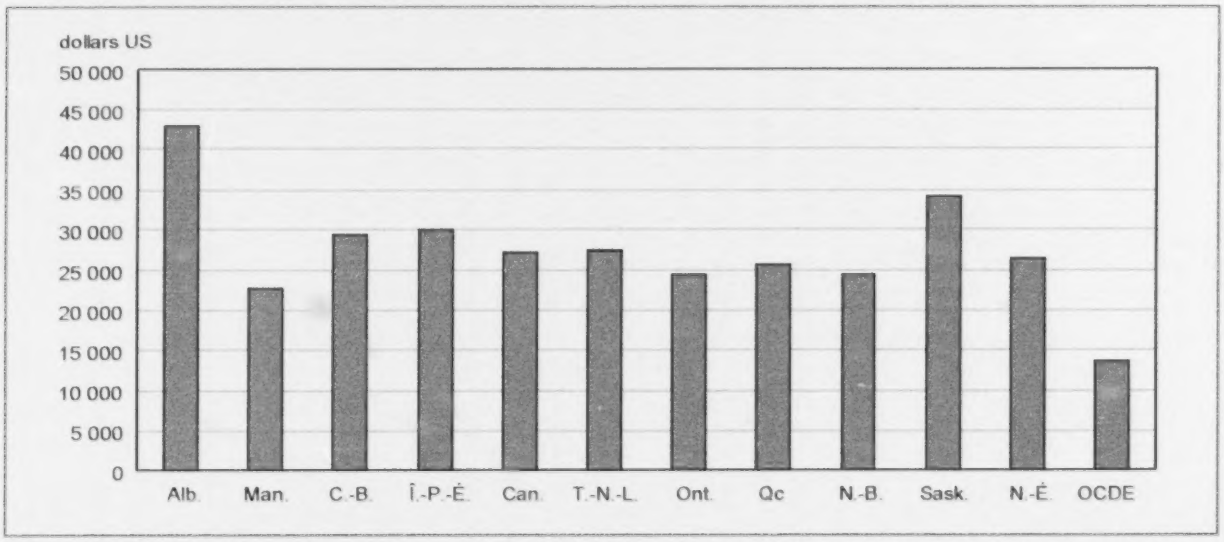

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps plein.
La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6). Les chiffres des provinces et territoires et la moyenne canadienne sont pour le niveau universitaire (ISCED 5A/6).
Source : Tableau B.1.1.2.

33. La comparaison des dépenses du secteur universitaire avec la moyenne de l'OCDE n'a pu être effectuée puisque l'OCDE n'a produit qu'un total pour l'éducation tertiaire cette année, sans désagréger le secteur universitaire.

Graphique B.1.3
Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à la moyenne pour l'enseignement primaire, 2009-2010

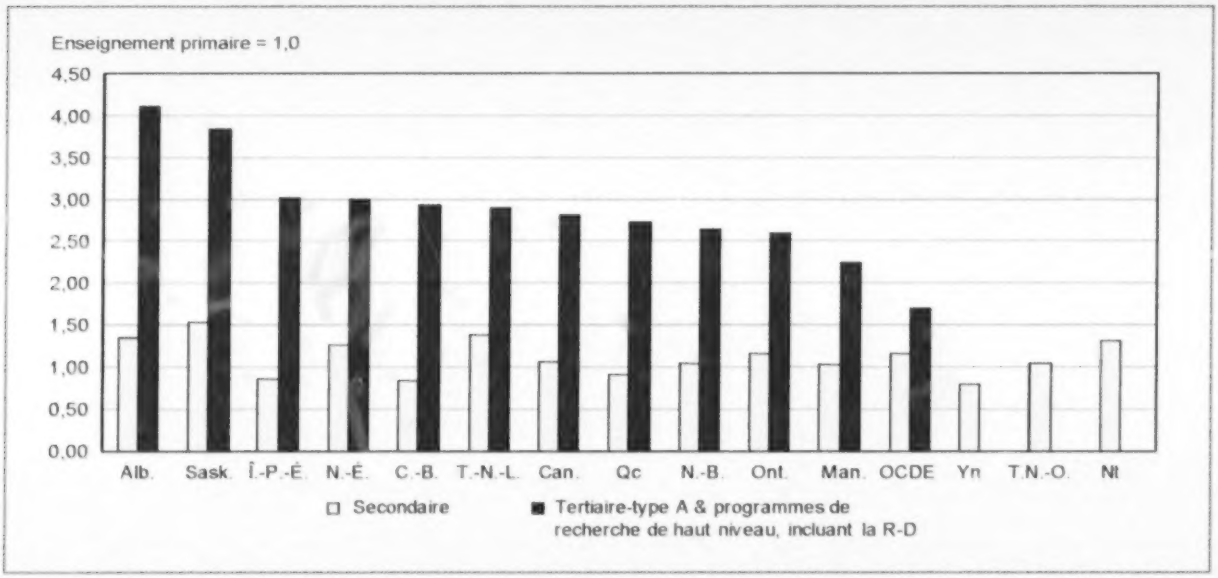

Notes : Dans ce graphique, la moyenne de l'OCDE pour le tertiaire de type A inclut en fait le secteur tertiaire en entier (CITE 5A, 5B, 6). Les chiffres pour les provinces et les territoires et pour la moyenne du Canada sont pour le secteur universitaire (CITE 5A/6). Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.

Source : Tableau B.1.1.2.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2009-2010 (avril 2009 à mars 2010) et sont pour les niveaux élémentaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est également développée pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012[34].

Les dépenses unitaires pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

En ce qui concerne le Canada, les données financières pour le primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) (pour les estimés de la dépense en capital pour trois provinces), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières

34. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Nations), l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données financières obtenues aux niveaux primaire et secondaire ne sont pas réparties par niveau. Puisque les salaires sont le poste le plus important des finances, les dépenses par niveau ont été réparties selon un estimé de la masse salariale destiné à chaque niveau. L'EEPS ne fournit pas le détail des enseignants par niveau. Dans le Recensement de 2006, les enseignants de chaque province et territoire, ont déclaré s'ils enseignaient au primaire ou au secondaire ainsi que leurs salaires moyens. La masse salariale a été obtenue en multipliant, à chaque niveau, le nombre d'enseignants par le salaire moyen à ce niveau. Pour chaque province et territoire, la proportion de la masse salariale allant à chaque niveau a ensuite été utilisée pour multiplier les dépenses totales; c.-à-d. que si 69 % de la masse salariale dans une administration allait au niveau primaire, nous avons fait l'hypothèse que 69 % des dépenses totales étaient attribuables à ce niveau.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de l'addition des effectifs dans les écoles publiques et privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2009-2010 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2008-2009 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2009-2010[29].

La pondération des effectifs entre primaire et secondaire est implicite dans la définition que nous avons donnée de l'école secondaire[35], qui varie de la 7e à la 11e (Québec), 8e à 12e (Colombie-Britannique et Yukon), 9e à 12e année (Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba) jusqu'à la 10e à 12e (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), étant donné que les enseignants déclarent eux-mêmes s'ils enseignent au primaire ou au secondaire, et que la définition du secondaire varie selon la province (dans les tableaux B.1.1.1 à B.1.2.2, ces années sont incluses dans la CITE 3 « deuxième cycle du secondaire »). Une pondération différente a été utilisée dans le calcul des chiffres pour le Canada qui apparaissent dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*. Dans cette publication, les effectifs du deuxième cycle du secondaire ont été définis comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada. Les facteurs de pondération ont été calculés à partir des effectifs dans les années scolaires respectives pour les écoles publiques et privées (EEPS) de l'année scolaire 2009-2010, puis appliqués aux effectifs pondérés totaux correspondant à l'année financière 2009-2010.

Le tableau suivant donne les facteurs de pondération pour les dépenses et les effectifs au Canada.

Facteurs de pondération utilisés pour diviser les dépenses et les effectifs par niveau

	Élémentaire		Secondaire		
Province ou territoire	Dépenses	Effectifs	Dépenses	Effectifs	Définition du secondaire
	pourcentage				années
Terre-Neuve-et-Labrador	65,8	72,5	34,2	27,5	10 à 12
Île-du-Prince-Édouard	73,4	70,1	26,6	29,9	10 à 12
Nouvelle-Écosse	68,3	73,3	31,7	26,7	10 à 12
Nouveau-Brunswick	63,6	64,5	36,4	35,5	9 à 12
Québec	51,0	48,6	49,0	51,4	7 à 11
Ontario	59,5	63,5	40,5	36,5	9 à 12
Manitoba	63,6	64,0	36,4	36,0	9 à 12
Saskatchewan	62,7	71,5	37,3	28,5	10 à 12
Alberta	66,6	72,8	33,4	27,2	10 à 12
Colombie-Britannique	58,1	54,0	41,9	46,0	8 à 12
Yukon	63,4	58,0	36,6	42,0	8 à 12
Territoires du Nord-Ouest	69,6	71,1	30,4	28,9	10 à 12
Canada (dans ce rapport)	59,1	60,9	40,9	39,1	
Canada (rapport de l'OCDE)	59,4	64,6	40,6	35,4	9 à 12

35. Voir Figure 1 dans l'Annexe 1 : Structure de l'éducation et de la formation au Canada dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : Manuel pour le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*.

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'enquête de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2008-2009 et 2009-2010 ont été utilisés. Dans un premier temps, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2009-2010 (d'avril 2009 à mars 2010) en combinant 5/12e de la première et 7/12e de la deuxième.

Pour fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,200 (pour l'année calendaire 2009) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'un estimé de la proportion d'autres postes des dépenses courantes affectés à la recherche et développement. En regard de la révision actuelle des pratiques de déclaration dans l'enquête financière principale (l'enquête de l'ACPAU), en particulier en ce qui a trait aux dépenses en recherche et développement, les chiffres provinciaux/territoriaux sur la R&D ne seront pas publiés cette année.

La moyenne de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Ayant affecté 6,7 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2009, le Canada consacrait un peu plus que la moyenne estimée de 6,3 % de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (en fonction des pays membres pour lesquels on disposait de données comparables) (tableau B.2.1). En comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, la Corée du Sud, la Norvège, Israël et les États-Unis consacraient aux établissements d'enseignement une part plus importante de leur PIB que ne le fait le Canada. Les parts estimées pour plusieurs autres pays de l'OCDE étaient inférieures à celle du Canada. C'était le cas pour l'Australie (6,1 %), la Slovénie (5,9 %), la Suisse (5,6 %), le Royaume-Uni (6,5 %), le Portugal (5,8 %) et l'Autriche (5,8 %)[36].

L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre. En 2009, le Nunavut (8,8 %), l'Île-du-Prince-Édouard (8,6 %), la Nouvelle-Écosse (8,3 %) et le Yukon (7,0 %) avaient investi la plus grande proportion de leur PIB dans les établissements d'enseignement (tableau B.2.1; graphique B.2.1). Non seulement la proportion du PIB investi en éducation dans la plupart des provinces/territoires dépassait la moyenne canadienne de (6,7 %), mais elle était supérieure à la moyenne globale de 6,3 % de l'OCDE. Les estimations pour la Colombie-Britannique (6,4 %), Terre-Neuve-et-Labrador (5.9 %), la Saskatchewan (6,2 %) et l'Alberta (5,5 %) étaient légèrement inférieures à la moyenne nationale[37].

Enseignement primaire et secondaire

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 61,9 % (3,9 % de 6,3 %) des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement sont investies dans l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, ce qui n'est pas une surprise puisque l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire sont obligatoires et que les effectifs du deuxième cycle du secondaire sont généralement élevés. Au Canada, 58,4 %

36. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.
37. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2009-2010 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1, colonnes 5 et 6).

Graphique B.2.1
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2009

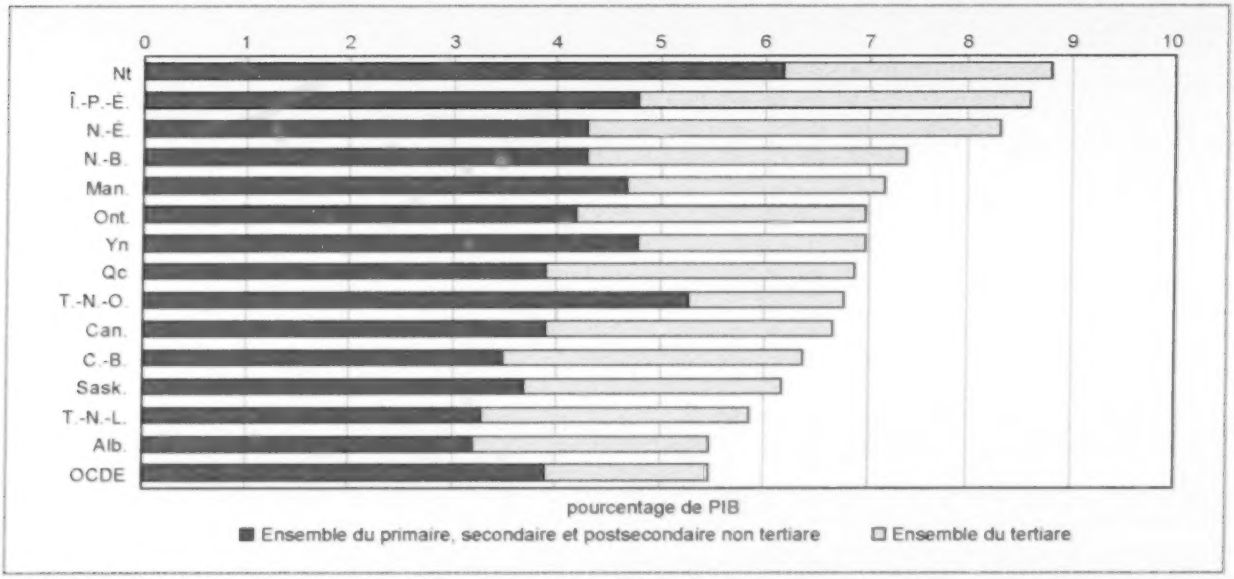

Source : Tableau B.2.1.

(soit 3,9 % de 6,7 %) de la richesse nationale investie en éducation en 2009 était consacrée à ces niveaux d'enseignement[38], ce qui est inférieur à la moyenne de 61,9 % (soit 3,9 % de 6,3 %) pour l'ensemble des pays de l'OCDE (tableau B.2.1)[39].

En 2009, dans l'ensemble des provinces et des territoires, plus de la moitié de l'argent investi en éducation a été dirigé vers le secteur de l'enseignement primaire et secondaire (tableau B.2.1, colonne 2 en pourcentage de la colonne 9). Dans trois des provinces, dont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ontario, ainsi que dans les territoires, la proportion dépassait la moyenne canadienne. Dans le cas des autres provinces, les données révèlent des proportions inférieures ou similaires à la moyenne canadienne, allant de 51,8 % en Nouvelle-Écosse à 58,4 % en Alberta. Plus de 70 % des dépenses en éducation étaient consacrées à l'enseignement primaire et secondaire dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

En 2009, 41,8 % (soit 2,8 % de 6,7 %) de la part du PIB canadien investie en éducation a été au secteur tertiaire (tableau B.2.1, colonne 6 en pourcentage de la colonne 9). Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (38,4 %) et le Chili (37,5 %), consacraient la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

La Nouvelle-Écosse était la province où la plus forte proportion, (48,2 % [soit 4,0 % de 8,3 %]) de l'argent investi en éducation a été dirigé vers l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1; graphique B.2.1). Les proportions pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et la Colombie-Britannique étaient

38. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation pré-primaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.
39. Les valeurs sont calculées sur la base de chiffres non arrondis; les tableaux présentent des valeurs arrondies.

aussi similaires ou supérieures à la moyenne canadienne de 41,8 %. En Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, les proportions estimées pour 2009 étaient inférieures à la moyenne canadienne. Avec peu d'institutions au niveau tertiaire, les proportions investies dans les trois territoires étaient comme prévu, nettement inférieures à la moyenne canadienne, soit moins du tiers.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par établissements à vocation pédagogique les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance[40]. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada[41] et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2009. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2010) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2012.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

40. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.
41. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

Au Canada en 2009, une part substantielle des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement: 92,0 % au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 88,8 % au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.3.1; graphique B.3.1.1 et graphique B.3.1.2). Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit, respectivement, 91,3 % et 90,3 %[42,43]. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités et incluent la rémunération du personnel.

La part substantielle des dépenses en éducation attribuée aux dépenses de fonctionnement se retrouve dans toutes les provinces et territoires. La proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post secondaire non tertiaire était moins élevée que la moyenne canadienne à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans l'enseignement tertiaire, la proportion des dépenses de fonctionnement était moins élevée que la moyenne canadienne au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, et en Alberta.

Selon les données récentes de l'OCDE, la part relative des dépenses de fonctionnement variait considérablement d'un pays à l'autre : de 77,9 % en Australie à 98,0 % en Autriche au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et de 78,5 % en République slovaque à 95 % ou plus en Belgique, en Suède, en Finlande, et au Danemark au niveau de l'enseignement tertiaire.

42. Au Canada les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type B (CITE 5B). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.
43. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique B.3.1.1
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, 2009

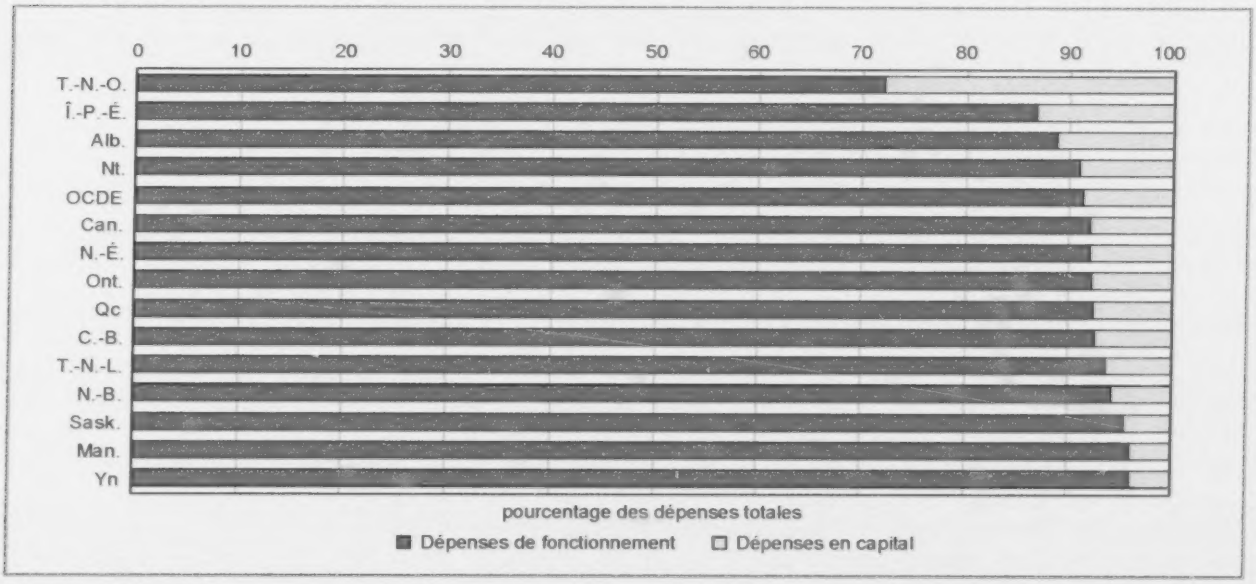

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.1.2
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2009

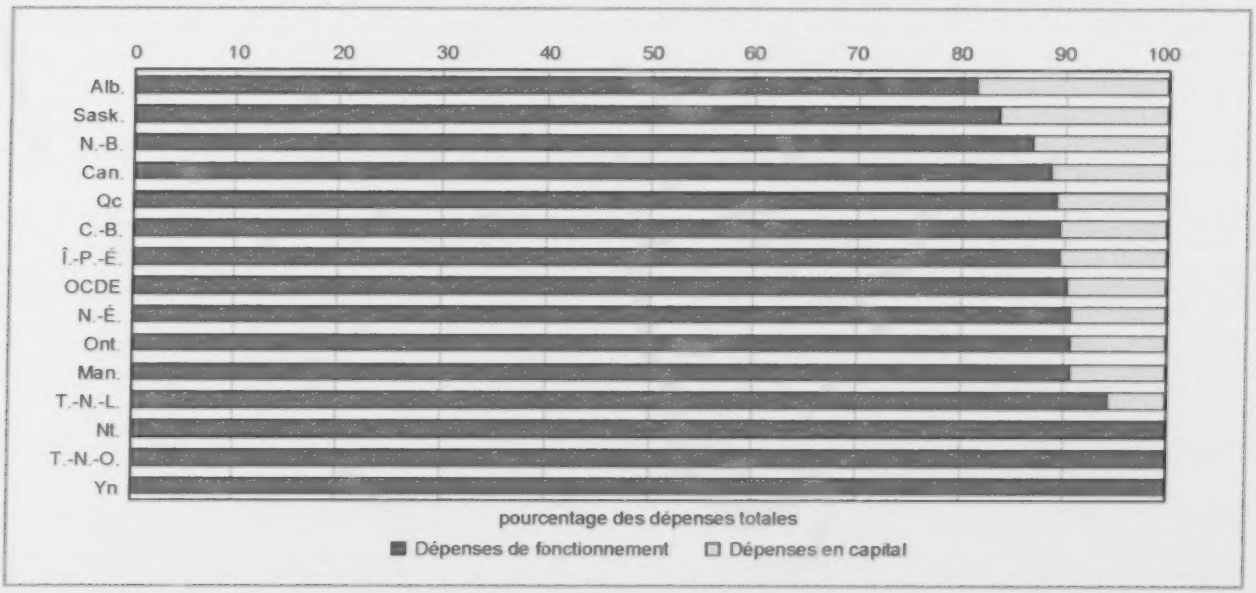

Source : Tableau B.3.1.

Rémunération du personnel

Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires). En 2009, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (77,4 %), surtout celle des enseignants (62,5 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE (tableau B.3.1; graphique B.3.2.1). Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 64,7 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 37,1 %, à la rémunération des enseignants (tableau B.3.1; graphique B.3.2.2).

À l'instar de la situation observée au Canada, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires (tableau B.3.1; graphique B.3.2.1 et graphique B.3.2.2). Au niveau primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion variait entre 70,4 % en Saskatchewan et 84,8 % au Nunavut, alors qu'au niveau tertiaire, les proportions s'échelonnaient de 56,2 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 68,7 % au Québec.

Graphique B.3.2.1
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et postsecondaires non tertiaires, 2009

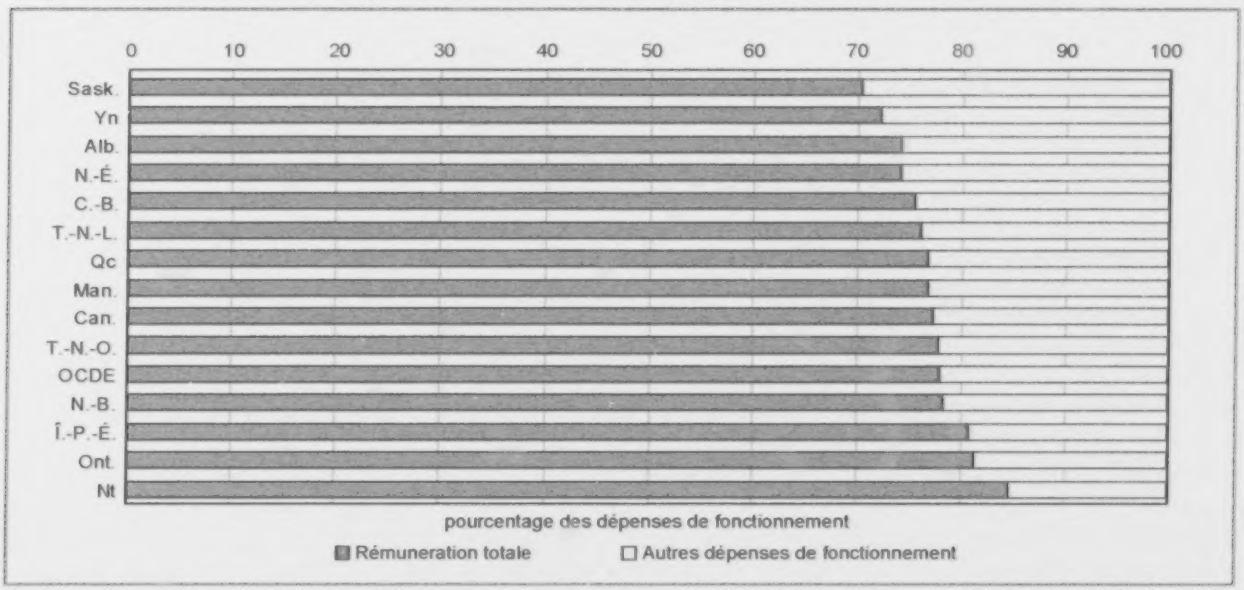

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2.2
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2009

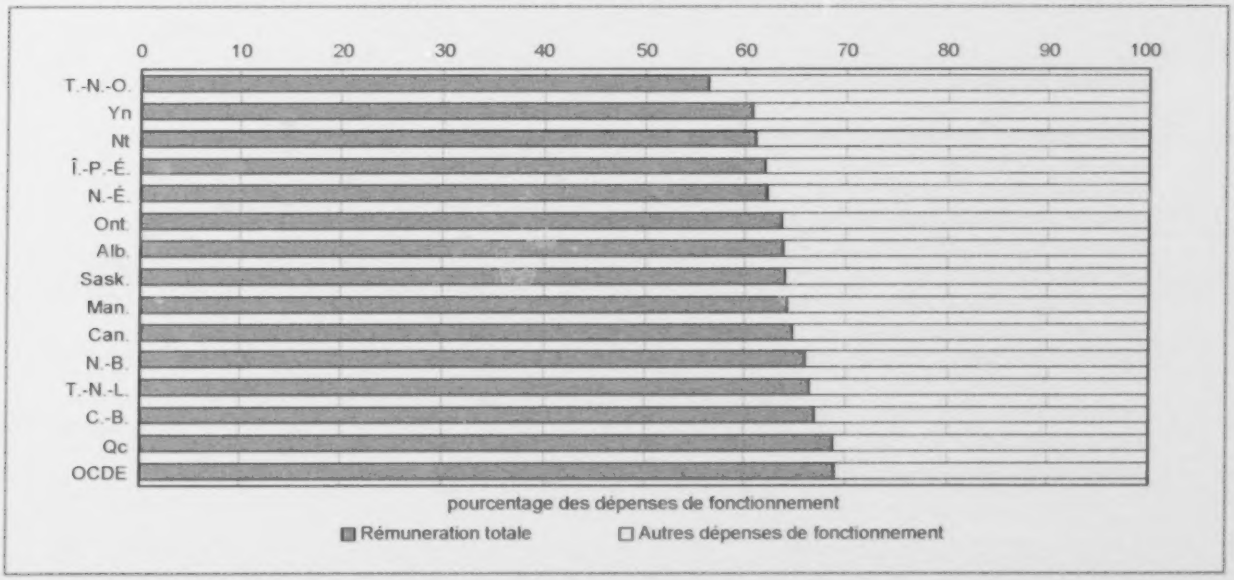

Source : Tableau B.3.1.

Dépenses en capital

En 2009 au Canada, 11,2 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9,7 % (tableau B.3.1) pour les pays de l'OCDE. La proportion des dépenses de l'enseignement tertiaire affectées aux dépenses en capital s'échelonnait de 5.7 % à Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'à 18.6 % en Alberta. Les proportions à l'Île-du-Prince-Édouard (10,4 %), en Colombie-Britannique (10,4 %), et au Québec (10,8 %) (graphique B.3.1.2) étaient proches de la moyenne canadienne. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes[44].

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses en capital était plus faible que celle attribuée au niveau de l'enseignement tertiaire tant au Canada (8,0 %) que dans les pays de l'OCDE (8,7 %) (tableau B.3.1; graphique B.3.1.1 et graphique B.3.1.2). C'était également le cas dans la plupart des provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador où les dépenses en éducation attribuée aux dépenses en capital pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire sont légèrement plus élevées qu'au niveau tertiaire. Dans les trois territoires, les dépenses en capital attribuées au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire représentaient entre 4,0 % (au Yukon) et 27,9 % (dans les Territoires du Nord-Ouest) des dépenses totales en éducation, mais avec peu d'institutions au niveau tertiaire (il y a quatre collèges dans les territoires), elles étaient négligeables.

La répartition de ces dépenses est demeurée relativement stable depuis les cinq dernières années pour le Canada et les provinces, les territoires présentant un peu plus de variabilité, notamment au niveau de la distribution des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire.

44. En 2009, le gouvernement fédéral a mis sur pied un stimulant économique appelé *Programme d'infrastructure du savoir (PIS)* afin de revitaliser les établissements universitaires et collégiaux à travers le pays.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction. Sont notamment visées les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, du matériel didactique, des manuels, de l'administration des établissements.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2009 et les chiffres sont tirés de sept enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2010; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[45], qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire[46]. L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. D'autres, notamment ceux des pays en développement, doivent parfois quitter leur pays d'origine pour entreprendre des études de niveau tertiaire. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont généralement bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

45. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.
46. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Au Canada, en 2010, plus de 100 000 étudiants internationaux étaient inscrits dans des programmes de formation tertiaire, dont la grande majorité de ceux-ci (72,2 %) dans des programmes de niveau tertiaire de type A (graphique C.1.1; tableau C.1.1). Ils représentaient 7,5 % des effectifs de l'enseignement tertiaire, une proportion un peu plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE (6,9 %). La proportion des effectifs de l'enseignement tertiaire que représentent les étudiants internationaux est très variable dans les pays de l'OCDE, de 19,8 % en Australie à moins de un pourcent au Chili[47]. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet (voir la définition détaillée dans la section « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur).

Même si le point central de cette analyse porte sur les étudiants internationaux, il est important de noter qu'en 2010, le Canada a accueilli 4,7 % de tous les « étudiants étrangers »[48] (c'est-à-dire, tous les étudiants qui poursuivent une éducation dans un pays pour lequel ils ne détiennent pas la citoyenneté) inscrits dans des programmes de formation tertiaire, comparativement à 4,6 % en 2000. Il se classe sixième au niveau des parts de marché après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, et l'Australie. À l'échelle mondiale, le nombre d'étudiants inscrits en dehors de leur pays de citoyenneté a augmenté de 2,1 millions à 4,3 millions entre

Graphique C.1.1
Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, provinces, 2010

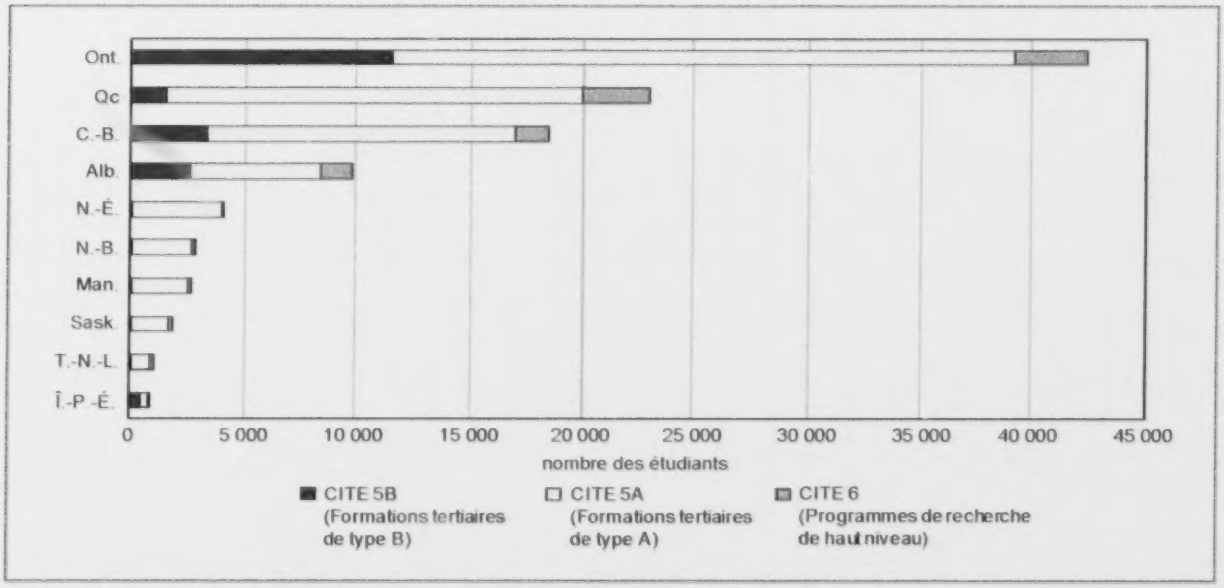

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

47. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org
48. L'OCDE présente une série chronologique plus longue sur les étudiants étrangers, les données sur les étudiants internationaux étant recueillies seulement depuis 2005. Le nombre d'étudiants internationaux est une statistique plus intéressante du point de vue canadien. Les différences entre les deux concepts sont expliquées dans la section « Définitions, sources et méthodologie » à la fin du présent chapitre.

2000 et 2011, une augmentation de 105,9 %. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents (voir la définition détaillée dans la section « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur).

À l'échelle provinciale, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire s'étalait de 5,3 % en Saskatchewan à 14,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Les étudiants internationaux représentaient une proportion plus élevée de l'ensemble des inscriptions au niveau tertiaire qu'au Canada et dans l'ensemble des pays de l'OCDE dans quatre provinces : l'Île-du-Prince-Édouard (14,4 %), le Nouveau-Brunswick (11,2 %), la Colombie-Britannique (10,5 %) et la Nouvelle-Écosse (8,8 %). Les chiffres pour le Canada sont tirés du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (pour plus de renseignements, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que « Les catégories de la CITE et leur description » par rapport au SIEP, dans la section Notes aux lecteurs).

Étudiants internationaux et type d'enseignement tertiaire

Au Canada, les étudiants internationaux représentaient environ un cinquième (21,8 %) des effectifs des programmes CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau), une proportion plus forte des effectifs que dans les programmes CITE 5A (enseignement tertiaire de type A, 7,2 %) et CITE 5B (enseignement tertiaire de type B,6,4 %). On observe cette tendance dans presque toutes les provinces (tableau C.1.1; graphique C.1.2). Parallèlement, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux comptaient pour 19,6 % des effectifs dans les programmes de recherche de haut niveau, pour 6,9 % des effectifs dans les programmes tertiaires de type A et pour 3,6 % des effectifs dans les programmes tertiaires de type B. Si les tendances varient d'un pays de l'OCDE à l'autre, certains pays, dont l'Australie (concurrent important du Canada sur le marché des étudiants internationaux), comptent une proportion élevée d'étudiants internationaux inscrits à la fois aux programmes d'enseignement tertiaire de type A (20,8 %) et aux programmes de recherche de haut niveau (30,7 %).

Graphique C.1.2
Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2010

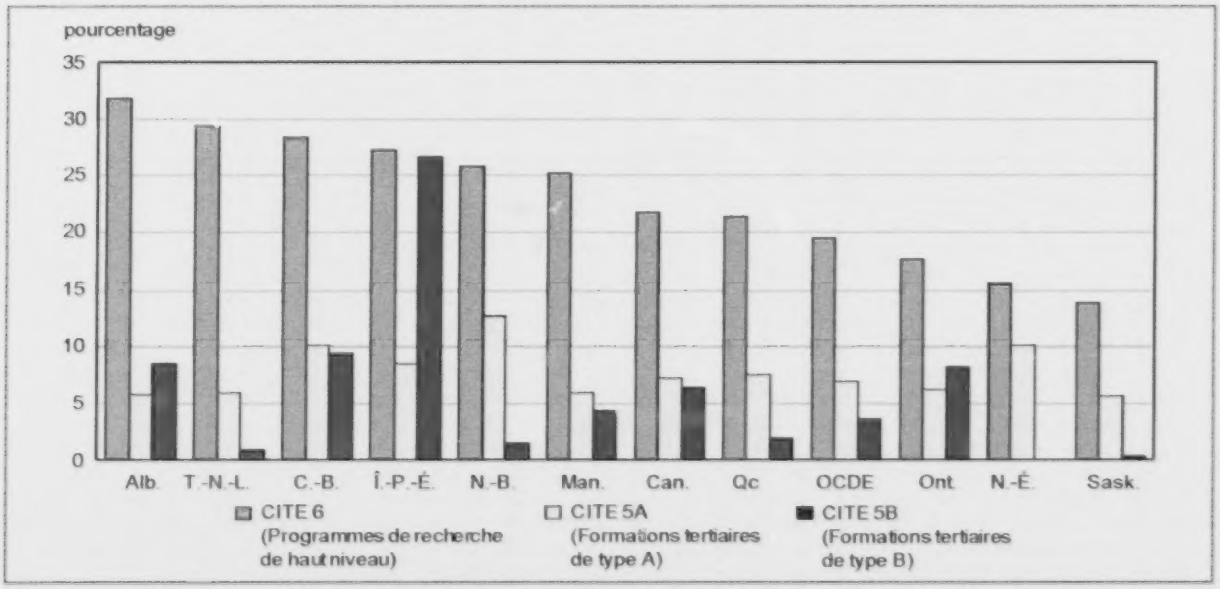

Source : Tableau C.1.1.

Sept provinces ont enregistré une proportion plus élevée d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau (CITE 6) que dans les pays de l'OCDE en général (19,6 %). L'Alberta (31,9 %), Terre-Neuve-et-Labrador (29,4 %) et la Colombie-Britannique (28,4 %) se retrouvent parmi les juridictions qui présentent les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau. Du côté international, la Suisse (49,5 %), le Royaume-Uni (40,9 %) et la Nouvelle-Zélande (39,7 %) présentaient les proportions les plus élevées dans cette catégorie.

En général, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes CITE 5A et 5B variait moins d'une province à l'autre. Dans toutes les provinces, ces étudiants représentaient entre 5,6 % et 12,7 % des effectifs de niveau tertiaire de type A, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse présentant les proportions les plus élevées. Au niveau tertiaire de type B, dans la majorité des provinces, les étudiants internationaux représentaient une proportion moins élevée que la proportion nationale (6,4 %). L'Île-du-Prince-Édouard fait exception : dans cette province, en 2010, 26,7 % des étudiants de niveau tertiaire de type B provenaient de l'étranger (tableau C.1.1; graphique C.1.2).

Variation du nombre d'étudiants internationaux

Entre 2001 et 2010, le nombre d'étudiants internationaux qui poursuivaient des études de niveau tertiaire au Canada est passé de 43 794 à 106 974, ce qui correspond à une augmentation moyenne de 10,4 % par année (tableau C.1.1). Durant cette période, cinq provinces affichaient des taux de croissance annuels moyens supérieurs à la moyenne canadienne. Le nombre d'étudiants internationaux a augmenté de 23,5 % en moyenne annuellement à l'Île-du-Prince-Édouard, de 14,2 % en Ontario, 12,0 % à Terre-Neuve-et-Labrador, 11,9 % au Manitoba et de 11,1 % en Alberta, alors que toutes les autres provinces ont connu des variations allant de 5,1 % à 8,9 %.

Origine et province d'étude des étudiants internationaux au Canada

En 2010, de tous les étudiants internationaux inscrits dans un programme de formation tertiaire au Canada, 58,7 % venaient d'Asie, 13,0 % d'Europe, 11,9 % d'Afrique, 8,1 % d'Amérique du Nord, 7,8 % d'Amérique latine et des Caraïbes et 0,5 % d'Océanie (tableau C.1.2; graphique C.1.3)[49]. Les étudiants de la Chine représentaient le groupe le plus important d'étudiants internationaux au Canada, soit 26,9 %, suivi des étudiants des États-Unis (7,7 %), de la France (7,4 %), de l'Inde (6,0 %) et de la Corée du Sud (4,4 %). On retrouve également une proportion élevée d'étudiants asiatiques dans les pays de l'OCDE, pour lesquels l'Asie est généralement la principale source d'étudiants internationaux, représentant plus de la moitié (52,0 %) du total[50].

L'Ontario (39,6 %), le Québec (21,4 %) et la Colombie-Britannique (17,3 %) ont attiré les plus fortes proportions d'étudiants internationaux en 2010 (tableau C.1.2; graphique C.1.1). Ensemble ils ont accueilli plus des trois quarts (78,4 %) des étudiants internationaux inscrits dans des programmes de formation tertiaire au Canada. Pour la plupart des provinces, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, l'Asie a fourni la proportion la plus importante d'étudiants internationaux, généralement suivi de l'Afrique et de l'Amérique du Nord (graphique C.1.4). La composition est différente au Québec où un plus grand nombre d'étudiants internationaux proviennent de l'Europe ou de l'Afrique, plutôt que de l'Asie. Au Nouveau-Brunswick, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a fourni le plus grand nombre d'étudiants internationaux, suivi de l'Asie.

La Chine a fourni les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux à toutes les provinces sauf le Québec et le Nouveau-Brunswick, (de 29,0 % en Ontario à 71,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard). Il n'est pas surprenant de constater qu'au Québec plus du quart (29,3 %) des étudiants internationaux inscrits dans les programmes de formation tertiaire soit d'origine française. Au Nouveau-Brunswick, en 2010 et depuis plus de 10 ans, un nombre substantiel d'étudiants internationaux proviennent de Trinidad et Tobago.

49. Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « autre » [origine non déclarée] a été exclue des calculs).
50. Veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.3, Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2011).

Graphique C.1.3
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada, 2010

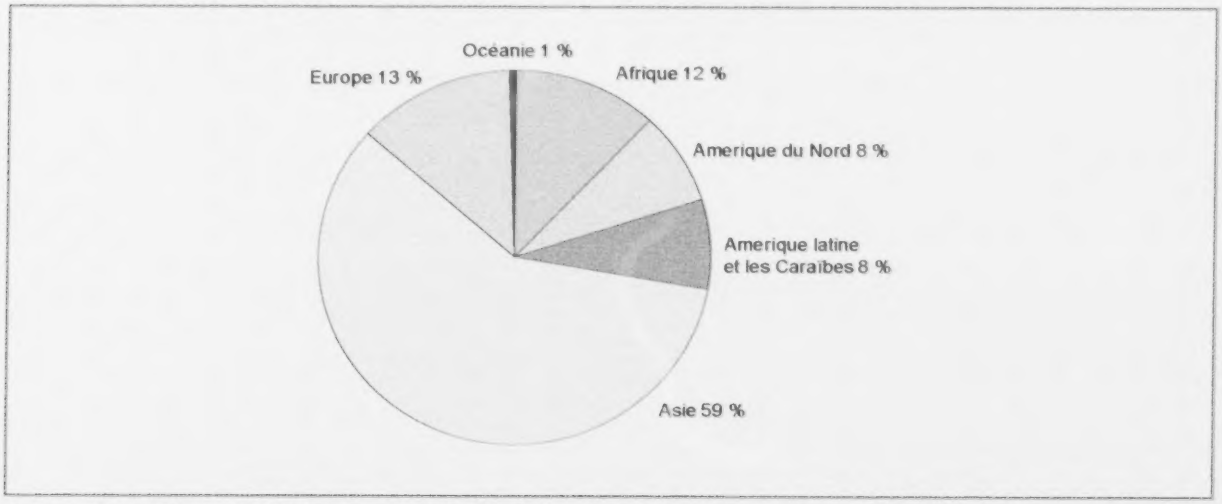

Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs).
Source : Tableau C.1.2.

Graphique C.1.4
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2010

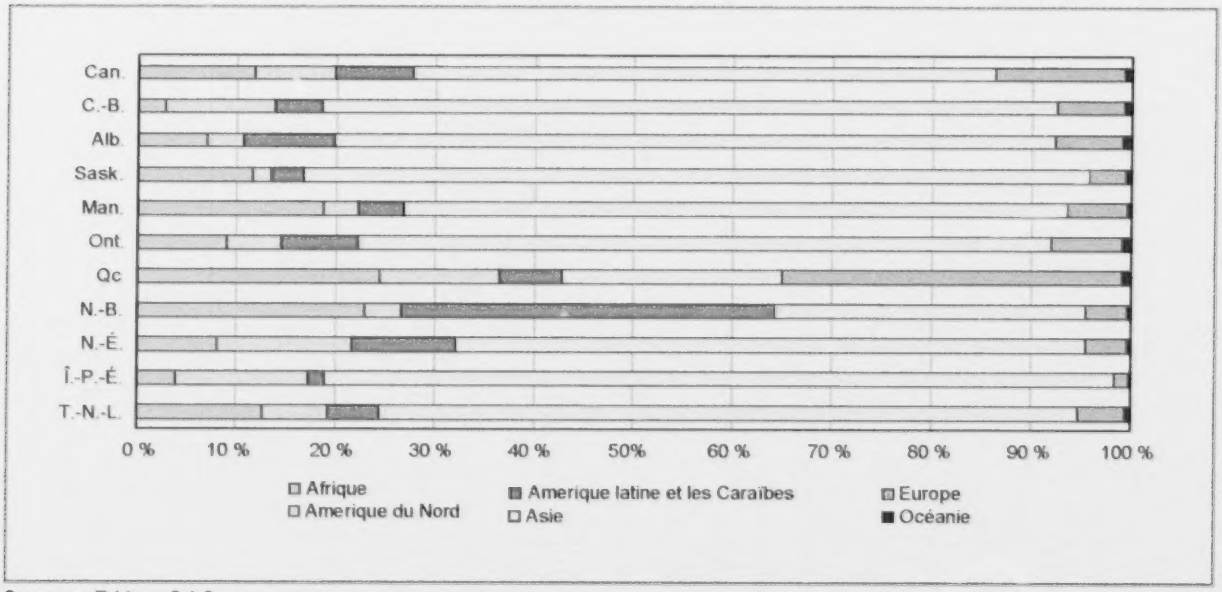

Source : Tableau C.1.2.

En 2010, l'Ontario a été le choix de la province d'étude le plus populaire auprès des étudiants internationaux de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Océanie. Le Québec a accueilli les proportions les plus élevées d'étudiants européens, africains, et nord-américains. Cette situation est probablement due au fait que les étudiants des pays francophones d'Afrique et ceux de France étaient inscrits dans les universités et collèges francophones du Québec et que des étudiants américains étaient attirés par les universités anglophones du Québec. Les proportions les plus élevées d'étudiants en provenance du Japon et de Taiwan étaient inscrits dans des universités et collèges de Colombie-Britannique.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire, ainsi que leur variation entre 2001 et 2010.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents[51], tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents[52].

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non-citoyens canadiens et non-résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens ou étrangers, mais excluent tous les citoyens canadiens qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2010-2011 (2009-2010 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2012 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1er décembre 2009 pour l'année académique 2009-2010). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudie à l'étranger et où ?*.

51. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que tout membre de leur famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.
52. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

C2 Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est « pas aux études » fait l'objet d'un examen plus approfondi axé sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation), un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (not in employment, education or training).

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail, où le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale se présentant aux jeunes gens peuvent ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Cet indicateur international rend compte du niveau d'éducation et de la situation d'emploi des jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans pour illustrer certains aspects de leur transition entre l'école et le marché du travail. En 2011, au Canada, 43,7 % des jeunes adultes de ce groupe d'âge étaient encore aux études (tableau C.2.1) dans une proportion considérablement variable entre les plus jeunes et les plus âgés (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3). La plus récente moyenne internationale pour les pays de l'OCDE[53], dont fait partie le Canada, était légèrement supérieure, puisque 47,2 % des jeunes de 15 à 29 ans étaient aux études (tableau C.2.1).

53. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont toujours aux études; l'estimation internationale de 2011 se chiffre à 85,6 %. En 2011, environ 8 jeunes Canadiens sur 10 (81,4 %) de cette plage d'âge étaient « aux études », alors que le reste des jeunes (18,6 %) n'étaient plus aux études (tableau C.2.1; graphique C.2.1.1). Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la moyenne des jeunes de 15 à 19 ans « pas aux études » se chiffrait à 14,4 %, une proportion proche de celle enregistrée aux États-Unis (13.8%). Au Canada, le chiffre de la population « pas aux études » peut sembler quelque peu élevé au premier coup d'œil, étant donné que la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans presque partout au pays et jusqu'à l'âge de 18 ans au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Ontario et au Nunavut. De nombreuses personnes du groupe d'âge des 15 à 19 ans peuvent être en réalité des diplômés du secondaire qui n'ont pas poursuivi leurs études pour le moment. Aussi, certains de ces jeunes de 15 à 19 ans étaient en emploi en 2011 (10,9 % de 18,6 %, « pas aux études »). Tous les chiffres du Canada sont tirés de l'Enquête sur la population active (EPA) (pour en savoir davantage, voir les « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur et la section des Notes aux lecteurs dans le présent rapport).

La proportion des jeunes adultes « aux études » était beaucoup moins élevée chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans en comparaison à leurs homologues plus jeunes, puisque la proportion diminuait d'environ la moitié, s'établissant à approximativement 4 personnes sur 10, autant au pays (40.1 %) qu'à l'échelle internationale (44,2 %) (tableau C.2.1; graphique C.2.1.2). En 2011, au Canada, 45,3 % des personnes âgées de 20 à 24 ans n'étaient « pas aux études » et avaient un emploi, ce qui reflète la transition au marché du travail. La moyenne correspondante de l'OCDE atteignait 37,5 %. Il n'est pas surprenant de constater que les proportions de personnes « aux études » sont les plus faibles dans le groupe des 25 à 29 ans, puisque les jeunes adultes de ce groupe d'âge sont les plus susceptibles d'être passés de l'école au marché du travail. Pour le Canada et l'OCDE, les proportions récentes de personnes « pas aux études » ayant un emploi dans ce groupe d'âge étaient respectivement 70,3 % et 64,2 % (tableau C.2.1; graphique C.2.1.3).

Graphique C.2.1.1
Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011

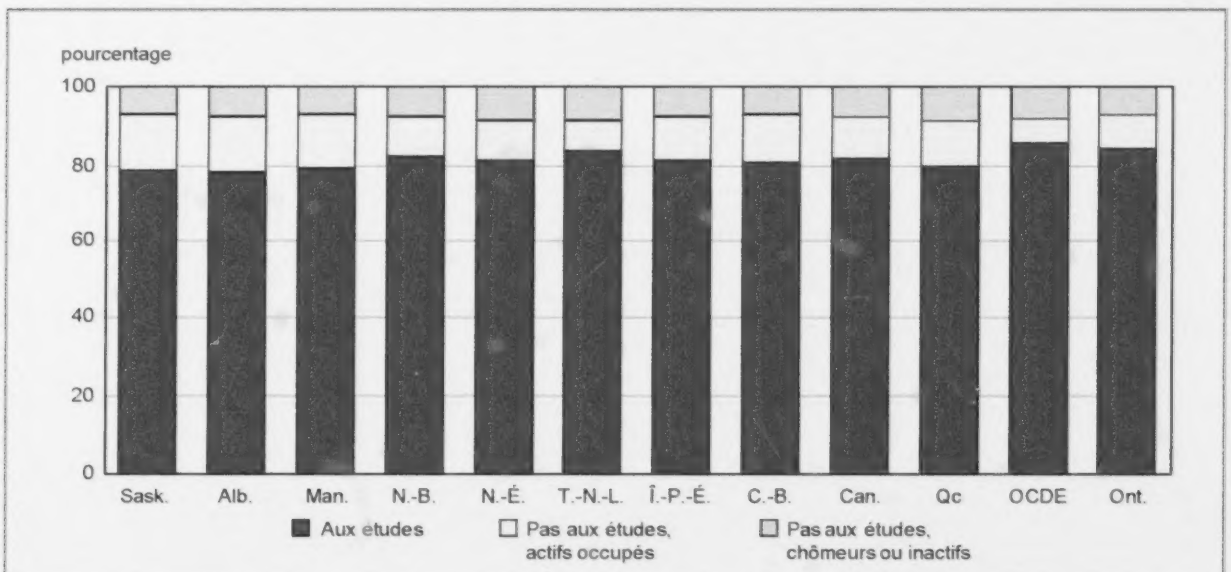

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études » (Graphique C.2.1.2). Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.
Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

Graphique C.2.1.2
Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011

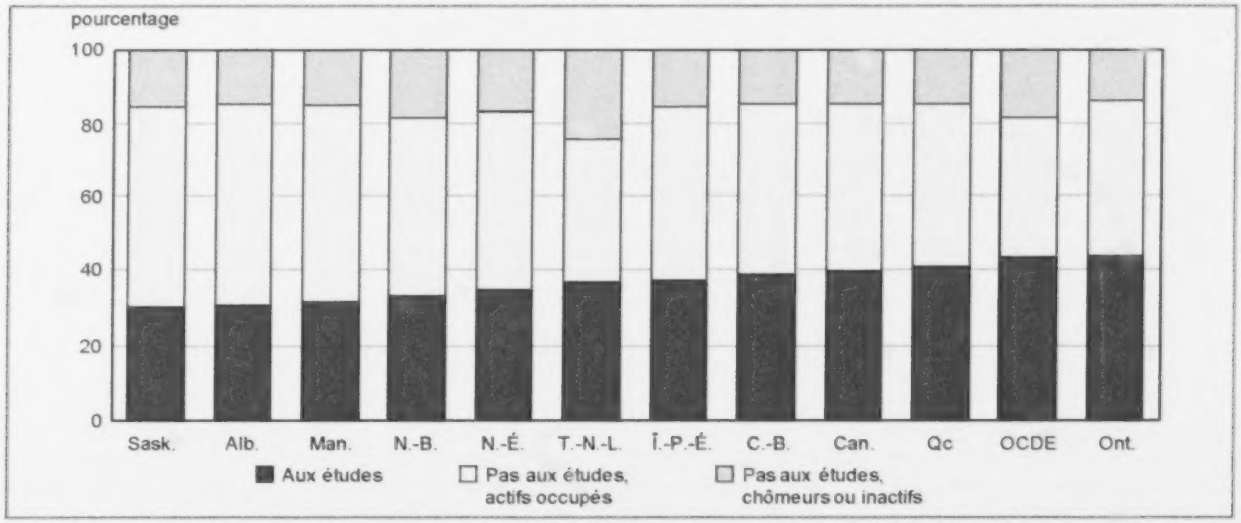

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études ». Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.
Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

Graphique C.2.1.3
Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2011

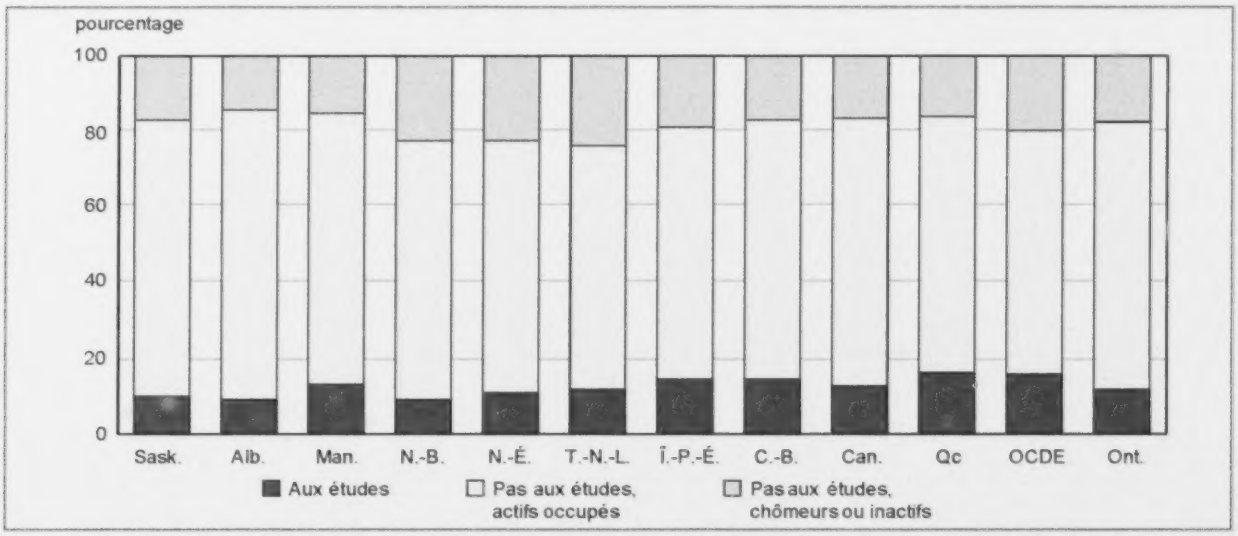

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études » (Graphique C.2.1.2). Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.
Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

Ni en emploi, ni aux études (NEET)

En plus des personnes ayant un emploi, le total de la portion « pas aux études » dans la population des 15 à 29 ans comprend aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi (ou en formation). Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe assez diversifié de jeunes gens dans un certain nombre de situations possibles. Certains peuvent faire partie de ce groupe par choix, peut-être parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille et s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préfèreraient travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »[54] comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont plus aux études et qui sont « sans emploi » ou « inactives » représente une population qui pourrait être à risque et connaître des difficultés sociales et économiques. Bien qu'on retrouve des jeunes qui ne sont ni aux études ni en emploi dans les trois groupes d'âge qui composent l'ensemble de la population des 15 à 29 ans (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3), leur présence dans le plus jeune groupe d'âge (graphique C.2.1.1) est plus préoccupante, étant donné que l'on pourrait s'attendre à ce que la plupart des jeunes de 15 à 19 ans soient à l'école, tentant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Ni aux études, ni en emploi, selon l'âge

En 2011, 13,3 % de la population du Canada âgée de 15 à 29 ans n'était ni aux études ni en emploi (tableau C.2.1 et tableau C.2.4; voir les données de 2011 pour les « sans emploi » qui sont la somme des personnes en chômage et des personnes inactives). Cette proportion est comparable à la moyenne de 15,8 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Dans son ensemble, la situation au Canada est sensiblement meilleure que celle de l'ensemble des pays de l'OCDE, mais il existe des différences importantes entre les provinces. Au Canada et dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la plus forte proportion de personnes qui n'étaient ni aux études ni en emploi se trouvait dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans. Elle atteignait 17,1 % au Canada, ce qui reflète une situation légèrement meilleure en comparaison de 20,0 % dans les autres pays de l'OCDE (tableau C.2.4; graphique C.2.2). Dans trois des provinces (Alberta, Manitoba et Québec), la proportion des NEET âgés de 25 à 29 ans se situait dans la plage de 14,4 % à 16,3 %, en-dessous de la moyenne nationale pour ce groupe d'âge. La proportion en Ontario (17,6 %) était légèrement plus haute que la moyenne canadienne. Dans les autres provinces, la proportion des NEET âgés de 25 à 29 ans était au-dessus de la moyenne du Canada, allant de 17,3 % en Saskatchewan à 24,0 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

La proportion la plus élevée de personnes âgées de 20 à 24 ans qui n'étaient ni aux études ni en emploi s'observe aussi à Terre-Neuve-et-Labrador (24,1 %), tandis que les proportions pour ce groupe d'âge dans les autres provinces se situent entre 13,8 % en Ontario et 18,1 % au Nouveau-Brunswick. La proportion moyenne des jeunes de 20 à 24 ans ni aux études ni en emploi au Canada se situe à peu près au centre de ces données en 2011, à 14,6 %. Cette proportion atteint 18,4 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

En 2011, la proportion de jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans qui n'étaient ni aux études ni en emploi était très semblable à la moyenne de l'OCDE, 7,7 % comparé à 8,3 % pour l'OCDE (graphique C.2.2). Dans plusieurs provinces, la proportion des jeunes NEET était d'environ 7 % ou 8 %. Dans l'ensemble du pays, la proportion de jeunes qui n'étaient ni aux études ni en emploi allait de 7,2 % à 8,9 %. De façon globale, la proportion de NEET dans l'ensemble des pays de l'OCDE a augmenté graduellement depuis 2010 pour cette catégorie d'âge, tandis qu'au Canada elle a diminué, une indication que l'impact du ralentissement économique de 2008 diminue.

54. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Graphique C.2.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2011

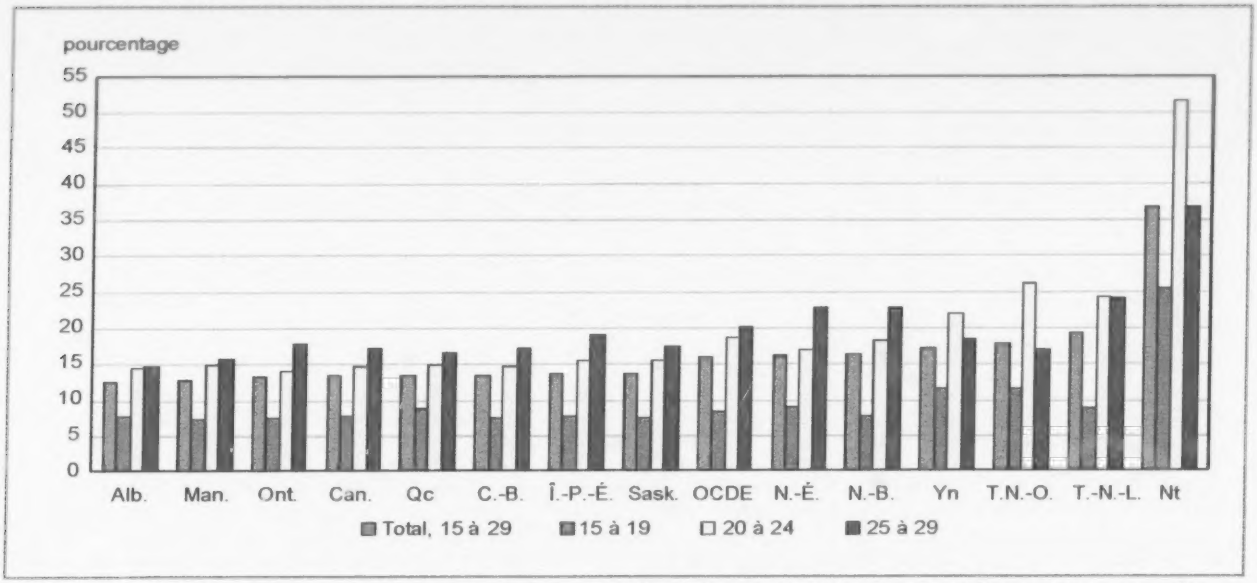

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données présentées sont classées selon le pourcentage de jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni aux études ni en emploi (les « sans emploi » dans le tableau C.2.4).

Source : Tableau C.2.4.

Ni aux études, ni en emploi, selon le sexe

Parmi les Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui étaient « aux études » en 2011 (43,7 %), la proportion de femmes (45,9 %) était supérieure à celle des hommes (41,5 %) (tableau C.2.2). Cela signifie évidemment que l'inverse s'observe chez les adultes de ce groupe d'âge qui font partie de la catégorie « pas aux études », où la proportion d'hommes était supérieure (58,5 % par rapport à 54,1 % pour les femmes). Dans l'ensemble du pays, la proportion de femmes âgées de 15 à 29 ans qui appartenaient à la catégorie des « inactives » tout en étant « pas aux études » était beaucoup plus élevée que la proportion observée chez les hommes, ce qui n'est pas surprenant puisque certaines femmes de ce groupe d'âge étaient susceptibles d'avoir des enfants ou de les élever.

D'autres différences entre les hommes et les femmes sont notables parmi les sous-groupes « pas aux études » qui forment la population NEET au Canada. Par exemple, en 2011, les variations interprovinciales de la proportion de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études étaient plus importantes chez les hommes, allant de 10,0 % en Alberta à 21,2 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Avec un écart allant de 12,2 % au Québec à 16,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador, les variations étaient moins prononcées pour les femmes NEET (graphique C.2.3). Dans toutes les provinces, la proportion globale des NEET est principalement associée à la part du chômage pour les hommes (tableau C.2.2). Comme on peut le constater en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba et en Ontario, les proportions de NEET étaient plus élevées chez les femmes en 2011, alors que les hommes bénéficiaient des plus bas niveaux de chômage.

Graphique C.2.3
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2011

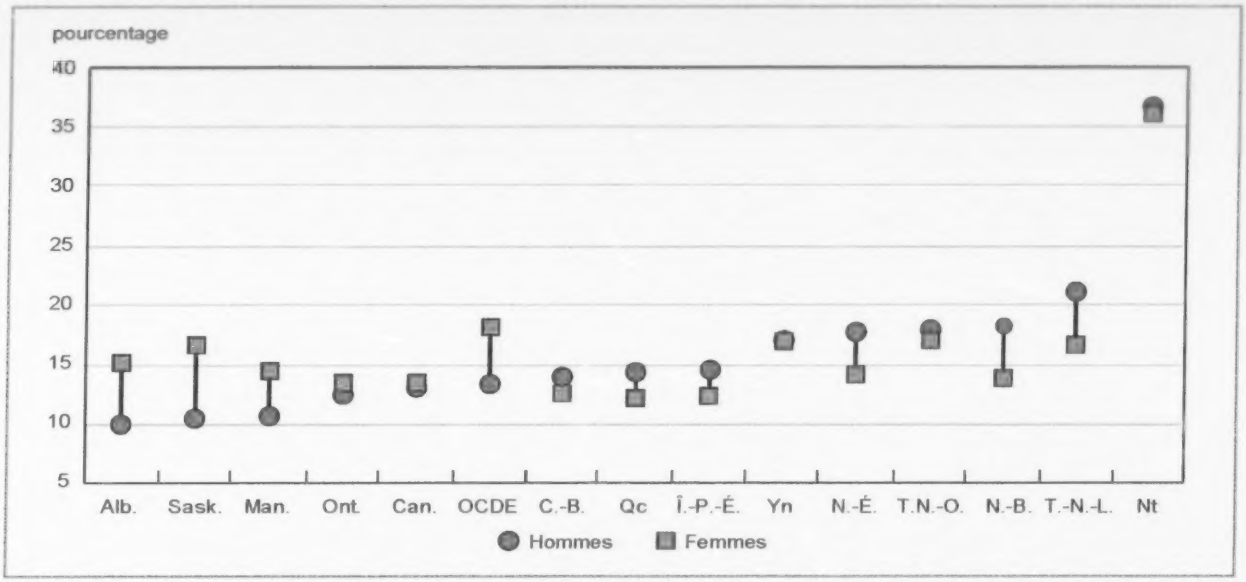

Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Source : Tableau C.2.2.

Ni aux études, ni en emploi, selon le niveau de scolarité

L'examen effectué par l'OCDE des NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation) de 15 à 29 ans en fonction de trois regroupements de niveau d'éducation atteint révèle que les jeunes adultes ayant un diplôme du secondaire ou postsecondaire non tertiaire comme niveau d'éducation le plus élevé sont les plus susceptibles de faire partie des NEET (tableau C.2.3; graphique C.2.4). La même situation prévaut au Canada en 2011, alors que la proportion s'élevait à 14,9 %.

Le portrait des personnes qui ne sont ni en emploi ni aux études qui ressort de l'examen du niveau d'éducation atteint n'est évidemment pas indépendant de l'âge; plus une personne avance en âge, plus elle est susceptible d'avoir atteint un niveau de formation élevé. En même temps, plus la personne est jeune, plus elle risque d'avoir un niveau d'éducation inférieur en plus d'avoir moins d'expérience sur le marché du travail.

Les tendances de la population qui n'est ni aux études, ni en emploi, touchée par le ralentissement économique

La proportion des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui étaient « aux études » est demeurée assez stable au cours de la décennie de 2001 à 2011, entre 43,3 % et 43.7 % (tableau C.2.4). La proportion de jeunes adultes qui sont restés aux études était plus importante chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, et elle est aussi demeurée assez stable durant la décennie, s'établissant à environ 8 personnes sur 10. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui étaient aux études a augmenté, passant de 80,4 % en 2001 à 85,6 % en 2011.

Graphique C.2.4
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le plus haut niveau d'éducation atteint, 2011

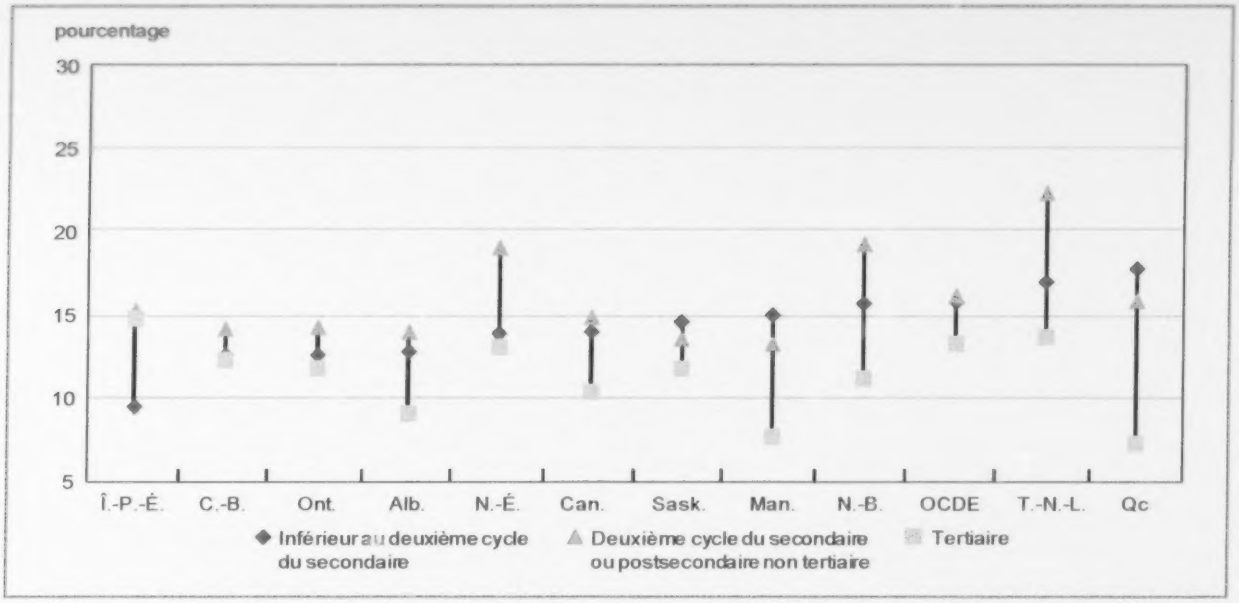

Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Source : Tableau C.2.3.

Lorsqu'on se concentre sur le sous-groupe « pas aux études » de la population des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi ni aux études (ou en formation) (les NEET), on observe des variations au cours des cinq dernières années. L'examen de la proportion des NEET effectué par l'OCDE fait ressortir un recul d'une année à l'autre dans la période de 2005 à 2008, lequel est suivi d'une hausse subséquente dans cette population en 2009, 2010, et 2011. Une tendance semblable s'observe dans la population NEET au Canada durant la première période : la proportion est de 12,4 % en 2005, puis de 11,7 % en 2008 (tableau C.2.4; graphique C.2.5). Ensuite, en 2009, la proportion augmente à 13,3 % et se stabilise à ce niveau jusqu'en 2011. Cette similitude révèle de quelle façon ce groupe de jeunes adultes qui n'étaient pas aux études ont été touchés par le ralentissement économique qui a commencé à la fin de 2008.

Taux d'emploi

Les récents taux d'emploi chez les jeunes Canadiens qui n'étaient pas aux études continuent de témoigner du fait que les choses vont assez bien au pays en comparaison des autres pays membres de l'OCDE. En considérant le pourcentage des jeunes Canadiens employés de 15 à 29 ans (43,0 %) en proportion du total de ceux qui avaient interrompu leurs études (56,3 %), on observe en 2011 un taux d'emploi de 76,4 % (calculé en fonction des données du tableau C.2.1). Le plus récent taux d'emploi comparable de l'OCDE pour ce groupe d'âge est inférieur, puisqu'il s'établit à 70,1 %.

Graphique C.2.5
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2006 à 2011

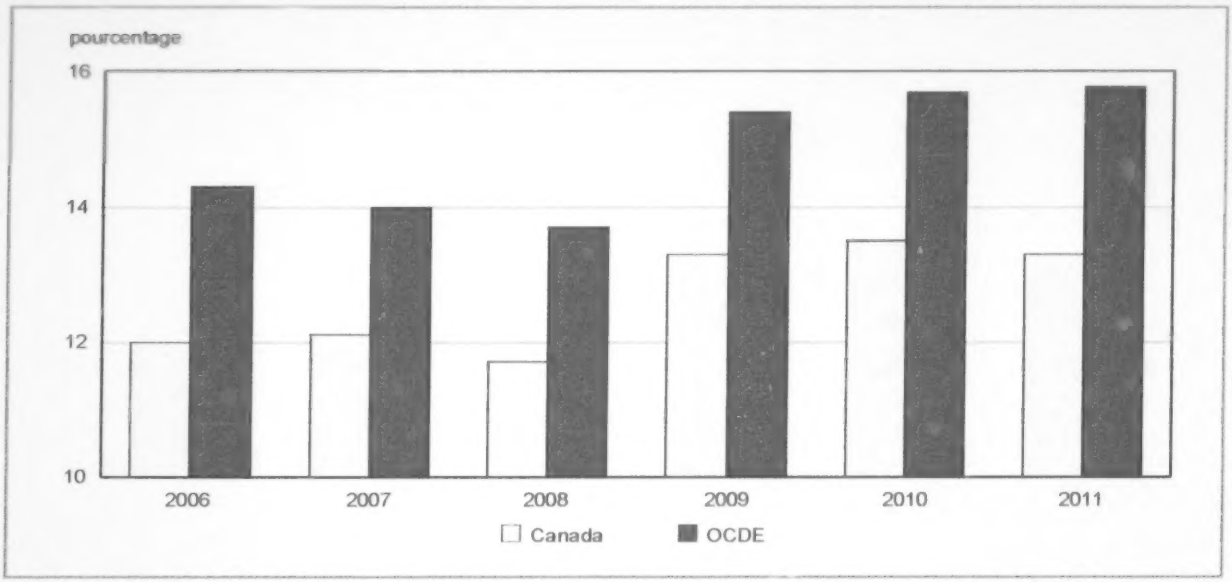

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour 2007, 2009 et 2011 sont disponibles dans le tableau C.2.4. Les données pour les autres années présentées afin de permettre la comparaison avec l'OCDE proviennent de l'Enquête sur la population active.
Sources : Tableau C.2.4 et données supplémentaires provenant de l'Enquête sur la population active.

La différence entre les taux d'emploi au Canada (58,6 %) et dans les pays de l'OCDE (43,1 %) est plus grande et plus évidente dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans : le taux d'emploi au Canada était 15,5 points de pourcentage plus élevé en 2011 (graphique C.2.6). Les données provinciales et territoriales indiquent que certaines provinces semblent mieux réussir que d'autres à relever le défi de l'intégration des jeunes adultes ayant un niveau d'éducation relativement faible dans la population active. En Saskatchewan, au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Alberta, la combinaison de taux d'emploi relativement élevés et de proportions relativement élevées de jeunes adultes plus aux études indique que ces jeunes peuvent trouver un emploi dans les marchés du travail en pénurie, malgré leur faible niveau d'éducation et leur expérience de travail réduite. Dans les autres provinces, la situation semble refléter davantage les difficultés qu'éprouvent habituellement les jeunes qui interrompent leurs études, alors que dans les trois territoires, les tendances sont quelque peu différentes, comme on peut s'y attendre pour ces régions.

Graphique C.2.6
Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études et leur taux d'emploi, 2011

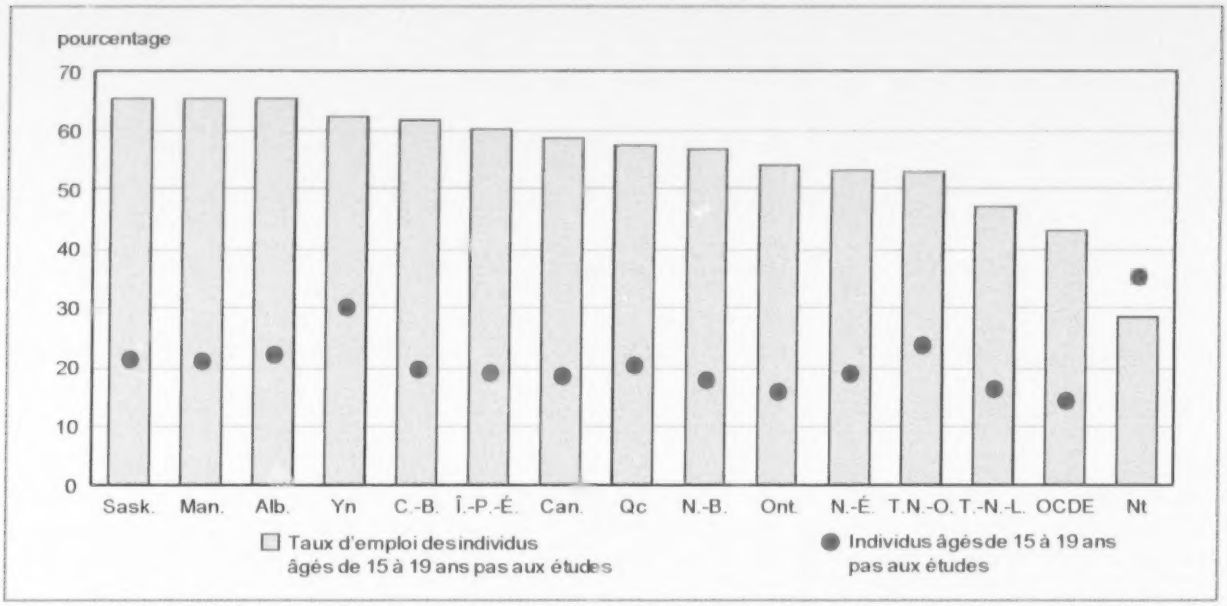

Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et pas aux études par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans plus aux études, et en multipliant par 100.
Source : Tableau C.2.1.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables suivantes : fréquentation scolaire, situation d'activité, sexe, âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *(i)* ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou *(ii)* avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 15 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (âges 6 à 15) dans les établissements publics canadiens en 2010-2011 (année scolaire 2010-2011). Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires[55].

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2 et sur le temps de travail des enseignants dans l'indicateur D3, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

Observations

Temps d'instruction obligatoire

Au Canada en 2010-2011, le temps total cumulatif d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 282 heures en moyenne pour les étudiants âgés entre 6 et 14 ans, ce qui couvre six années d'études primaires et trois ans du premier cycle d'études secondaires. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 488, en moyenne[56], soit 794 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2010-2011 (tableau D.1.1; graphique D.1.1).

55. Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2010-2011.
56. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org

Graphique D.1.1
Nombre cumulatif d'heures obligatoires d'instruction dans les établissements publics entre l'âge de 6 et 14 ans, Canada, 2010-2011

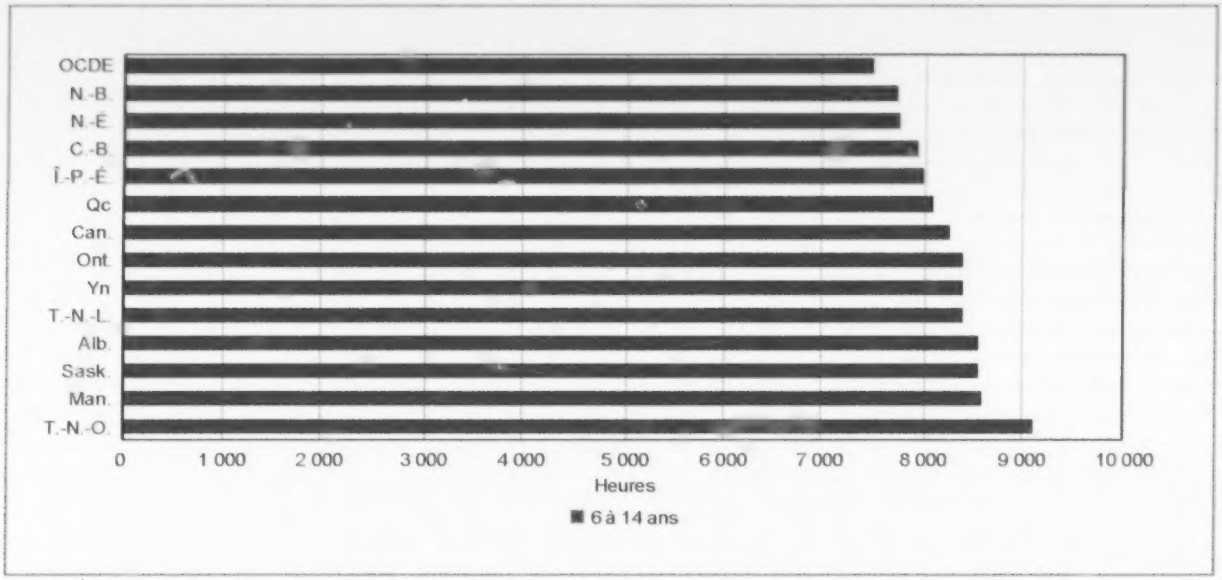

Note : Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.1.1.

Au Canada, le temps total d'instruction fait appel aux champs de compétences provinciales et territoriales. Les choix relatifs au nombre annuel d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours reflètent ainsi les priorités de ces provinces et territoires concernant l'instruction des élèves en fonction de leur âge. Le temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 6 à 14 ans varie selon les provinces et les territoires (graphique D.1.1). En 2010-2011, il y avait beaucoup de variation par rapport à la moyenne canadienne de 8 282 heures : de 7 739 heures au Nouveau Brunswick à 9 117 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cas des élèves âgés de 15 ans et inscrits dans des programmes type pour ce groupe d'âge (correspondant en général à la première année du deuxième cycle du secondaire), le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires se situait, quant à lui, à 920 heures au Canada, sensiblement le même que le temps total d'instruction obligatoire dans l'ensemble des pays de l'OCDE (919) en 2010/2011. Le temps total d'instruction obligatoire s'établissait en-deçà de la moyenne canadienne de 920 heures pour trois provinces seulement, soit à 880 heures pour l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario et à 900 heures pour le Québec. Le temps total d'instruction obligatoire dépassait la moyenne canadienne pour l'ensemble des autres provinces et territoires (tableau D.1.1).

Lorsqu'on regarde la moyenne canadienne, les élèves ont reçu un nombre semblable d'heures d'instruction obligatoires, peu importe leur âge. Ceci contraste avec la moyenne pour les pays de l'OCDE, où le temps d'instruction obligatoire augmentait avec l'âge (à l'exception de 7 ans où la moyenne de l'OCDE était 760 heures), de 782 heures pour les élèves de 6 ans, à 919 heures pour les élèves de 15 ans. Toutefois, la moyenne canadienne ne reflète pas une situation homogène à travers le pays. Le temps d'instruction obligatoire était le même pour tous les âges à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, en Saskatchewan et au Yukon. À l'Île-du-Prince-Édouard, il était semblable pour les élèves de 6 à 11 (874) et de 15 ans (880 heures) mais atteignait un sommet de 920 heures

pour les élèves de 12 à 14 ans. Le temps d'instruction obligatoire diminuait avec l'âge seulement en Ontario, de 940 heures dans les années de l'élémentaire (âges de 6 à 13 ans)[57], à 880 heures dans les premières années du secondaire (14 et 15 ans). Le temps d'instruction obligatoire reçu augmentait entre les âges de 6 à 15 ans au Nouveau-Brunswick (340 heures de plus à 15 ans), en Nouvelle-Écosse (234 heures), au Manitoba (93 heures), en Colombie-Britannique (77 heures), dans les Territoires du Nord-Ouest (53 heures) et en Alberta (50 heures).

Temps d'instruction prévu

Dans l'indicateur correspondant, l'OCDE distingue entre le temps d'instruction obligatoire et le temps d'instruction prévu. Dans certains pays, on offre des cours à option facultatifs qui sont complémentaires au programme d'études. Les élèves ne doivent pas nécessairement suivre ces cours pour l'obtention d'un diplôme mais peuvent les suivre pour leur enrichissement. Ces cours donnent parfois lieu à des crédits. Le temps d'instruction prévu comprend le temps total des matières obligatoires du programme de base et les matières à option obligatoires du programme et y ajoute les matières à option facultatives. Cette mesure est complémentaire à celle du temps d'instruction obligatoire en étendant la notion des possibilités d'apprentissage offertes aux élèves et de l'investissement public en éducation.

Dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, il n'existait aucune différence entre le nombre annuel d'heures d'instruction obligatoires et prévues en ce qui a trait aux programmes de cours des élèves âgés de 6 à 14 ans et à ceux des élèves âgés de 15 ans en 2010-2011 (tableau D.1.1). Il n'y avait pas de temps d'instruction non obligatoire. Tous les cours « à option » sont en fait comptés dans le temps d'instruction obligatoire. S'il y a choix de cours dans les cycles des âges concernés, ils se font ainsi à l'intérieur de l'enveloppe de temps d'instruction obligatoire. De telles particularités sont également observées dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Seuls les pays suivant offrent du temps d'instruction non obligatoire : l'Autriche, la Belgique (Communauté française), la Finlande, la France, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Turquie, et Israël.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2010-2011 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 15 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensées par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2010-2011. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par temps d'instruction obligatoire, on entend le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme et les matières à option obligatoires. Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoires et facultatives du programme confondues. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1er janvier 2011[58] par année d'âge (6 à 15 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Le temps d'instruction des élèves de 15 ans est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Si la filière professionnelle est incluse dans le calcul du temps d'instruction, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est prise en considération.

57. En Ontario, les chiffres rapportés pour les âges de 6 ans à 13 ans sont basés sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans le règlement provincial.
58. On a appliqué l'interpolation longitudinale aux estimés de population pour le 1er juillet 2010 et le 1er juillet 2011 (tirés du tableau CANSIM 051-001) pour arriver aux estimés de population au 1er janvier 2011.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La *Schools Act* (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1re à la 12e année (6 à 17 ans). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1re à la 3e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 185 (le nombre de jours d'instruction par année). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : *Elementary Program of Studies and Authorized Materials, Intermediate Program of Studies and Authorized Materials, et Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments*. Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document *Minister's Directive No. MD 11-02 et le Senior High Program of Studies and Authorized Materials*.
Nouvelle-Écosse	Le document *Ministerial Education Act Regulations* (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1re et 2e année et à cinq heures de la 3e à la 12e année. De la 1re à la 6e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation aux âges de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le *Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation* (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2e année, cinq heures par jour de la 3e à la 8e année et cinq heures et demie par jour de la 9e à la 12e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire aux âges de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le *Règlement de l'Ontario* 298 stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves de 6 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction tel que stipulé dans le *Règlement de l'Ontario 304*. Selon l'*Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirement, 2011 (OS)*, pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun par crédit.
Manitoba	Le *Règlement 101/95 du Manitoba* énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1re à la 6e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7e à la 12e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document *Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)* donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.

suite...

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du *School Act* (loi sur l'éducation), le document *Guide to Education* (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1re à la 9e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10e à la 12e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du *School Act Regulation* (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Yukon	Au Yukon, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut aux 935 heures d'instructions imposées par les sections 46(1) et (6) de la *Loi sur l'éducation du Yukon*.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la *Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest*, qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1re à la 6e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7e à la 12e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*.

D2 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants qui ont le niveau de formation minimum requis pour être qualifié à enseigner dans les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)[59].

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs D1 et D3, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la discussion de la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

Observations

Salaires en début de carrière au Canada

Au Canada, le salaire en début de carrière des enseignants ne dépend pas du niveau de la CITE auquel les enseignants enseignent. Le salaire moyen de départ des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires était d'environ 46 000 $CAN en 2010-2011 (tableau D.2.1). De façon plus particulière, les « salaires statutaires en début de carrière » pour les catégories 1 et 2 de la CITE, qui représentent l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, étaient tous deux de 45 949 $ (graphique D.2.1.1) ; au niveau 3 de la CITE (deuxième cycle du secondaire) le salaire était de 46 134 $. Dans les provinces et territoires, le salaire en début de carrière est indépendant du niveau d'enseignement des enseignants (graphique D.2.1.1 et graphique D.2.1.2), à l'exception de l'Ontario, où le salaire en début de carrière des enseignants au deuxième cycle du secondaire (43 713 $) était légèrement supérieur au salaire des enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire (43 291 $).

59. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Parmi les douze provinces/territoires (les données sur les salaires du Nunavut ne sont pas disponibles pour 2010-2011) qui ont déclaré des données sur les salaires, le salaire en début de carrière était plus faible que le salaire global dans trois des provinces (sans égards au niveau d'enseignement) : 39 742 $ au Québec, 41 963 $ en Colombie-Britannique et 43 291 $ (pour l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire) et 43 713 $ (pour le deuxième cycle du secondaire) en Ontario. Pour toutes les autres provinces et les territoires, en 2010-2011, les salaires étaient plus élevés que la moyenne nationale, entre 46 668 $ à l'Île-du-Prince-Édouard et 68 828 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les chiffres nationaux et provinciaux/territoriaux sur les salaires rendent compte du salaire annuel brut d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié au début de sa carrière dans l'enseignement (voir « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur pour plus de détails).

Salaires selon les années d'expérience

Après 10 ans d'ancienneté, les enseignants au niveau primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire au Canada avaient un salaire annuel de 69 683 $ en 2010-2011 (tableau D.2.1; graphique D.2.1.1), ce qui est légèrement inférieur à celui de 69 999 $ de leurs homologues des établissements d'enseignement secondaire de deuxième cycle (graphique D.2.1.2). Dans huit des douze provinces et territoires déclarant des salaires, les enseignants des trois niveaux d'enseignement de la CITE avaient atteint le sommet de leur échelle salariale après 10 ans d'exercice, et gagnaient environ 1,5 fois leur salaire en début de carrière (tableau D.2.1). La Saskatchewan (14 années), le Nouveau-Brunswick (11 années) et l'Alberta (11 années) faisaient exception, les salaires en 2010-2011

Graphique D.2.1.1
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2010-2011

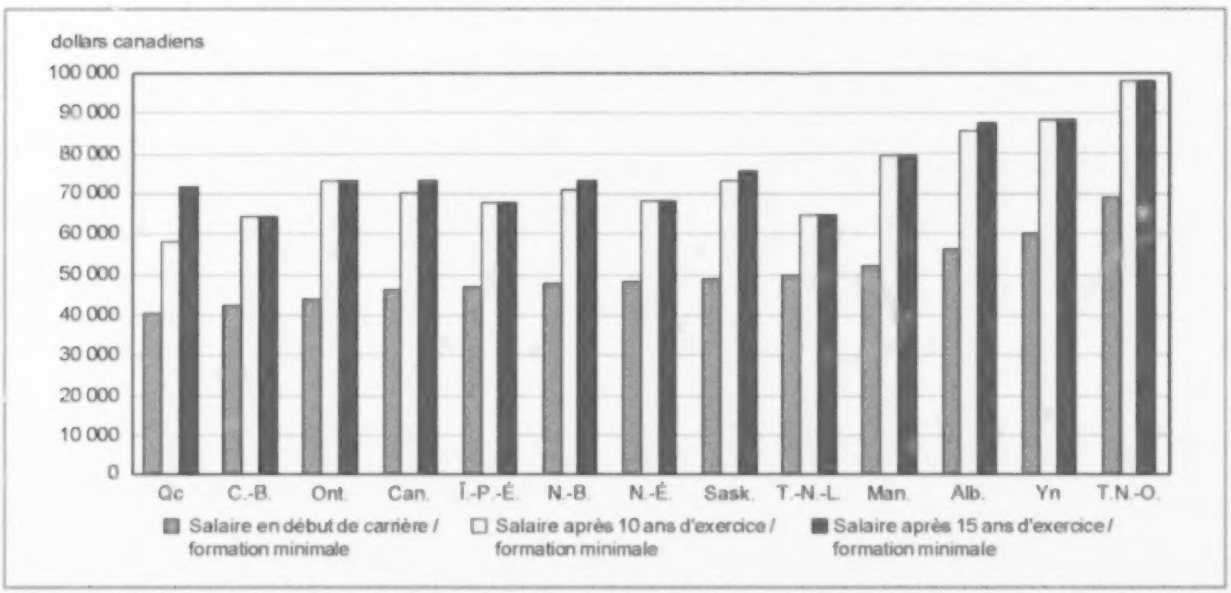

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2010-2011.
Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.1.

dans ces trois provinces augmentant encore après 10 ans d'exercice. En fait, entre 10 et 15 ans d'ancienneté et au sommet de l'échelle, les salaires augmentaient de 2 100 $ à près de 2 600 $. Et au Québec, le salaire des enseignants après 15 ans d'ancienneté/au sommet de l'échelle était supérieur d'environ 13 500 $ à celui des enseignants ayant atteint 10 ans d'ancienneté sur l'échelle salariale. C'est aussi au Québec que la différence entre le salaire au sommet de l'échelle et celui en début de carrière était la plus grande (ratio de 1,8).

Nombre d'années pour atteindre le sommet de l'échelle salariale

Au Canada, les salaires statutaires annuels de base des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement uniformes pour tous les niveaux d'enseignement en 2010-2011, particulièrement après plusieurs années d'ancienneté[60]. Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement[61].

Graphique D.2.1.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2010-2011

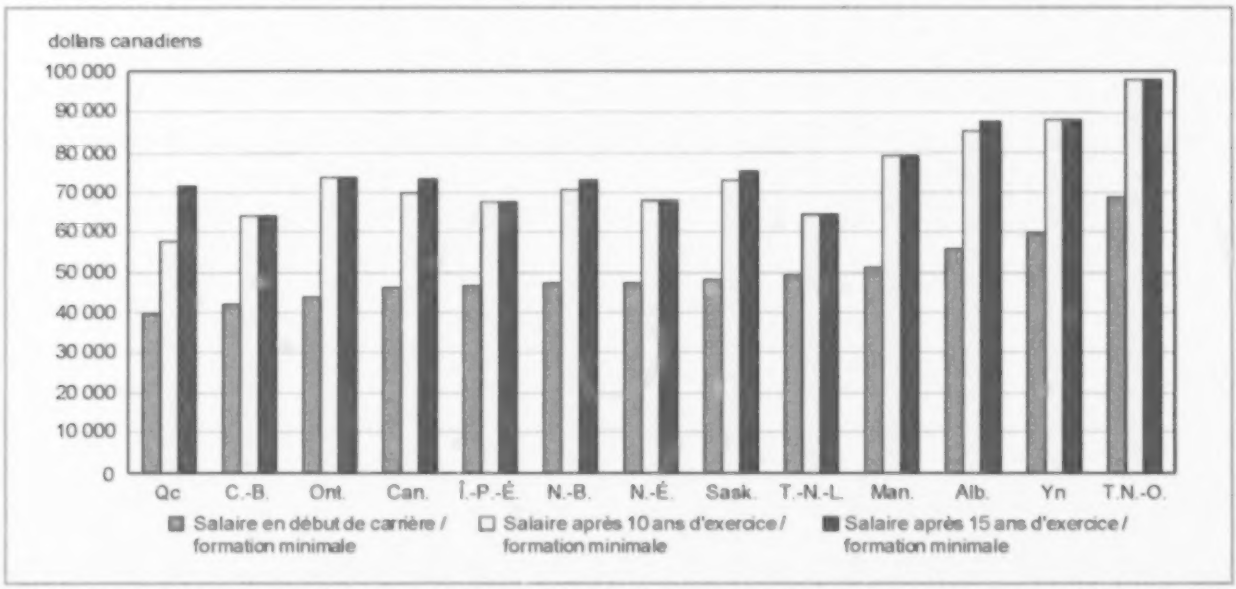

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2010-2011.
Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.1.

60. Les données salariales pour le Canada et les autres pays de l'OCDE peuvent être comparées en utilisant les données en dollars US converties en utilisant le facteur d'ajustement de la parité de pouvoir d'achat (PPA), pour la consommation privée, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant de comparer les provinces et territoires ne peut être fait car il requiert des données de PPA provinciales et territoriales qui n'ont pas encore été développées.
61. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Même si les ratios pour l'OCDE et le Canada sont presque identiques entre les salaires de départ et ceux correspondant au sommet de l'échelle (1,59, 1,61 et 1,62 pour l'OCDE; et 1,59 pour l'ensemble des niveaux au Canada), les enseignants canadiens atteignaient le sommet de l'échelle salariale beaucoup plus rapidement que leur collègues des autres pays de l'OCDE (Tableau D.2.2). Par exemple, la moyenne de l'OCDE pour les « années entre le salaire en début de carrière et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants des établissements de premier cycle d'enseignement secondaire représentait plus du double de celle du Canada en 2010-2011 : 24 ans comparativement à 11, une indication que la croissance des salaires est beaucoup plus abrupte au Canada dans les premières années d'enseignement. Parmi les pays de l'OCDE pour lesquels des données étaient disponibles, le temps requis pour atteindre le sommet de l'échelle salariale était le plus faible en Écosse (6 ans) où, comme au Canada, les salaires des enseignants après 10 ou 15 années d'expérience étaient les mêmes indépendamment du niveau de la CITE auquel ils enseignaient. Les enseignants de plusieurs autres pays atteignaient aussi leur maximum salarial relativement rapidement (Estonie, 7; Danemark et Nouvelle-Zélande, 8; Australie, 9; Angleterre, 12; Slovénie, 13 et Mexique, 14).

La moyenne canadienne de 11 « années entre le salaire en début de carrière et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire rend compte des chiffres provinciaux/territoriaux pour 2010-2011, qui allaient de 9 ans à Terre-Neuve-et-Labrador à 15 ans au Québec (tableau D.2.1 et tableau D.2.2). Même si l'OCDE présente une moyenne de 24 ans pour les pays qui produisent des données, certaines différences importantes d'un pays à l'autre compliquent dans une certaine mesure les comparaisons provinciales/territoriales–internationales pour cette statistique particulière. Un examen des salaires selon l'ancienneté montre toutefois que les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires plus élevés globalement que leurs homologues des pays de l'OCDE. En outre, sauf pour quelques exceptions, ils ont tendance à atteindre leur salaire maximal après 10 ans d'ancienneté, beaucoup plus tôt que leurs homologues des autres pays de l'OCDE (graphique D.2.2).

Graphique D.2.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2010-2011

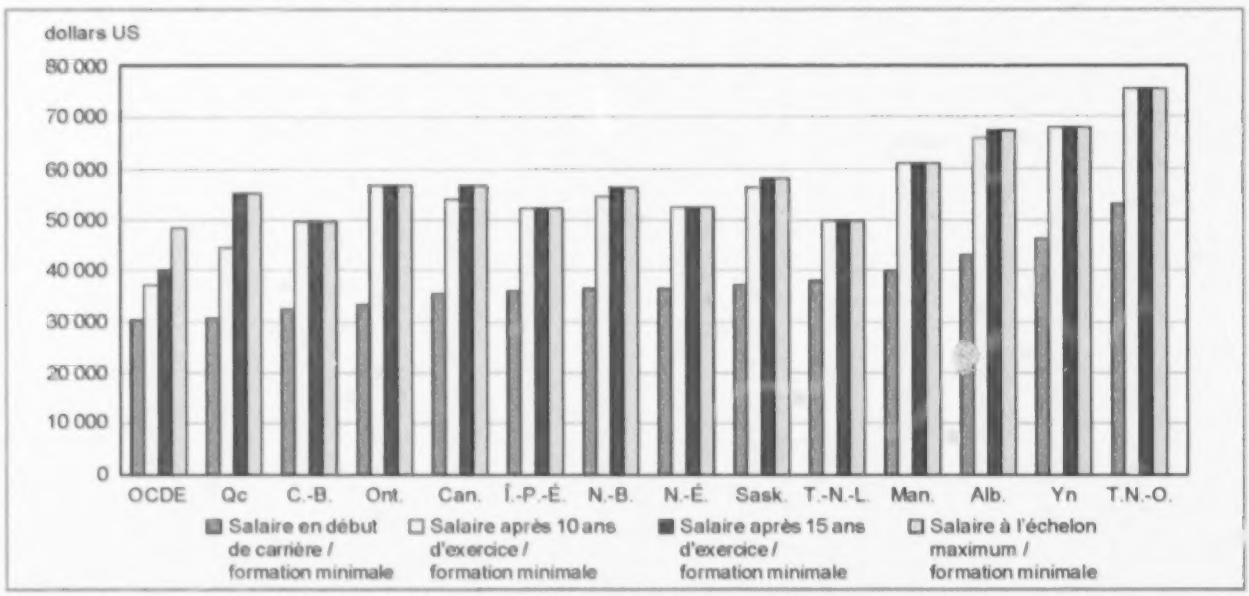

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2010-2011. Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.2.

Comparaisons entre les salaires en début de carrière

À tous les niveaux de la CITE, les salaires en début de carrière au Canada et dans les provinces et territoires étaient généralement plus élevés que les moyennes de l'OCDE pour les pays fournissant des données. Dans l'ensemble, au Canada, les salaires en début de carrière pour chaque catégorie de la CITE se situaient à environ 35 500 $ (dollars US) (tableau D.2.2). En comparaison, les chiffres de l'OCDE commençaient à 28 854 $ pour l'enseignement primaire, et augmentaient de 1 362 $, pour des salaires en début de carrière de 30 216 $ dans les établissements de premier cycle de l'enseignement secondaire, puis augmentaient à nouveau de 1 132 $, amenant le salaire en début de carrière dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle à 31 348 $ (toutes ces données sont en dollars US).

Au Canada comme dans plusieurs autres pays de l'OCDE, la tendance est d'offrir des salaires semblables en début de carrière dans toutes les institutions publiques aux niveaux élémentaire et secondaire. L'Angleterre, l'Écosse et le Portugal, par exemple, rapportent tous les mêmes salaires en début de carrière pour tous les enseignants de l'école élémentaire et secondaire, et ces salaires se situent entre 30 000 $ et 33 000 $. D'autres pays ont aussi indiqué des salaires identiques en début de carrière, peu importe le niveau d'enseignement, mais les salaires étaient beaucoup plus faibles (10 241 $ en République slovaque et 11 621 $ en Estonie). Le Japon et la Grèce, ainsi que la Slovénie, avec des salaires en début de carrière d'approximativement 22 000 $ à 26 500 $, respectivement, se retrouvaient entre les deux.

Les salaires en début de carrière aux États-Unis étaient supérieurs à ceux de près de 35 500 $ (dollars US) enregistrés pour le Canada en 2010-2011 (tableau D.2.2) : juste au-dessus de 37 500 $ dans les écoles publiques primaires et secondaires aux États-Unis. Au sommet de l'échelle salariale cependant, le salaire des enseignants du niveau primaire au Canada était de 56 365 $ soit 3 185 $ de plus que le salaire de 53 180 $ que l'on retrouve aux États-Unis. Les niveaux salariaux maximaux pour le premier et deuxième cycle du secondaire dans ces deux pays d'Amérique du Nord étaient cependant très similaires soit 56 365 $ et 56 591 $, respectivement, au Canada[62] en comparaison à 56 364 $ et 56 303 $, respectivement, aux États-Unis.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2012 sur les enseignants et les programmes et portent sur l'année scolaire 2010-2011. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2010-2011, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chacune des provinces et territoires et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province[63].

62. Tel que mentionné précédemment, le fait que la moyenne des salaires des enseignants du deuxième cycle du secondaire soit légèrement plus élevée pour le Canada est dû au fait que les salaires de départ des enseignants de l'Ontario soient un peu plus élevés à ce niveau.
63. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba, les estimations correspondent aux moyennes pour tous les conseils scolaires. En Alberta, la moyenne des salaires est pondérée selon la population d'étudiants dans chacun des conseils scolaires. En Colombie-Britannique, les salaires sont ceux du district scolaire de Surrey.

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur. Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (i.e., les territoires ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants au début de leur carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée[64] tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Par « salaires en début de carrière », on entend le salaire brut par année prévu dans le barème d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation le plus commun pour être dûment qualifié en début de carrière. Les salaires après 10 ans et 15 ans d'ancienneté ont trait aux salaires annuels de base des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifiés et 10 ou 15 ans d'ancienneté. Les salaires déclarés « au sommet de l'échelle » représentent les salaires annuels maximaux des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifiés à exercer leur profession.

Le nombre « d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » (premier cycle du secondaire) a été calculé comme la moyenne pondérée des données fournies par les provinces et territoires (les données du Nunavut ne sont pas disponibles) pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein. (Le nombre d'éducateurs en équivalents temps plein a été utilisé pour les Territoires du Nord-Ouest parce que le nombre d'éducateurs à temps plein n'était pas disponible.)

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants ?*.

64. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2010-2011 est de 1,298 $US/$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur a trait au temps de travail et au temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau d'enseignement durant l'année scolaire 2010-2011. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires[65].

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs des conditions de travail et peuvent influer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement, par exemple la préparation des cours, la correction, la formation en cours d'emploi et les réunions du personnel.

Observations

Temps d'enseignement au primaire

Il existe des différences marquées dans la réglementation relative au temps d'enseignement d'une province ou d'un territoire à l'autre. Ainsi, au Québec et en Alberta, le temps d'enseignement net est prescrit, c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Dans les provinces et territoires où le temps d'enseignement n'est pas prescrit, il fait l'objet d'une estimation (se reporter à la section « Définitions, sources et méthodologie » concernant cet indicateur).

Pour le Canada dans son ensemble, en 2010-2011, le nombre quotidien d'heures d'enseignement au primaire était de 4,4 (tableau D.3.1; graphique D.3.1). Avec 4,3 heures, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard correspondaient à la moyenne de l'OCDE pour ce qui est du nombre quotidien d'heures d'enseignement[66]. Parmi les autres provinces et territoires pour lesquels des données étaient disponibles, trois provinces soient le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et le Québec, avaient un nombre d'heures d'enseignement légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Ailleurs, le nombre quotidien d'heures d'enseignement variait entre 4,5 en Saskatchewan et 4,9 en Alberta[67].

Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 799 heures d'enseignement en 2010-2011, soit 9 heures de plus par année que la moyenne de l'OCDE pour ce qui est du temps d'enseignement net au primaire (790 heures) (tableau D.3.1; graphique D.3.2.1). Le temps d'enseignement net annuel d'un enseignant type dans un établissement d'enseignement primaire public varie d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2010-2011, c'est au Québec que le temps d'enseignement net était le plus bas (738 heures), suivi de près par le

65. Les données relatives à l'année scolaire 2010-2011 ne sont pas disponibles pour le Nunavut.
66. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.
67. Le temps d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.

Graphique D.3.1
Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2010-2011

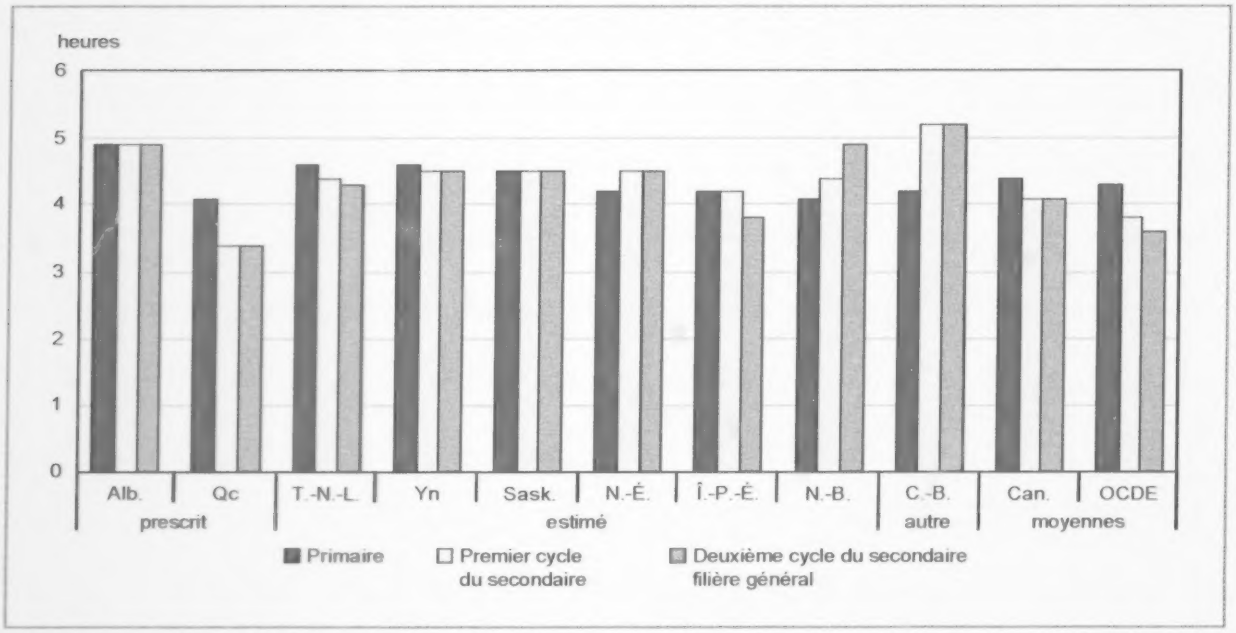

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement au primaire.
Source : Tableau D.3.1.

Nouveau-Brunswick (755 heures), la Colombie-Britannique (771 heures) et l'Île-du-Prince-Édouard (782 heures). À l'opposé, la Saskatchewan (855 heures), Terre-Neuve-et-Labrador (860 heures) et l'Alberta (905 heures) étaient les provinces où le nombre d'heures d'enseignement était le plus élevé.

Temps d'enseignement au secondaire

Le nombre de jours d'enseignement au premier cycle du secondaire était en moyenne de 183 au Canada, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (185 jours) (tableau D.3.1). Dans le cas de l'OCDE, le nombre de jours d'enseignement au primaire était presque identique au nombre de jours d'enseignement au deuxième cycle du secondaire (185 et 183 jours respectivement). Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Yukon, le nombre de jours d'enseignement au primaire et au secondaire était le même. C'est au Yukon (179 jours) et au Québec (180 jours) que ce nombre était le plus bas. En tête de liste, on retrouvait la Saskatchewan (190 jours), suivie de près par l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest (188 jours), puis par Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse (187 jours).

Le nombre quotidien moyen d'heures d'enseignement était moins élevé ou équivalent au premier cycle du secondaire qu'au primaire dans plusieurs provinces et territoires, mais il était plus élevé en Nouvelle-Écosse (4,3 heures au primaire contre 4,5 heures au premier cycle du secondaire) et en Colombie-Britannique (4,2 heures contre 5,2 heures) (graphique D.3.1). Au Nouveau-Brunswick, le nombre quotidien d'heures d'enseignement a augmenté progressivement du primaire jusqu'aux premier et deuxième cycles du secondaire (4,1, 4,4 et 4,9 heures, respectivement).

Graphique D.3.2.1
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2010-2011

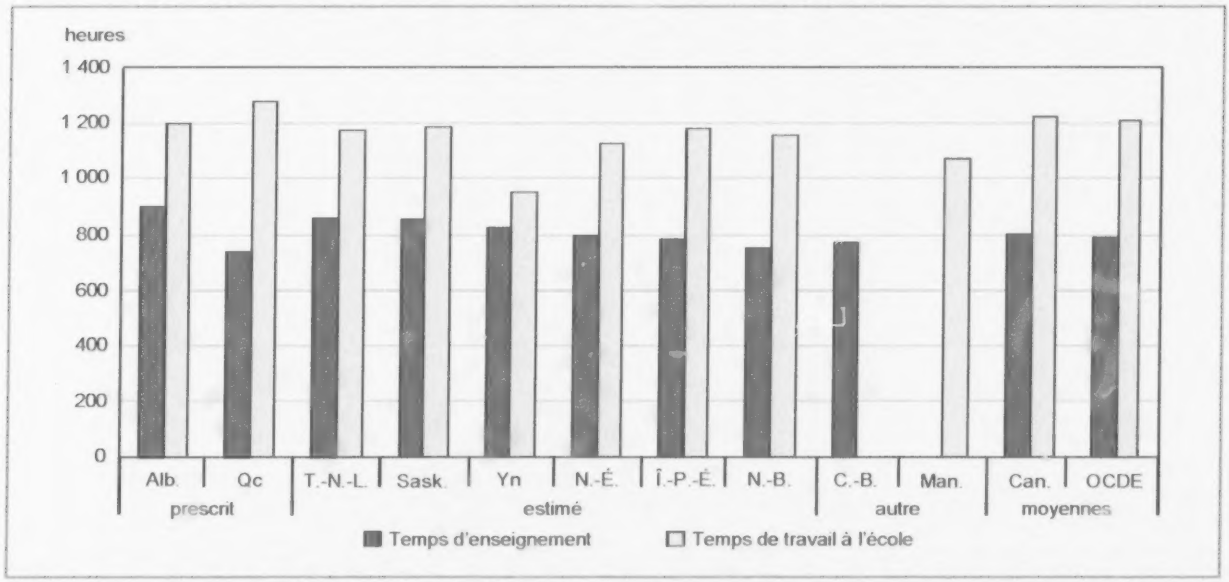

Notes : Le temps de travail n'est pas disponible pour la Colombie-Britannique. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.
Source : Tableau D.3.1.

Le temps d'enseignement au deuxième cycle du secondaire était inférieur à celui au premier cycle du secondaire dans l'ensemble des pays de l'OCDE (tableau D.3.1). Au Canada, le temps d'enseignement net était cependant le même à ces différents niveaux d'enseignement en 2010-2011. Il était de 743 heures au premier cycle du secondaire et de 747 heures au deuxième cycle. Cela représente 34 heures de plus que la moyenne de l'OCDE au premier cycle de l'enseignement secondaire (709 heures), et 83 heures de plus que la moyenne au deuxième cycle (664 heures). La charge annuelle d'enseignement au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire était différente uniquement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick; dans les deux premières de ces provinces, le nombre d'heures était plus élevé au premier cycle de l'enseignement secondaire, et il était plus bas dans la troisième.

Le temps d'enseignement net annuel au premier cycle de l'enseignement secondaire varie d'une province et d'un territoire à l'autre. Il était inférieur à la moyenne nationale de 743 heures au Québec (612 heures), tandis qu'il dépassait les 900 heures en Alberta (905 heures) et en Colombie-Britannique (953 heures) (graphique D.3.2.2). Dans les autres provinces et territoires canadiens, il s'établissait entre 765 heures et 855 heures.

Au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement net annuel était inférieur à la moyenne nationale de 747 heures au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard (612 heures et 690 heures, respectivement), et il était supérieur à 900 heures en Colombie-Britannique (953 heures), au Nouveau-Brunswick (910 heures), et en Alberta (905 heures) (tableau D.3.1). Dans les autres provinces et territoires, il allait de 804 heures à 855 heures.

Graphique D.3.2.2
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2010-2011

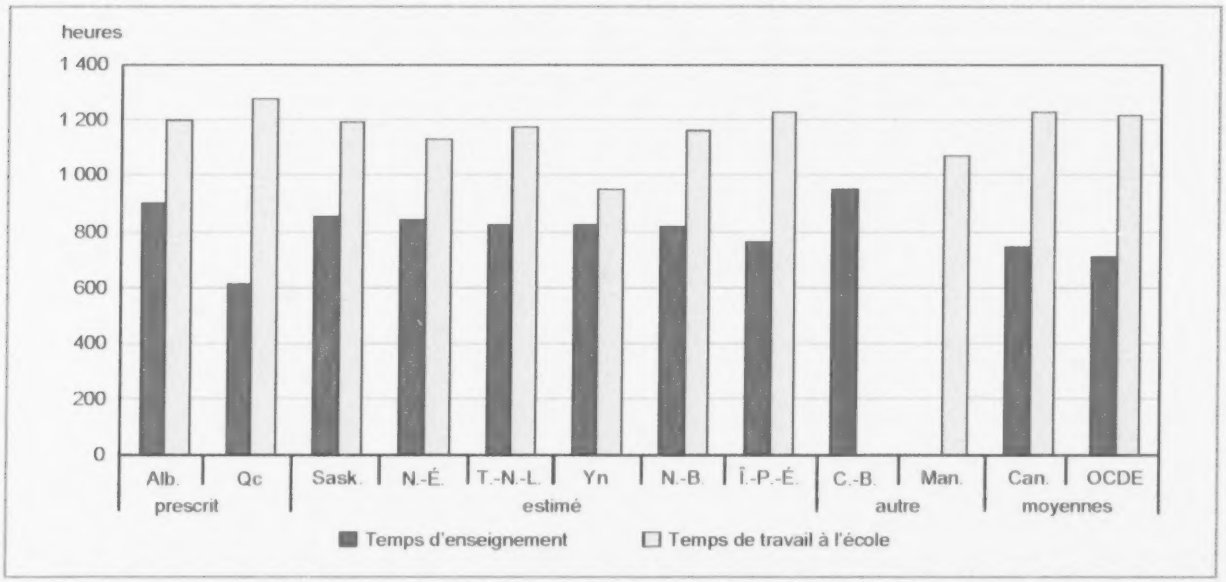

Notes : Le temps de travail n'est pas disponible pour la Colombie-Britannique. Le temps d'enseignement n'est pas disponible pour le Manitoba. Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.
Source : Tableau D.3.1.

Temps de travail à l'école

Il existe des différences marquées au chapitre de la réglementation relative au temps de travail. Au Québec et en Alberta, le temps de travail total est prescrit. Dans les provinces et territoires où le temps de travail n'est pas prescrit, le temps de travail fait l'objet d'une estimation (se reporter à la section « Définitions, sources et méthodologie » concernant cet indicateur).

Dans le cas du premier cycle de l'enseignement secondaire, c'est au Yukon que le temps de travail total était le plus bas (950 heures), et au Québec qu'il était le plus élevé (1 280 heures), cette dernière province étant suivie de près par l'Île-du-Prince-Édouard (1 231 heures) et l'Alberta (1 200 heures) (tableau D.3.1; graphique D.3.2.2). Dans les autres provinces et territoires, le temps de travail total se situait entre 1 073 heures et 1 190 heures. Il n'y avait que deux provinces où l'on observait un écart dans le temps de travail total entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit à l'Île-du-Prince-Édouard (1 231 heures au premier cycle contre 1 247 au deuxième) et au Nouveau-Brunswick (1 160 heures contre 1 253 heures) (tableau D.3.1).

Proportion du temps de travail total consacrée à l'enseignement

La proportion du temps de travail total consacrée à l'enseignement au Canada en 2010-2011 était proche de la moyenne de l'OCDE à la fois au premier et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (graphique D.3.3). Ainsi, au primaire, cette proportion s'établissait à 65 % pour le Canada et pour l'OCDE, tandis que, à la fois au premier et au deuxième cycle du secondaire, elle se chiffrait à 60 % et 61 % au Canada tandis que pour l'OCDE, elle se chiffrait à 58 % au premier et au deuxième cycles du secondaire.

Graphique D.3.3
Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2010-2011

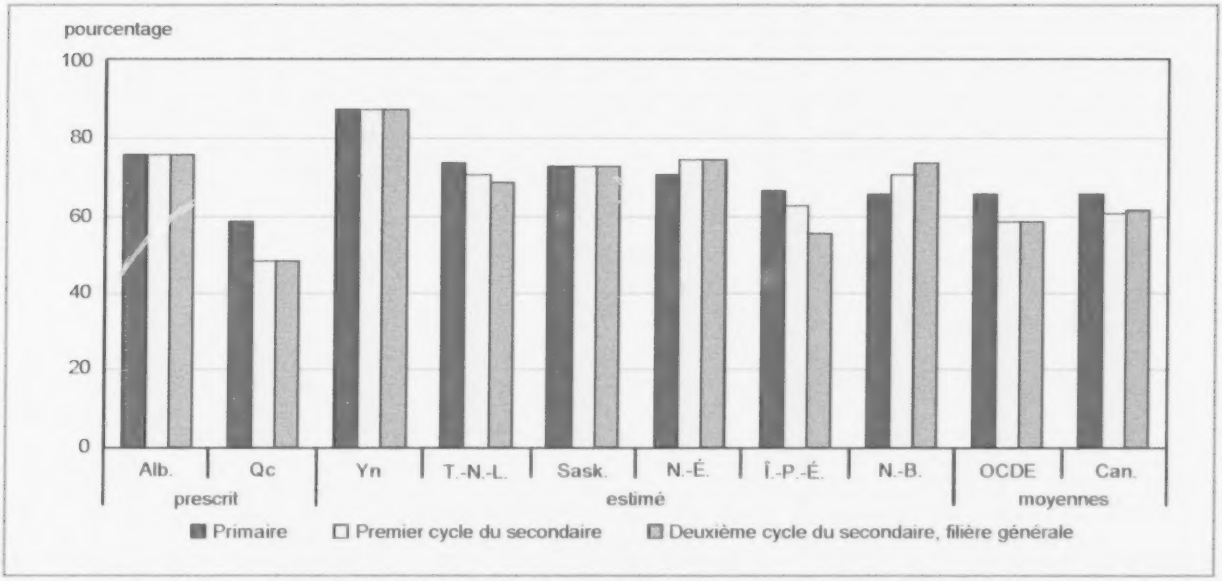

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du ratio du temps d'enseignement au temps de travail.

Source : Tableau D.3.1.

Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2010-2011, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement était de 58 % au Québec et de 87 % au Yukon (graphique D.3.3). Elle variait entre 65 % et 75 % dans les autres provinces et territoires. Cette proportion diminuait lorsque l'on passait aux niveaux d'enseignement supérieurs au Québec (de 58 % au primaire à 48 % au premier et au deuxième cycle du secondaire), à l'Île-du-Prince-Édouard (de 66 % au primaire à 55 % au deuxième cycle du secondaire) et à Terre-Neuve-et-Labrador (de 73 % au primaire à 68 % au deuxième cycle du secondaire), tandis qu'elle augmentait au contraire au Nouveau-Brunswick (de 65 % au primaire à 73 % au deuxième cycle du secondaire) et en Nouvelle-Écosse (de 70 % au primaire à 74 % au premier et au deuxième cycle du secondaire).

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-2011 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'inclut pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net et au temps de travail à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement et le temps de travail des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le temps d'enseignement net correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le temps de travail à l'école correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le temps de travail légal correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus[68], pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants ?*

68. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'enseignants à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement.

Tableaux

Chapitre A
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

Tableau A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011 94

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2011 95

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011 97

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2001 et 2005 à 2011 100

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 102

Tableau A.2.2

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 103

Tableau A.3.1

Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011 104

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 et 2011 106

Chapitre B
Les ressources financières investies dans l'éducation

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010. 110

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents dollars US convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 111

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 112

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en équivalents dollars US convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 113

Tableaux

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009 114

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009 115

Chapitre C
Accès à l'éducation, participation et progression

Tableau C.1.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2010 116

Tableau C.1.2

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2010 117

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 118

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 120

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 122

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011 124

Chapitre D
Environnement pédagogique et organisation scolaire

Tableau D.1.1

Temps d'instruction obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 15 ans, selon l' âge, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 127

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 128

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 130

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 132

Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du second-aire)	CITE 3C (court)	CITE 3C (long) et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-sec-ondaire non tertiaire)[1]	CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE 6 (Pro-grammes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	percent									
Canada[2]										
Les deux sexes	3	8	...	[5]	26	12	25	27	[8]	100
Hommes	3	9	...	[5]	26	15	21	26	[8]	100
Femmes	3	7	...	[5]	25	8	28	28	[8]	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	7	11	...	[5]	21	23	21	17	[8]	100
Hommes	8	11	...	[5]	20	28	17	16	[8]	100
Femmes	6	11	...	[5]	21	19	24	18	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	5	11	...	[5]	24	10	28	22	[8]	100
Hommes	7	13	...	[5]	26	13	21	20	[8]	100
Femmes	3	9	...	[5]	23	7	34	24	[8]	100
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	3	10	...	[5]	23	14	24	25	[8]	100
Hommes	4	12	...	[5]	24	19	19	22	[8]	100
Femmes	2	9	...	[5]	23	10	28	28	[8]	100
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	6	11	...	[5]	27	10	28	19	[8]	100
Hommes	7	12	...	[5]	27	12	25	17	[8]	100
Femmes	4	9	...	[5]	27	7	30	22	[8]	100
Québec										
Les deux sexes	5	9	...	[5]	20	18	23	25	[8]	100
Hommes	6	10	...	[5]	20	20	20	24	[8]	100
Femmes	5	8	...	[5]	21	15	26	25	[8]	100
Ontario										
Les deux sexes	3	7	...	[5]	26	6	28	30	[8]	100
Hommes	2	8	...	[5]	27	9	25	29	[8]	100
Femmes	3	6	...	[5]	26	4	31	31	[8]	100
Manitoba										
Les deux sexes	3	10	...	[5]	31	10	23	23	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	32	12	20	21	[8]	100
Femmes	3	9	...	[5]	30	7	27	25	[8]	100
Saskatchewan										
Les deux sexes	3	10	...	[5]	31	18	17	21	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	33	23	10	18	[8]	100
Femmes	2	7	...	[5]	29	14	24	23	[8]	100
Alberta										
Les deux sexes	2	9	...	[5]	28	15	22	25	[8]	100
Hommes	2	10	...	[5]	27	21	17	23	[8]	100
Femmes	2	7	...	[5]	29	8	28	26	[8]	100
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	2	6	...	[5]	30	13	22	28	[8]	100
Hommes	2	7	...	[5]	30	18	16	27	[8]	100
Femmes	2	5	...	[5]	29	7	27	29	[8]	100
Yukon										
Les deux sexes	2[E]	10	...	[5]	21	12	30	26	[8]	100
Hommes	2[E]	12	...	[5]	19	20	22	24	[8]	100
Femmes	x	8[E]	...	[5]	23	x	37	28	[8]	100
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	6[E]	15	...	[5]	20	11	27	22	[8]	100
Hommes	3[E]	14	...	[5]	19	19[E]	20	21	[8]	100
Femmes	5	16	...	[5]	21	2[E]	33	22	[8]	100
Nunavut										
Les deux sexes	20	26	...	[5]	14	9	18	13	[8]	100
Hommes	20	26	...	[5]	12	13	15	13	[8]	100
Femmes	20	26	...	[5]	16	4[E]	21	13	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.
La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2011

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]					
Les deux sexes	75	82	78	73	64
Hommes	75	81	78	74	68
Femmes	74	84	79	71	60
Canada[2]					
Les deux sexes	89	92	92	88	83
Hommes	88	91	90	86	83
Femmes	90	94	93	89	83
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	82	93	88	80	70
Hommes	81	90	86	79	71
Femmes	83	95	90	80	69
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	84	91	90	82	77
Hommes	80	89	87	76	73
Femmes	88	94	93	88	80
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	86	93	90	85	80
Hommes	84	90	86	81	79
Femmes	89	95	93	88	82
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	84	93	90	82	73
Hommes	81	90	87	79	72
Femmes	86	95	93	85	74
Québec					
Les deux sexes	86	90	89	84	78
Hommes	84	88	87	83	78
Femmes	87	93	92	86	78
Ontario					
Les deux sexes	91	94	93	90	85
Hommes	90	93	92	89	85
Femmes	91	95	95	91	84
Manitoba					
Les deux sexes	87	90	89	85	82
Hommes	85	89	88	82	80
Femmes	89	91	91	88	84
Saskatchewan					
Les deux sexes	88	92	90	86	82
Hommes	85	92	88	82	78
Femmes	90	93	92	90	86
Alberta					
Les deux sexes	89	91	92	88	86
Hommes	88	90	91	86	85
Femmes	91	92	93	91	87
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	92	94	93	91	89
Hommes	91	93	92	89	88
Femmes	93	95	95	93	89
Yukon[3]					
Les deux sexes	88	90	90	87	85
Hommes	86	89	89	84	81
Femmes	91	92	91	91	90
Territoires du Nord-Ouest[3]					
Les deux sexes	79	81	81	78	75
Hommes	80	81	81	79	76
Femmes	79	80	82	77	74

suite...

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Nunavut[3]					
Les deux sexes	54	54	55	53	55
Hommes	54	51	55	56	57
Femmes	54	57	55	49	51

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2011) et Tableau A1.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge et le sexe (2011), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[1]										
Les deux sexes	10	10	11	10	8	23	30	25	19	17
Hommes	9	10	10	9	8	22	26	24	20	19
Femmes	11	12	12	12	9	23	33	26	19	15
Canada[2]										
Les deux sexes	25	26	26	25	21	27	31	32	23	22
Hommes	21	23	22	21	18	26	26	29	23	24
Femmes	28	29	31	30	24	28	36	34	23	20
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	21	25	26	20	14	17	24	21	12	13
Hommes	17	21	22	15	12	16	18	19	12	14
Femmes	24	28	30	24	16	18	30	22	13	12
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	28	31	31	28	22	22	27	28	17	19
Hommes	21	27	24	20	14	20	21	26	15	21
Femmes	34	35	37	36	30	24	32	30	20	17
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	24	25	28	24	19	25	34	28	19	21
Hommes	19	23	21	19	13	22	27	25	17	21
Femmes	28	27	34	29	24	28	40	31	21	21
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	28	30	34	26	21	19	26	24	15	15
Hommes	25	28	31	23	18	17	20	19	14	15
Femmes	30	33	36	29	24	22	31	28	16	15
Québec										
Les deux sexes	23	25	25	23	19	25	31	30	20	19
Hommes	20	21	22	19	17	24	26	28	20	22
Femmes	26	28	29	27	20	25	35	32	20	17
Ontario										
Les deux sexes	28	30	29	28	24	30	34	35	27	24
Hommes	25	29	26	24	21	29	29	33	27	27
Femmes	31	32	32	32	26	31	38	38	26	22
Manitoba										
Les deux sexes	23	22	25	26	20	23	26	24	19	21
Hommes	20	20	23	22	15	21	21	21	20	22
Femmes	27	25	27	31	25	25	32	27	19	21
Saskatchewan										
Les deux sexes	17	15	19	18	17	21	26	25	16	17
Hommes	10	11	13	10	9	18	20	22	15	16
Femmes	24	20	25	26	25	23	32	28	16	17
Alberta										
Les deux sexes	22	21	23	23	21	25	27	29	20	21
Men	17	16	18	17	16	23	22	28	20	21
Women	28	26	29	29	26	26	32	30	21	20
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	22	21	24	22	19	28	32	32	25	24
Hommes	16	16	18	17	13	27	27	29	24	26
Femmes	27	26	30	28	24	29	36	34	26	22
Yukon[3]										
Les deux sexes	30	27	34	32	25	26	30	26	24	25
Hommes	22	25[E]	23[E]	27	12[E]	24	23[E]	28[E]	20[E]	26
Femmes	37	30	42	38	38	28	36	25[E]	28	23[E]
Territoires du Nord-Ouest[3]										
Les deux sexes	27	27	31	24	23	22	24	21[E]	20	22[E]
Hommes	20	27	22	15[E]	14[E]	21	22	22[E]	18[E]	25[E]
Femmes	33	27	40	33	32	22	26	21[E]	21[E]	18[E]
Nunavut[3]										
Les deux sexes	18	14	21	18[E]	21[E]	13	15	11	11	17[E]
Hommes	15	10[E]	19	17[E]	x	13	15[E]	11[E]	x	20[E]
Femmes	21	17	24	18[E]	27[E]	13	16[E]	11[E]	13[E]	x

suite...

Table A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]					
Les deux sexes	32	39	34	28	24
Hommes	30	34	32	28	25
Femmes	33	43	37	29	22
Canada[2]					
Les deux sexes	51	57	58	48	43
Hommes	46	49	52	43	41
Femmes	56	65	64	53	44
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	38	49	47	32	28
Hommes	33	39	42	27	27
Femmes	43	59	52	37	29
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	50	58	59	46	41
Hommes	41	48	50	35	35
Femmes	58	67	68	56	47
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	49	59	56	43	40
Hommes	41	51	46	35	35
Femmes	56	67	65	51	45
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	47	56	57	41	36
Hommes	41	48	50	37	33
Femmes	52	64	64	45	39
Québec					
Les deux sexes	48	55	55	43	38
Hommes	44	48	50	40	39
Femmes	51	63	60	47	37
Ontario					
Les deux sexes	58	64	64	55	48
Hommes	54	58	58	52	48
Femmes	62	70	70	58	48
Manitoba					
Les deux sexes	46	49	49	45	42
Hommes	41	41	44	41	37
Femmes	52	56	54	50	46
Saskatchewan					
Les deux sexes	38	41	43	34	34
Hommes	29	31	34	25	26
Femmes	47	52	52	42	42
Alberta					
Les deux sexes	47	48	53	44	41
Hommes	40	38	46	37	37
Femmes	54	58	60	51	46
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	50	52	56	48	43
Hommes	42	43	47	41	40
Femmes	56	62	64	54	46

suite...

Table A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Yukon[3]					
Les deux sexes	56	57	60	56	49
Hommes	46	48	51	47	38
Femmes	65	66	67	65	61
Territoires du Nord-Ouest[3]					
Les deux sexes	48	51	53	43	45
Hommes	42	49	44	33	39
Femmes	55	53	61	54	51
Nunavut[3]					
Les deux sexes	31	29	33	29	38
Hommes	28	25	30	27	37
Femmes	34	33	35	31[E]	40[E]

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2011) et Tableau A1.3b (sur le web uniquement), Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme, le groupe d'âge et le sexe (2011), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*.

Table A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2001 et 2005 à 2011

	2000	2001	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2000 à 2011
					pourcentage					taux de croissance annuel moyen[1]
Moyenne de l'OCDE[2]										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	34	..	30	29	29	28	27	26	25	-2,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	..	44	44	44	44	44	44	44	0,1
Tertiaire	22	..	27	28	28	29	30	31	32	3,3
Canada[3]										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	18	15	14	13	13	12	12	11	-4,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	41	40	39	39	38	38	38	38	37	-0,7
Tertiaire	40	42	46	47	48	49	50	51	51	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	30	29	24	22	21	21	21	19	18	-4,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	44	45	46	44	43	43	45	44	-0,1
Tertiaire	26	28	31	32	34	36	36	36	38	3,5
Île-du-Prince-Édouard										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	25	20	19	19	19	17	15	16	-4,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	36	35	37	37	36	35	36	34	-0,6
Tertiaire	36	39	45	44	45	45	47	49	50	3,1
Nouvelle-Écosse										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	23	21	18	18	16	17	16	14	14	-4,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	40	40	39	39	40	38	37	38	-0,6
Tertiaire	37	39	42	43	45	44	46	49	49	2,6
Nouveau-Brunswick										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	24	20	19	19	17	16	16	16	-3,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	38	38	40	39	37	37	38	39	37	-0,3
Tertiaire	37	38	40	42	44	46	46	45	47	2,2
Québec										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	24	19	18	17	16	16	15	14	-4,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	37	37	38	38	38	38	38	38	0,3
Tertiaire	38	40	44	44	45	45	46	48	48	2,1
Ontario										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	16	13	13	11	11	11	10	9	-5,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	38	37	36	35	34	34	33	33	33	-1,4
Tertiaire	45	47	51	53	55	55	56	57	58	2,3
Manitoba										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	21	20	17	17	17	16	15	14	13	-4,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	42	42	41	41	41	41	40	40	-0,2
Tertiaire	37	38	41	42	42	44	43	46	46	1,9
Saskatchewan										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	21	19	15	16	14	14	12	12	12	-4,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	50	50	48	51	51	51	51	50	0,0
Tertiaire	30	30	35	36	35	35	37	37	38	2,2
Alberta										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	14	12	12	11	11	11	11	11	-3,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	48	46	45	44	44	43	44	43	43	-1,0
Tertiaire	37	40	43	43	44	45	46	46	47	2,1
Colombie-Britannique										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	14	13	11	12	11	10	9	9	8	-4,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	48	47	45	44	44	44	44	43	42	-1,1
Tertiaire	38	39	44	45	45	46	47	48	50	2,5
Yukon										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	14	13	16	17[E]	17	18	18	12	-3,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	42	46	45	41	36	34	34	32	-1,7
Tertiaire	43	44	41	39	42	47	48	49	56	2,3

suite...

Table A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2001 et 2005 à 2011 (fin)

	2000	2001	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2000 à 2011
					pourcentage					taux de croissance annuel moyen[1]
Territoires du Nord-Ouest										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	21	25[E]	22[E]	21	24	26	25	21	...
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	36	33	31	33	32	30	32	31	...
Tertiaire	..	43	42	47	46	44	44	43	48	...
Nunavut										
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	52	43	37	42	44	45	46	...
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	..	24	25	26	27	27	26	23	...
Tertiaire	..	..	24	32	38	32	29	29	31	...

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
E à utiliser avec prudence
1. Les taux de croissance annuels moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies.
2. Ces moyennes et les taux de croissance annuel moyen proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4a, Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuel moyen (2000-11), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires[1], selon l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010

	Total (sans double comptage)				Filière générale			
	Les deux sexes tous les âges[2]	Proportion moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Les deux sexes tous les âges[2]	Proportion moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE[4,5]	83	93	79	86	50	97	44	56
Canada[5]	83	95	80	87	80	98	77	84
Terre-Neuve-et-Labrador	80	98	79	81	80	98	79	81
Île-du-Prince-Édouard	81	100	79	83	81	100	79	83
Nouvelle-Écosse	84	100	84	85	84	100	83	85
Nouveau-Brunswick	86	100	83	89	86	100	83	89
Québec	91	87	85	97	77	96	70	84
Ontario	87	97	84	90	87	97	84	90
Manitoba[6]	72	99	69	75	72	99	69	75
Saskatchewan	81	96	80	83	81	96	80	83
Alberta	70	99	68	73	70	99	68	73
Colombie-Britannique	78	100	75	81	78	100	75	81
Yukon	72	100	64	81	72	100	64	81
Territoires du Nord-Ouest	54	93	47	62	54	93	47	62
Nunavut	37	98	39	35	37	98	39	35

	Filière préprofessionnelle ou professionnelle			
	Les deux sexes tous les âges[2]	Proportion moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[4,5]	47	80	49	45
Canada[5]	3	37	4	2
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	100	1	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0
Québec	14	37	16	11
Ontario	0	0	0	0
Manitoba[6]	0	0	0	0
Saskatchewan	0	0	0	0
Alberta	0	0	0	0
Colombie-Britannique	0	0	0	0
Yukon	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0
Nunavut	0	0	0	0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.
3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.1a, Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011) et Tableau A2.1b, Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans (2011), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2010, ce qui correspond à l'année scolaire 2009-2010. Ces données ont été soumises à l'OCDE et sont incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2011.
6. Au Manitoba, les diplômés des centres de formation pour adultes de la province ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention du diplôme.

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du développement du Nord Canada (AADNC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2 Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans[1], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
		pourcentage	
Canada	74	78	70
Terre-Neuve-et-Labrador	76	79	73
Île-du-Prince-Édouard	75	79	72
Nouvelle-Écosse	82	83	81
Nouveau-Brunswick	82	85	80
Québec	63	71	57
Ontario	80	83	77
Manitoba	72	74	69
Saskatchewan	69	71	67
Alberta	68	71	66
Colombie-Britannique	75	78	72
Yukon	64	68	61
Territoires du Nord-Ouest	30	34	26
Nunavut	16	14	18

1. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.

Notes : La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2009-2010 par le nombre d'inscrits en grade 10 (3e Secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2007-2008. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

Tableau A.3.1 Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)[2]	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[3]									
Les deux sexes	46	58	..	74	73	80	81	84	73
Hommes	59	69	..	81	80	85	86	88	80
Femmes	37	48	..	64	65	75	77	79	65
Canada[4]									
Les deux sexes	43	60	...	[5]	72	79	81	82	76
Hommes	53	68	...	[5]	78	82	85	85	80
Femmes	31	50	...	[5]	67	73	78	80	72
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	33	46	...	[5]	62	68	77	83	66
Hommes	36	53	...	[5]	70	69	79	85	69
Femmes	28	38	...	[5]	56	67	75	81	64
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	42	61	...	[5]	71	73	80	83	74
Hommes	46	67	...	[5]	73	77	83	85	75
Femmes	34[E]	54	...	[5]	69	65	79	82	73
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	38	58	...	[5]	70	72	79	82	73
Hommes	43	67	...	[5]	75	74	82	86	76
Femmes	31	47	...	[5]	65	69	77	80	71
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	36	52	...	[5]	69	69	81	83	71
Hommes	39	59	...	[5]	76	69	83	86	74
Femmes	31	44	...	[5]	64	71	79	81	69
Québec									
Les deux sexes	41	59	...	[5]	70	78	82	82	74
Hommes	50	68	...	[5]	75	80	83	83	77
Femmes	31	49	...	[5]	65	74	81	80	71
Ontario									
Les deux sexes	43	58	...	[5]	72	78	80	83	76
Hommes	55	64	...	[5]	77	81	85	86	80
Femmes	32	49	...	[5]	66	71	77	79	72
Manitoba									
Les deux sexes	54	66	...	[5]	79	82	84	86	80
Hommes	68	77	...	[5]	84	86	89	89	85
Femmes	36	52	...	[5]	74	74	81	83	75
Saskatchewan									
Les deux sexes	49	68	...	[5]	79	86	84	85	81
Hommes	64	77	...	[5]	86	91	89	89	86
Femmes	27	55	...	[5]	72	78	81	83	75
Alberta									
Les deux sexes	57	69	...	[5]	78	85	84	85	81
Hommes	69	77	...	[5]	85	88	90	89	86
Femmes	42	57	...	[5]	72	77	79	81	75
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	41	59	...	[5]	71	79	78	79	74
Hommes	55	66	...	[5]	75	82	83	83	79
Femmes	24	51	...	[5]	66	71	75	76	70

suite...

Tableau A.3.1 Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	ITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)[2]	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage								
Yukon									
Les deux sexes	x	62	...	[5]	82	82	85	91	82
Hommes	x	60	...	[5]	90	85	86	91	83
Femmes	x	66	...	[5]	75	68[E]	85	91	81
Territoires du Nord-Ouest[3]									
Les deux sexes	51	61	...	[5]	83	90	90	94	83
Hommes	53	62	...	[5]	86	91	93	96	85
Femmes	49	59	...	[5]	80	84	88	91	80
Nunavut									
Les deux sexes	49	54	...	[5]	74	73	82	93	68
Hommes	52	58	...	[5]	70	76	85	95	70
Femmes	46	50	...	[5]	76	x	80	91	66

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
1. Nombre de personnes en emploi âgée de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1a, Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011) et Tableau A5.1b (sur le web seulement), Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 et 2011

	25 à 64 ans				
	2000	2005	2008	2011	Variation entre 2008 et 2011[2]
	pourcentage				points de pourcentage
Moyenne de l'OCDE[3]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	57	58	55	-2,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	75	76	74	-2,2
Tertiaire	85	84	84	83	-1,5
Canada[4]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	56	58	55	-2,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	76	76	74	-2,2
Tertiaire	83	82	83	82	-0,9
Terre-Neuve-et-Labrador					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	35	36	39	41	1,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	63	64	65	65	0,4
Tertiaire	76	77	77	79	2,2
Île-du-Prince-Édouard					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	60	59	56	-2,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	72	74	71	-2,7
Tertiaire	82	83	83	82	-1,0
Nouvelle-Écosse					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	48	50	53	54	0,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	71	73	71	71	-0,9
Tertiaire	79	80	81	81	-0,5
Nouveau-Brunswick					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	45	46	47	46	-0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	72	72	69	-3,0
Tertiaire	80	80	82	82	-0,7
Québec					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	52	54	53	-1,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	74	74	73	-0,5
Tertiaire	82	81	82	82	-0,4
Ontario					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	58	58	54	-3,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	77	76	73	-2,8
Tertiaire	83	83	83	82	-1,3
Manitoba					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	63	66	63	-2,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	81	80	-0,7
Tertiaire	84	86	86	85	-0,6
Saskatchewan					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	63	67	64	-3,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	83	82	-1,3
Tertiaire	85	85	85	84	-0,7
Alberta					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	68	71	66	-4,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	84	81	-3,7
Tertiaire	85	84	85	84	-0,5
Colombie-Britannique					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	54	59	61	55	-5,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	75	76	73	-3,5
Tertiaire	81	79	80	79	-1,5
Yukon					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	56	60	58	-1,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	83	84	82	-2,5
Tertiaire	87	88	90	88	-1,9
Territoires du Nord-Ouest					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	62	61	58	-2,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	87	86	85	-1,3
Tertiaire	..	92	91	91	0,7
Nunavut					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	46	51	52	1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	77	72	73	0,7
Tertiaire	..	93	89	87	-1,9

suite...

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 et 2011

	25 à 34 ans				
	2000	2005	2008	2011	Variation entre 2008 et 2011[2]
	pourcentage				points de pourcentage
Moyenne de l'OCDE[3]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	64	61	63	58	-4,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	77	79	76	-3,3
Tertiaire	85	84	85	82	-2,6
Canada[4]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	62	61	59	-1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	80	80	78	-2,7
Tertiaire	86	85	85	84	-1,5
Terre-Neuve-et-Labrador					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	34	39	39	45	6,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	65	69	68	-0,5
Tertiaire	78	79	81	85	4,0
Île-du-Prince-Édouard					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	62	66	66	-0,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	76	75	72	-2,7
Tertiaire	87	88	88	85	-2,6
Nouvelle-Écosse					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	55	52	54	1,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	76	76	72	-4,3
Tertiaire	85	85	86	84	-1,7
Nouveau-Brunswick					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	46	45	44	-1,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	77	73	72	-1,2
Tertiaire	86	87	87	88	0,3
Québec					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	59	60	59	-1,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	79	80	80	-0,4
Tertiaire	84	84	86	85	-1,2
Ontario					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	64	63	58	56	-1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	80	78	74	-4,4
Tertiaire	87	85	85	83	-1,8
Manitoba					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	67	59	65	61	-3,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	85	81	82	82	0,3
Tertiaire	87	89	87	86	-1,1
Saskatchewan					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	61	63	59	-4,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	82	85	82	-2,3
Tertiaire	88	87	89	86	-2,7
Alberta					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	73	71	67	-3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	84	86	82	-3,7
Tertiaire	88	85	86	85	-0,9
Colombie-Britannique					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	67	64	60	-4,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	79	81	78	-3,2
Tertiaire	84	84	83	81	-2,4
Yukon					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	x	57	54	-3,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	81	89	81	-8,1
Tertiaire	84	91	88	87	-0,2
Territoires du Nord-Ouest					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	58	55	43	-12,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	88	85	81	-4,6
Tertiaire	..	90	90	93	3,4
Nunavut					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	40	49	44	-4,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	78	70	71	0,4
Tertiaire	..	89	87	87	-0,7

suite...

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 et 2011

	55 à 64 ans				
	2000	2005	2008	2011	Variation entre 2008 et 2011[2]
	pourcentage				points de pourcentage
Moyenne de l'OCDE[3]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	38	40	41	0,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	51	53	54	1,0
Tertiaire	63	66	67	67	-0,2
Canada[4]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	41	44	43	-1,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	52	57	58	59	0,7
Tertiaire	57	62	64	65	1,1
Terre-Neuve-et-Labrador					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	26	31	34	3,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	43	46	47	1,8
Tertiaire	41	50	48	56	7,4
Île-du-Prince-Édouard					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	40	49	49	47	-2,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	56	62	60	-1,9
Tertiaire	51	58	61	64	2,3
Nouvelle-Écosse					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	34	37	40	3,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	43	51	54	54	0,9
Tertiaire	46	54	60	63	3,1
Nouveau-Brunswick					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	33	39	38	-1,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	51	57	54	-2,6
Tertiaire	47	53	59	58	0,0
Québec					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	33	36	38	41	2,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	51	51	53	1,7
Tertiaire	52	55	58	60	2,0
Ontario					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	44	47	42	-4,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	53	59	59	59	0,1
Tertiaire	60	65	66	66	0,5
Manitoba					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	45	51	54	54	0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	56	63	60	66	5,9
Tertiaire	61	66	68	70	2,4
Saskatchewan					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	51	61	57	-3,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	62	62	67	71	3,5
Tertiaire	64	69	67	71	3,9
Alberta					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	54	60	54	-6,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	60	68	71	69	-1,9
Tertiaire	61	71	74	72	-1,6
Colombie-Britannique					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	39	44	40	-3,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	55	57	57	57	-0,3
Tertiaire	60	62	63	65	2,0

suite...

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2008 et 2011 (fin)

	55 à 64 ans				
	2000	2005	2008	2011	Variation entre 2008 et 2011[2]
	pourcentage				points de pourcentage
Yukon					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	43E	60	55	-4,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	71	75	75	77	2,1
Tertiaire	82	74	79	76	-3,4
Territoires du Nord-Ouest[3]					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	58	46	62	16,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	77	75	84	8,6
Tertiaire	..	87	84	87	3,1
Nunavut					
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	38	42	49	7,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	x	62	88	25,6
Tertiaire	..	x	85	90	4,4

.. indisponible pour une période de référence précise
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.
2. Les variations des points de pourcentage pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3a, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	dollars canadiens					
Canada	[2]	11 496	[2]	12 200	11 772	32 409
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	11 248	[2]	15 498	12 412	32 637
Île-du-Prince-Édouard	[2]	11 853	[2]	10 231	11 373	35 805
Nouvelle-Écosse	[2]	10 464	[2]	13 201	11 199	31 382
Nouveau-Brunswick	[2]	10 978	[2]	11 538	11 175	29 039
Québec	[2]	11 178	[4]	10 156	10 652	30 544
Ontario	[2]	11 223	[2]	13 179	11 940	29 026
Manitoba	[2]	12 043	[2]	12 353	12 154	27 005
Saskatchewan	[2]	10 639	[2]	16 303	12 223	40 800
Alberta	[2]	12 508	[2]	16 895	13 697	51 460
Colombie-Britannique	[2]	11 944	[4]	9 980	11 033	35 095
Yukon	[2]	22 714	[4]	17 974	20 716	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	25 761	[2]	27 175	26 274	...
Nunavut	[2]	15 151	[2]	20 045	16 462	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Notes : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.
Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006.

Tableau B.1.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents dollars US convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises[3]
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	dollars US					
Moyenne de l'OCDE[2,3]	6 762	7 974	8 893	9 322	..	13 528
Canada[4]	[2]	9 580	[2]	10 166	9 810	27 006
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	9 373	[2]	12 914	10 343	27 196
Île-du-Prince-Édouard	[2]	9 877	[2]	8 525	9 477	29 836
Nouvelle-Écosse	[2]	8 719	[2]	11 000	9 332	26 150
Nouveau-Brunswick	[2]	9 148	[2]	9 614	9 312	24 198
Québec	[2]	9 315	[4]	8 462	8 876	25 452
Ontario	[2]	9 352	[2]	10 982	9 950	24 187
Manitoba	[2]	10 035	[2]	10 294	10 128	22 503
Saskatchewan	[2]	8 865	[2]	13 585	10 185	33 998
Alberta	[2]	10 423	[2]	14 078	11 413	42 881
Colombie-Britannique	[2]	9 953	[4]	8 316	9 194	29 244
Yukon	[2]	18 927	[4]	14 977	17 263	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	21 467	[2]	22 645	21 893	...
Nunavut	[2]	12 625	[2]	16 703	13 718	...

.. Indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans le calcul des chiffres pour le Canada apparaissant dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, nous avons défini les effectifs du secondaire comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada.
2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2013: Indicateurs de l'OCDE*, Table B1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2010) et Tableau B1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2010). Ces tableaux affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique (OCDE) pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.
3. Dans la colonne 6, la moyenne de l'OCDE inclut le postsecondaire non tertiaire (CITE 4). La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6), et les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires reflètent uniquement les niveaux universitaires (ISCED 5A/6).
4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.
Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	dollars canadiens		
Canada	11 188	585	11 772
Terre-Neuve-et-Labrador	11 715	697	12 412
Île-du-Prince-Édouard	10 876	498	11 373
Nouvelle-Écosse	10 645	554	11 199
Nouveau-Brunswick	10 661	514	11 175
Québec	9 953	699	10 652
Ontario	11 368	572	11 940
Manitoba	11 602	552	12 154
Saskatchewan	11 604	619	12 223
Alberta	13 042	654	13 697
Colombie-Britannique	10 658	375	11 033
Yukon	20 534	183	20 716
Territoires du Nord-Ouest	26 112	162	26 274
Nunavut	16 224	238	16 462

Note : Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Recensement de la population de 2006.

Tableau B.1.2.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la recherche et développement, en équivalents dollars US convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE[1,2]	8 001	524	8 550
Canada[3]	9 322	487	9 810
Terre-Neuve-et-Labrador	9 762	581	10 343
Île-du-Prince-Édouard	9 062	415	9 477
Nouvelle-Écosse	8 871	461	9 332
Nouveau-Brunswick	8 884	428	9 312
Québec	8 294	583	8 876
Ontario	9 473	477	9 950
Manitoba	9 668	460	10 128
Saskatchewan	9 669	516	10 185
Alberta	10 868	545	11 413
Colombie-Britannique	8 881	313	9 194
Yukon	17 111	152	17 263
Territoires du Nord-Ouest	21 759	135	21 893
Nunavut	13 519	199	13 718

1. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2010) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique (OCDE) pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.
2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne du total pour l'OCDE inclut un différent nombre de pays que celles des services éducatifs et des services auxiliaires – ainsi le total n'est pas la somme des composantes.
3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Note : Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion ou non des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Cet aspect devrait être pris en considération au moment de comparer les provinces et les territoires entre eux.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009

	Primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire				
	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1,2]	0,6	3,9	2,6	1,3	0s
Canada[2]	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	3,3	[2]	[2]	[7]
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4,8	[2]	[2]	[7]
Nouvelle-Écosse	[2]	4,3	[2]	[2]	[7]
Nouveau-Brunswick	[2]	4,3	[2]	[2]	[7]
Québec	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]
Ontario	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]
Manitoba	[2]	4,7	[2]	[2]	[7]
Saskatchewan	[2]	3,7	[2]	[2]	[7]
Alberta	[2]	3,2	[2]	[2]	[7]
Colombie-Britannique	[2]	3,5	[2]	[2]	[7]
Yukon	[2]	4,8	[2]	[2]	[7]
Territoires du Nord-Ouest	[2]	5,3	[2]	[2]	[7]
Nunavut	[2]	6,2	[2]	[2]	[7]

	Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	
	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[1,2]	1,6	0,2	1,4	6,3
Canada[2]	2,8	0,9	1,8	6,7
Terre-Neuve-et-Labrador	2,6	0,8	1,8	5,9
Île-du-Prince-Édouard	3,8	1,5	2,3	8,6
Nouvelle-Écosse	4,0	0,9	3,1	8,3
Nouveau-Brunswick	3,1	0,9	2,2	7,4
Québec	3,0	1,1	1,9	6,9
Ontario	2,8	0,9	1,9	7,0
Manitoba	2,5	0,8	1,8	7,2
Saskatchewan	2,5	0,9	1,6	6,2
Alberta	2,3	0,8	1,5	5,5
Colombie-Britannique	2,9	1,0	1,9	6,4
Yukon	2,2	2,2	0,0	7,0
Territoires du Nord-Ouest	1,5	1,5	0,0	6,8
Nunavut	2,6	2,6	0,0	8,8

0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.2, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation pré-primaire étant intégrée aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2009. Elles ont été soumises à l'OCDE et sont incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2010.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009

	Primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1,2]	91,3	8,7	62,0	15,5	78,2	21,8
Canada[2,3]	92,0	8,0	62,5	15,0	77,4	22,6
Terre-Neuve-et-Labrador	93,8	6,2	64,6	11,6	76,3	23,7
Île-du-Prince-Édouard	86,9	13,1	66,6	14,4	80,9	19,1
Nouvelle-Écosse	92,1	7,9	62,1	12,2	74,3	25,7
Nouveau-Brunswick	94,2	5,8	67,5	11,0	78,4	21,6
Québec	92,5	7,5	60,7	16,2	76,9	23,1
Ontario	92,2	7,8	65,3	16,0	81,4	18,6
Manitoba	96,0	4,0	54,8	22,2	77,0	23,0
Saskatchewan	95,6	4,4	49,1	21,3	70,4	29,6
Alberta	88,9	11,1	65,5	8,8	74,3	25,7
Colombie-Britannique	92,7	7,3	61,5	14,1	75,6	24,4
Yukon	96,0	4,0	63,2	9,1	72,3	27,7
Territoires du Nord-Ouest	72,1	27,9	61,7	16,2	78,0	22,0
Nunavut	91,0	9,0	67,6	17,2	84,8	15,2

	Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1,2]	90,3	9,7	42,7	25,8	68,9	31,1
Canada[2,3]	88,8	11,2	37,1	27,7	64,7	35,3
Terre-Neuve-et-Labrador	94,3	5,7	33,9	32,3	66,2	33,8
Île-du-Prince-Édouard	89,6	10,4	28,8	33,1	61,9	38,1
Nouvelle-Écosse	90,7	9,3	34,7	27,3	62,0	38,0
Nouveau-Brunswick	86,9	13,1	38,3	27,7	66,0	34,0
Québec	89,2	10,8	41,6	27,1	68,7	31,3
Ontario	90,8	9,2	36,2	27,3	63,6	36,4
Manitoba	90,8	9,2	36,8	27,3	64,1	35,9
Saskatchewan	83,6	16,4	34,5	29,3	63,8	36,2
Alberta	81,4	18,6	34,7	29,0	63,7	36,3
Colombie-Britannique	89,6	10,4	37,5	29,3	66,8	33,2
Yukon	100,0	0,0	34,4	26,0	60,5	39,5
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	33,5	22,7	56,2	43,8
Nunavut	100,0	0,0	38,4	22,6	61,0	39,0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2, Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2010)(sur le web uniquement), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2009. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et sont inclus dans la moyenne calculée pour 2010. Au Canada (ainsi que dans les provinces et les territoires), les dépenses pour l'éducation postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B.
3. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.

Note : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.1 Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2010

	Proportion d'étudiants internationaux[1] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)	2010/2001, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire
	pourcentage				taux
Moyenne de l'OCDE[2]	6,9	3,6	6,9	19,6	..
Canada	7,5	6,4	7,2	21,8	10,4
Terre-Neuve-et-Labrador	5,9	0,9	5,9	29,4	12,0
Île-du-Prince-Édouard	14,4	26,7	8,5	27,3	23,5
Nouvelle-Écosse	8,8	0,0	10,1	15,5	7,3
Nouveau-Brunswick	11,2	1,5	12,7	25,9	7,4
Québec	6,7	1,9	7,5	21,4	7,2
Ontario	7,0	8,2	6,2	17,7	14,2
Manitoba	6,3	4,4	6,0	25,3	11,9
Saskatchewan	5,3	0,4	5,6	13,8	5,1
Alberta	7,3	8,5	5,8	31,9	11,1
Colombie-Britannique	10,5	9,4	10,1	28,4	8,9

	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire		
	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
	pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]	11,0	78,4	11,5
Canada	18,6	72,2	9,3
Terre-Neuve-et-Labrador	2,2	81,4	16,4
Île-du-Prince-Édouard	58,9	40,0	1,1
Nouvelle-Écosse	0,1	97,2	2,7
Nouveau-Brunswick	2,1	93,5	4,4
Québec	6,9	80,2	12,9
Ontario	27,4	65,1	7,5
Manitoba	3,1	88,6	8,2
Saskatchewan	0,7	91,8	7,5
Alberta	26,6	58,5	14,9
Colombie-Britannique	18,3	73,5	8,2

.. indisponible pour une période de référence précise

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.1, Étudiants/étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2 Répartition des étudiants internationaux[1] dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2010

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[2]
	number										
Afrique	120	33	294	657	5 622	3 342	279	207	684	507	11 745
Niger	39	18	39	30	33	990	93	114	168	111	1 635
Maroc	0	0	33	78	1 134	45	27	0	6	18	1 344
Égypte	18	3	57	177	219	333	3	6	108	30	951
Tunisie	0	0	6	48	708	33	3	0	12	3	810
Sénégal	0	0	9	24	504	39	33	0	3	0	615
Cameroun	0	3	6	24	402	72	0	6	12	12	528
Amérique du nord	63	111	483	105	2 739	2,061	51	30	354	1 947	7 944
États-Unis	63	108	297	90	2 727	1,929	51	30	348	1 941	7 581
Amérique latine et les Caraïbes	48	15	372	1 074	1 455	2 850	69	60	876	822	7 647
Trinité-et-Tobago	3	0	9	912	33	471	3	3	12	12	1 464
Mexique	18	3	15	15	282	402	18	21	171	285	1 227
Jamaïque	0	0	39	6	9	240	3	3	312	96	708
Brésil	3	0	12	6	159	234	12	3	63	111	603
Colombie	3	0	12	0	162	201	9	6	63	60	510
Asie	666	663	2,274	894	5 058	25 764	993	1 404	7 023	13 116	57 852
Chine	351	606	1,428	399	1 446	10 698	576	942	3 615	6 498	26 559
Inde	66	12	159	78	438	3 663	72	81	549	765	5 889
Corée du sud	9	3	57	15	285	2 229	51	60	363	1 254	4 326
Iran	30	0	45	42	588	1 116	21	30	600	492	2 958
Arabie saoudite	30	12	222	96	411	945	24	39	204	381	2 361
Pakistan	12	0	27	27	267	1 209	12	24	156	96	1 830
Hong Kong	3	0	9	6	21	828	36	36	225	606	1 770
Japon	3	9	39	24	129	465	42	27	201	609	1 551
Taïwan	3	0	21	6	51	378	12	6	108	780	1 371
Bangladesh	54	0	42	21	144	624	30	27	159	165	1 272
Malaisie	30	0	21	45	54	435	30	12	141	213	981
Viet Nam	0	0	6	6	165	345	9	18	54	81	684
Indonésie	3	0	3	6	21	252	18	9	30	330	675
Turquie	9	0	36	12	99	267	6	9	39	141	612
Liban	3	0	21	6	357	168	6	0	33	9	603
Europe	45	12	150	120	7 881	2 649	90	63	654	1 194	12 861
France	3	3	18	54	6,708	300	24	0	75	75	7 272
Royaume-Uni	3	3	18	9	120	450	6	6	111	213	936
Allemagne	9	0	27	12	132	294	27	9	108	222	849
Fédération de Russie	3	0	12	6	75	252	3	0	0	153	507
Océanie	3	0	3	3	153	225	3	6	60	78	531
Non déclaré[3]	3	0	477	0	27	5 475	1 269	45	207	882	8 382
Total	951	843	4 056	2 859	22 923	42 366	2 763	1 806	9 864	18 543	106 974

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.
2. Les établissement privés sont exclus.
3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011

	Aux études					Pas aux études				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage				pour-centage
Moyenne de l'OCDE[5]										
15 à 29 ans	...	11,0	3,3	32,8	47,2	37,0	6,5	9,3	52,8	100
15 à 19 ans	...	12,1	5,5	68,4	85,6	6,2	2,7	5,8	14,4	100
20 à 24 ans	...	13,4	3,6	27,6	44,2	37,5	8,3	10,3	55,8	100
25 à 29 ans	...	8,3	1,8	6,3	15,8	64,2	8,0	12,0	84,2	100
Canada[6]										
15 à 29 ans	...	17,6	2,6	23,5	43,7	43,0	5,7	7,5	56,3	100
15 à 19 ans	...	27,2	6,0	48,2	81,4	10,9	3,1	4,6	18,6	100
20 à 24 ans	...	19,2	1,7	19,3	40,1	45,3	6,9	7,7	59,9	100
25 à 29 ans	...	7,3	0,5	5,0	12,7	70,3	7,0	10,1	87,3	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 29 ans	...	13,5	2,0[E]	28,8	44,3	36,7	8,8	10,1	55,7	100
15 à 19 ans	...	18,4	4,0[E]	61,2	83,6	7,7[E]	4,5[E]	4,2[E]	16,4	100
20 à 24 ans	...	16,0	F	19,6	37,3	38,6	12,2	11,9	62,7	100
25 à 29 ans	...	x	x	5,6[E]	11,7[E]	64,3	9,7	14,3	88,3	100
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 29 ans	...	18,0	3,4[E]	25,8	47,1	39,4	7,2	6,3	52,9	100
15 à 19 ans	...	25,4	7,8[E]	47,7	80,9	11,5	3,9[E]	3,8[E]	19,1	100
20 à 24 ans	...	18,9	x	x	37,8	46,9	8,2[E]	7,1[E]	62,2	100
25 à 29 ans	...	7,1[E]	x	x	14,3[E]	66,8	10,3[E]	8,7[E]	85,7	100
Nouvelle-Écosse										
15 à 29 ans	...	16,0	3,1	23,6	42,7	41,4	7,4	8,5	57,3	100
15 à 19 ans	...	27,2	7,7	46,0	81,0	10,1	4,6[E]	4,3[E]	19,0	100
20 à 24 ans	...	14,1	1,1[E]	19,9	35,2	48,2	8,9	7,7	64,8	100
25 à 29 ans	...	6,3[E]	x	x	10,8	66,6	8,6	14,0	89,2	100
Nouveau-Brunswick										
15 to 29 ans	...	13,2	2,8[E]	26,0	42,1	41,8	7,2	8,9	57,9	100
15 à 19 ans	...	26,0	5,4[E]	50,7	82,1	10,2	3,6[E]	4,2[E]	17,9	100
20 à 24 ans	...	9,8	F	21,6	33,8	48,1	9,3	8,8	66,2	100
25 à 29 ans	...	x	x	5,1[E]	9,2	68,1	8,7[E]	14,0	90,8	100
Québec										
15 à 29 ans	...	20,9	2,7	21,4	45,1	41,6	6,0	7,4	54,9	100
15 à 19 ans	...	29,7	6,0	43,9	79,6	11,7	3,3	5,4	20,4	100
20 à 24 ans	...	23,8	1,8[E]	16,0	41,6	43,7	6,6	8,1	58,4	100
25 à 29 ans	...	10,0	F	5,6	16,2	67,5	7,8	8,5	83,8	100
Ontario										
15 à 29 ans	...	17,2	2,9	26,1	46,1	40,9	5,7	7,3	53,9	100
15 à 19 ans	...	26,0	6,5	51,7	84,1	8,6	2,9	4,4	15,9	100
20 à 24 ans	...	19,4	2,0	23,0	44,4	41,7	7,1	6,8	55,6	100
25 à 29 ans	...	6,5	0,4[E]	4,9	11,8	70,6	7,1	10,5	88,2	100
Manitoba										
15 à 29 ans	...	18,3	2,2	21,0	41,5	46,0	4,7	7,8	58,5	100
15 à 19 ans	...	27,4	5,5	46,1	78,9	13,8	2,5[E]	4,7	21,1	100
20 à 24 ans	...	19,7	0,9[E]	11,5	32,1	53,1	7,0	7,8	67,9	100
25 à 29 ans	...	7,6	x	x	13,2	71,2	4,7	11,0	86,8	100
Saskatchewan										
15 à 29 ans	...	15,8	2,0	20,9	38,7	47,7	5,2	8,3	61,3	100
15 à 19 ans	...	30,0	5,3	43,3	78,6	14,0	2,5[E]	4,9	21,4	100
20 à 24 ans	...	13,6	0,7[E]	16,6	30,9	53,7	6,9	8,5	69,1	100
25 à 29 ans	...	5,0[E]	x	x	9,8	72,9	6,0	11,3	90,2	100
Alberta										
15 à 29 ans	...	15,9	1,5	18,7	36,1	51,4	5,0	7,5	63,9	100
15 à 19 ans	...	29,7	3,8	44,3	77,8	14,5	3,4	4,3	22,2	100
20 à 24 ans	...	16,3	0,9[E]	14,0	31,2	54,4	6,9	7,5	68,8	100
25 à 29 ans	...	5,2	x	x	9,1	76,4	4,6	9,8	90,9	100
Colombie-Britannique										
15 à 29 ans	...	16,4	2,9	23,7	43,1	43,6	5,6	7,7	56,9	100
15 à 19 ans	...	24,6	6,7	49,0	80,3	12,2	3,4	4,1	19,7	100
20 à 24 ans	...	17,7	1,7[E]	20,3	39,6	45,7	5,9	8,8	60,4	100
25 à 29 ans	...	8,1	0,9[E]	5,3	14,3	68,6	7,3	9,8	85,7	100

suite...

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

	Aux études					Pas aux études				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage				pour-centage
Yukon										
15 à 29	...	x	x	21,9	33,4	49,6	4,2E	12,8E	66,6	100
15 à 19	...	x	x	45,6	69,8	18,8E	x	x	30,2	100
20 à 24	...	x	x	12,5E	17,9E	60,2	x	x	82,1	100
25 à 29	...	x	x	x	x	72,2	x	x	90,5	100
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 29	...	x	x	26,5	36,9	45,5	6,9	10,8E	63,1	100
15 à 19	...	x	x	54,9	76,2	12,6E	x	x	23,8E	100
20 à 24	...	x	..	16,8	21,8	52,1	10,6E	15,5	78,2	100
25 à 29	...	x	..	x	x	78,1	6,5E	10,3E	94,9	100
Nunavut										
15 à 29	...	7,3	2,8E	22,4	32,4	30,9	12,0	24,6	67,6	100
15 à 19	...	x	x	45,4	64,6	10,1	7,0	18,3	35,4	100
20 à 24	...	x	x	10,4E	14,4E	34,1	18,2	33,3	85,6	100
25 à 29	...	x	..	x	x	58,3	12,4	24,4	95,0	100

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011) et Tableau C5.2d (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011

	Aux études					Pas aux études					
						NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage					pourcentage
Moyenne de l'OCDE[6]											
Les deux sexes		11.0	3.3	32.8	47.2	37.0	6.5	9.3	15.8	52.8	100
Hommes		10.1	3.6	32.3	46.1	40.6	7.3	6.1	13.4	53.9	100
Femmes		12.0	2.1	33.2	48.5	33.3	5.7	12.5	18.2	51.5	100
Canada[7]											
Les deux sexes	...	17.6	2.6	23.5	43.7	43.0	5.7	7.5	13.3	56.3	100
Hommes	...	14.6	2.9	24.1	41.5	45.4	7.1	6.0	13.1	58.5	100
Femmes	...	20.7	2.4	22.9	45.9	40.6	4.4	9.1	13.5	54.1	100
Terre-Neuve-et-Labrador											
Les deux sexes	...	13.5	2.0[E]	28.8	44.3	36.7	8.8	10.1	19.0	55.7	100
Hommes	...	9.4	2.3[E]	28.8	40.5	38.3	12.3	8.8	21.2	59.5	100
Femmes	...	17.6	1.8[E]	28.8	48.2	35.1	5.3[E]	11.4	16.7	51.8	100
Île-du-Prince-Édouard											
Les deux sexes	...	18.0	3.4[E]	25.8	47.1	39.4	7.2	6.3	13.5	52.9	100
Hommes	...	15.2	3.5[E]	27.8	46.5	38.9	9.5[E]	5.1[E]	14.6	53.5	100
Femmes	...	20.8	3.2[E]	23.8	47.8	39.8	4.9[E]	7.5[E]	12.4	52.2	100
Nouvelle-Écosse											
Les deux sexes	...	16.0	3.1	23.6	42.7	41.4	7.4	8.5	15.9	57.3	100
Hommes	...	11.8	2.9[E]	26.0	40.7	41.5	9.7	8.1	17.8	59.3	100
Femmes	...	20.0	3.2[E]	21.4	44.6	41.2	5.2	8.9	14.2	55.4	100
Nouveau-Brunswick											
Les deux sexes	...	13.2	2.8[E]	26.0	42.1	41.8	7.2	8.9	16.1	57.9	100
Hommes	...	9.4	3.5[E]	26.6	39.5	42.1	10.6	7.7	18.3	60.5	100
Femmes	...	17.0	2.2[E]	25.5	44.7	41.5	3.7[E]	10.1	13.9	55.3	100
Québec											
Les deux sexes	...	20.9	2.7	21.4	45.1	41.6	6.0	7.4	13.3	54.9	100
Hommes	...	16.8	2.8	22.6	42.1	43.4	7.3	7.1	14.4	57.9	100
Femmes	...	25.2	2.7	20.2	48.1	39.7	4.6	7.6	12.2	51.9	100
Ontario											
Les deux sexes	...	17.2	2.9	26.1	46.1	40.9	5.7	7.3	13.0	53.9	100
Hommes	...	14.7	3.4	26.1	44.2	43.3	6.9	5.6	12.5	55.8	100
Femmes	...	19.6	2.4	26.1	48.1	38.4	4.5	9.0	13.5	51.9	100
Manitoba											
Les deux sexes	...	18.3	2.2	21.0	41.5	46.0	4.7	7.8	12.6	58.5	100
Hommes	...	15.7	2.2	21.8	39.6	49.7	6.0	4.7	10.7	60.4	100
Femmes	...	21.0	2.2[E]	20.1	43.4	42.1	3.4	11.1	14.5	56.6	100
Saskatchewan											
Les deux sexes	...	15.8	2.0	20.9	38.7	47.7	5.2	8.3	13.5	61.3	100
Hommes	...	13.4	2.0[E]	21.9	37.3	52.1	6.2	4.4	10.5	62.7	100
Femmes	...	18.3	2.0	19.9	40.2	43.1	4.2	12.4	16.7	59.8	100
Alberta											
Les deux sexes	...	15.9	1.5	18.7	36.1	51.4	5.0	7.5	12.5	63.9	100
Hommes	...	12.2	1.5	18.9	32.6	57.5	5.8	4.2	10.0	67.4	100
Femmes	...	19.9	1.4	18.6	39.9	44.9	4.2	11.0	15.2	60.1	100
Colombie-Britannique											
Les deux sexes	...	16.4	2.9	23.7	43.1	43.6	5.6	7.7	13.3	56.9	100
Hommes	...	14.4	3.3	25.3	42.9	43.1	7.1	6.9	14.0	57.1	100
Femmes	...	18.6	2.6	22.2	43.3	44.0	4.1	8.5	12.6	56.7	100

suite...

Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

	Aux études					Pas aux études					
							NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage					pourcentage
Yukon											
Les deux sexes	...	x	x	21.9	33.4	49.6	4.2[E]	12.8[E]	17.0	66.6	100
Hommes	...	x	x	20.7[E]	30.8	52.2	x	x	17.1[E]	69.2	100
Femmes	...	x	x	23.2	36.2	46.9	x	x	17.0[E]	63.8	100
Territoires du Nord-Ouest											
Les deux sexes	...	x	x	26.5	36.9	45.5	6.9	10.8[E]	17.6	63.1	100
Hommes	...	x	x	23.1	32.4	49.6	8.4	9.6[E]	18.0	67.6	100
Femmes	...	x	x	30.4	42.0	40.9	x	12.1[E]	17.1	58.0	100
Nunavut											
Les deux sexes	...	7.3	2.8[E]	22.4	32.4	30.9	12.0	24.6	36.6	67.6	100
Hommes	...	x	x	22.5	30.3	32.8	15.5	21.4	36.9	69.7	100
Femmes	...	x	x	22.3	34.7	29.0	8.2	28.1	36.3	65.3	100

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
6. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011), Tableau C5.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011) et Tableau C5.2c. (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
7. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011

		Pas aux études					
		NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage	pourcentage					pourcentage
Moyenne de l'OCDE[5]							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,2	37,0	6,5	9,3	15,8	52,8	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	67,5	16,7	5,7	10,1	15,8	32,5	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,9	42,9	7,0	9,2	16,2	59,1	100
Tertiaire	23,2	63,6	6,7	6,6	13,3	76,8	100
Canada[6]							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,7	43,0	5,7	7,5	13,3	56,3	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	70,5	15,5	4,6	9,4	14,0	29,5	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	41,0	44,1	6,8	8,0	14,9	59,0	100
Tertiaire	25,3	64,3	5,1	5,3	10,4	74,7	100
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	44,3	36,7	8,8	10,1	19,0	55,7	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	75,4	7,7[E]	5,2[E]	11,8	17,0	24,6	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	36,0	41,6	11,4	11,1	22,4	64,0	100
Tertiaire	21,2[E]	65,1	8,0[E]	5,8[E]	13,7[E]	78,8	100
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,1	39,4	7,2	6,3	13,5	52,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	79,8	10,7[E]	3,1[E]	6,4[E]	9,5[E]	20,2[E]	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,9	41,9	10,1[E]	5,2[E]	15,3	57,1	100
Tertiaire	19,2[E]	66,0	6,7[E]	8,1[E]	14,8[E]	80,8	100
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,7	41,4	7,4	8,5	15,9	57,3	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,3	11,8	5,3[E]	8,6	13,9	25,7	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	37,8	43,1	9,4	9,7	19,1	62,2	100
Tertiaire	18,3	68,6	6,5[E]	6,6[E]	13,1	81,7	100
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,1	41,8	7,2	8,9	16,1	57,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	73,9	10,4	5,1[E]	10,6	15,7	26,1	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	38,8	41,8	9,3	10,0	19,3	61,2	100
Tertiaire	12,4[E]	76,4	6,0[E]	5,2[E]	11,2	87,6	100
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	45,1	41,6	6,0	7,4	13,3	54,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60,6	21,5	7,2	10,6	17,8	39,4	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,4	43,7	7,2	8,7	15,9	59,6	100
Tertiaire	40,7	52,0	3,7	3,6	7,3	59,3	100
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	46,1	40,9	5,7	7,3	13,0	53,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,1	13,2	4,0	8,6	12,6	25,9	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	49,4	36,3	6,7	7,6	14,3	50,6	100
Tertiaire	20,9	67,3	5,9	5,9	11,8	79,1	100
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	41,5	46,0	4,7	7,8	12,6	58,5	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68,3	16,7	3,2[E]	11,8	15,0	31,7	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	33,3	53,3	6,3	7,0	13,3	66,7	100
Tertiaire	21,1	71,2	3,7[E]	4,1[E]	7,7	78,9	100
Saskatchewan							
Total, tous les niveaux d'éducation	38,7	47,7	5,2	8,3	13,5	61,3	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	71,3	14,1	3,8[E]	10,8	14,6	28,7	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	30,2	56,2	6,2	7,4	13,6	69,8	100
Tertiaire	15,3	72,9	4,9[E]	6,9[E]	11,8	84,7	100

suite...

Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2011 (fin)

		Pas aux études					
			NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, Sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage	pourcentage					pourcentage
Alberta							
Total, tous les niveaux d'éducation	36,1	51,4	5,0	7,5	12,5	63,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	66,9	20,3	4,0	8,9	12,8	33,1	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	29,5	56,5	5,9	8,1	14,0	70,5	100
Tertiaire	16,9	74,0	4,3E	4,8	9,1	83,1	100
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,1	43,6	5,6	7,7	13,3	56,9	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	75,5	12,0	3,7E	8,8	12,5	24,5	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	38,0	47,8	6,5	7,7	14,2	62,0	100
Tertiaire	21,9	65,8	5,6	6,6	12,3	78,1	100
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	33,4	49,6	4,2E	12,8E	17,0	66,6	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55,7	27,0	x	x	17,3E	44,3	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	18,8E	62,0	x	x	19,2E	81,2	100
Tertiaire	19,0E	68,3	x	x	x	81,0	100
Territoire du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	36,9	45,5	6,9	10,8E	17,6	63,1	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,3	17,9E	8,6E	16,1E	24,7	42,7	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	22,2	63,5	6,4E	7,8	14,2	77,8	100
Tertiaire	12,9E	80,6	x	x	x	87,1	100
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	32,4	30,9	12,0	24,6	36,6	67,6	100
Inférieur au 2e cycle du secondaire	37,8	22,1	13,2	26,9	40,1	62,2	100
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	22,2E	41,5	x	x	36,3	77,8	100
Tertiaire	x	68,4	x	x	x	82,8	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.5a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Labour Force Survey (LFS) estimates for Canada are derived using the results of the LFS in the provinces; the territories are not included.

Notes : Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011

	2001			2003			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 29	42,2	43,1	14,7	44,5	40,3	15,2	45,1	39,9	14,9
15 à 19	80,4	11,3	8,9	83,2	8,7	8,2	83,7	8,3	8,2
20 à 24	36,5	46,8	17,2	38,9	43,3	17,8	40,3	42,2	17,5
25 à 29	12,7	68,6	19,3	14,0	66,6	19,4	14,1	67,1	18,8
Canada[3]									
15 à 29	43,3	43,6	13,1	43,2	43,9	12,9	44,0	43,5	12,4
15 à 19	81,3	11,4	7,3	80,0	11,9	8,1	80,3	12,7	7,0
20 à 24	36,4	47,9	15,6	36,7	49,0	14,3	39,2	46,4	14,5
25 à 29	11,6	72,1	16,3	12,7	71,2	16,1	12,5	71,7	15,8
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	46,4	30,2	23,5	44,6	32,5	23,0	47,2	33,2	19,6
15 à 19	85,9	4,8[E]	9,2	81,9	7,3	10,8	85,6	6,9[E]	7,5
20 à 24	37,5	35,4	27,1	36,0	35,3	28,7	40,6	37,6	21,8
25 à 29	8,0[E]	55,2	36,7	9,5[E]	59,4	31,1	10,2[E]	58,7	31,1
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	45,0	37,7	17,4	42,7	39,9	17,5	44,0	39,1	16,8
15 à 19	85,0	7,6[E]	7,4	81,2	12,1	6,7[E]	82,7	8,8[E]	8,5[E]
20 à 24	34,4	43,4	22,3	32,1	46,9	21,0	34,7	41,8	23,5
25 à 29	7,2[E]	68,4	24,4	5,9[E]	67,1	27,0	6,2[E]	74,2	19,5[E]
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	42,7	41,4	16,0	44,1	41,2	14,7	43,3	40,9	15,8
15 à 19	84,5	10,3	5,2	80,1	11,4	8,5	79,4	12,1	8,5
20 à 24	31,8	46,4	21,8	35,1	48,1	16,9	35,7	46,1	18,2
25 à 29	9,4	69,1	21,4	13,4	67,3	19,3	10,8[E]	67,8	21,5
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	39,1	43,3	17,6	40,4	42,7	16,8	41,9	42,6	15,4
15 à 19	81,6	11,7	6,8	79,3	9,9	10,8	79,0	12,6	8,4
20 à 24	26,7	50,0	23,3	31,7	49,8	18,5	34,9	46,9	18,2
25 à 29	7,5	69,4	23,0	8,4	70,1	21,5	10,0	70,0	20,0
Québec									
15 à 29	43,0	42,7	14,3	42,5	43,2	14,3	42,1	44,3	13,6
15 à 19	80,2	11,4	8,4	79,1	11,5	9,4	78,0	13,7	8,3
20 à 24	35,8	47,8	16,4	36,7	47,2	16,1	38,1	46,0	15,9
25 à 29	13,6	68,6	17,8	14,4	68,7	16,9	13,8	70,2	16,1
Ontario									
15 à 29	45,0	43,3	11,7	44,2	44,0	11,8	47,3	40,9	11,8
15 à 19	83,2	9,6	7,2	81,0	11,2	7,8	82,8	10,5	6,6
20 à 24	41,2	44,7	14,1	38,9	48,1	13,0	45,0	41,5	13,5
25 à 29	10,8	75,3	13,9	11,9	73,3	14,7	12,6	71,9	15,4
Manitoba									
15 à 29	42,1	46,0	11,9	42,8	46,4	10,8	42,4	45,3	12,3
15 à 19	78,2	15,1	6,7	77,6	16,0	6,4	78,3	14,7	7,0
20 à 24	34,3	53,2	12,5	32,8	54,8	12,4	33,7	52,1	14,2
25 à 29	11,4	71,7	16,9	15,5	70,6	13,9	12,1	71,9	16,0
Saskatchewan									
15 à 29	44,9	43,1	12,0	41,9	46,5	11,5	40,7	48,0	11,3
15 à 19	79,3	14,1	6,5	78,8	14,2	7,0	77,1	15,0	7,9
20 à 24	35,5	50,0	14,6	28,3	58,4	13,2	29,7	57,1	13,2
25 à 29	11,7	72,3	16,0	11,4	73,4	15,2	9,8	77,0	13,2
Alberta									
15 à 29	39,4	49,9	10,6	39,3	50,0	10,7	39,4	50,1	10,5
15 à 19	77,7	16,1	6,2	78,9	14,6	6,5	76,7	18,1	5,2
20 à 24	28,7	58,3	12,9	29,9	57,4	12,7	31,1	56,5	12,4
25 à 29	12,0	75,2	12,8	9,8	77,4	12,8	11,7	74,6	13,7
Colombie-Britannique									
15 à 29	42,5	43,2	14,3	45,7	40,8	13,5	43,2	44,7	12,1
15 à 19	80,4	12,1	7,5	80,1	11,9	8,0	80,2	13,0	6,7
20 à 24	34,1	48,7	17,2	40,4	46,1	13,6	36,1	49,6	14,3
25 à 29	11,7	69,7	18,6	14,9	65,9	19,2	12,1	72,4	15,4

suite...

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011

	2001			2003			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Yukon									
15 à 29	44.9	37.9	17.2[E]	41.8	41.1	17.1	38.7	47.0	14.3
15 à 19	79.0	10.2[E]	10.8[E]	71.3	15.1[E]	13.6[E]	72.8	20.6	x[E]
20 à 24	26.3[E]	51.8	21.9[E]	32.7[E]	45.8	21.5[E]	22.8[E]	57.4	19.8[E]
25 à 29	x	71.4	23.5[E]	x	75.6	17.7	x	75.7	19.6[E]
Territoires du Nord-Ouest									
15 to 29	...	...	...	37.1	47.6	15.4	32.7	48.2	19.2
15 to 19	...	...	...	81.2	9.6[E]	9.2[E]	75.0	11.7	13.2[E]
20 à 24	...	...	...	17.7	63.7	18.6[E]	15.1[E]	57.2	27.7
25 à 29	...	...	...	F	73.7	19.0	6.2[E]	76.8	17.0[E]
Nunavut									
15 to 29	...	...	...	...	...	...	31.9	35.4	31.7
15 à 19	...	...	...	...	...	...	66.7	10.5[E]	22.8
20 à 24	...	...	...	...	...	...	F	43.3	39.8
25 à 29	...	...	...	...	...	...	x	59.6	34.6

	2007			2009			2011		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 29	45,2	40,8	14,0	46,3	38,3	15,4	47,2	37,0	15,8
15 à 19	83,5	8,8	7,9	84,6	7,2	8,3	85,6	6,2	8,3
20 à 24	40,6	43,3	16,0	43,1	39,0	17,9	44,2	37,5	18,4
25 à 29	14,1	68,1	17,8	14,5	65,9	19,5	15,8	64,2	20,0
Canada[3]									
15 à 29	43,7	44,2	12,1	43,1	43,7	13,3	43,7	43,0	13,3
15 à 19	80,2	12,5	7,3	80,2	11,6	8,1	81,4	10,9	7,7
20 à 24	38,5	47,8	13,7	38,0	46,8	15,2	40,1	45,3	14,6
25 à 29	12,2	72,5	15,3	12,0	71,7	16,3	12,7	70,3	17,1
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 to 29	47,9	33,2	18,9	44,8	31,6	23,7	44,3	36,7	19,0
15 à 19	85,2	7,3[E]	7,5	79,5	7,7[E]	12,8	83,6	7,7[E]	8,7
20 à 24	37,0	37,9	25,1	38,5	32,3	29,2	37,3	38,6	24,1
25 à 29	16,5	58,2	25,3	12,5[E]	57,6	29,9	11,7[E]	64,3	24,0
Île-du-Prince-Édouard									
15 to 29	45,6	41,1	13,3	44,7	40,5	14,8	47,1	39,4	13,5
15 à 19	84,2	12,2	3,6[E]	82,4	8,1	9,5[E]	80,9	11,5	7,7[E]
20 à 24	36,8	44,9	18,2	34,0	48,2	17,8[E]	37,8	46,9	15,3
25 à 29	7,3[E]	73,1	19,6	7,9[E]	74,1	18,1	14,3[E]	66,8	18,9
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	45,8	40,8	13,5	41,2	41,7	17,1	42,7	41,4	15,9
15 à 19	82,1	11,1	6,8	80,9	9,1	10,0	81,0	10,1	8,9
20 à 24	37,2	46,1	16,7	28,9	51,0	20,1	35,2	48,2	16,7
25 à 29	12,8	69,6	17,6	9,7[E]	68,6	21,8	10,8	66,6	22,6
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	45,1	42,0	12,9	39,8	44,5	15,8	42,1	41,8	16,1
15 à 19	83,3	10,8	6,0	80,7	10,1	9,2	82,1	10,2	7,7
20 à 24	38,4	46,5	15,1	27,7	52,4	19,9	33,8	48,1	18,1
25 à 29	10,4	71,4	18,2	8,0	73,5	18,5	9,2	68,1	22,7

suite...

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011 (fin)

	2007			2009			2011		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Québec									
15 à 29	43,2	43,5	13,3	44,0	42,0	14,0	45,1	41,6	13,3
15 à 19	80,1	11,6	8,3	77,0	12,7	10,3	79,6	11,7	8,7
20 à 24	37,9	45,9	16,2	43,2	40,7	16,1	41,6	43,7	14,8
25 à 29	14,4	70,5	15,1	13,5	70,9	15,6	16,2	67,5	16,3
Ontario									
15 à 29	46,4	41,2	12,4	46,3	40,8	12,9	46,1	40,9	13,0
15 à 19	81,8	10,7	7,5	84,5	8,5	7,0	84,1	8,6	7,3
20 à 24	44,3	42,0	13,8	41,5	43,5	15,0	44,4	41,7	13,8
25 à 29	11,5	72,4	16,2	12,7	70,6	16,7	11,8	70,6	17,6
Manitoba									
15 à 29	41,9	46,5	11,6	41,4	46,3	12,3	41,5	46,0	12,6
15 à 19	77,9	15,8	6,3	76,2	15,8	8,0	78,9	13,8	7,2
20 à 24	34,3	52,2	13,5	32,5	54,8	12,7	32,1	53,1	14,8
25 à 29	9,8	74,8	15,4	13,5	70,1	16,4	13,2	71,2	15,6
Saskatchewan									
15 à 29	40,5	49,8	9,7	38,4	50,6	10,9	38,7	47,7	13,5
15 à 19	77,0	16,2	6,7	77,1	16,5	6,4	78,6	14,0	7,4
20 à 24	29,3	60,3	10,4	28,3	58,2	13,4	30,9	53,7	15,4
25 à 29	10,7	77,0	12,3	8,7	78,2	13,1	9,8	72,9	17,3
Alberta									
15 à 29	35,9	53,9	10,1	34,3	53,9	11,8	36,1	51,4	12,5
15 à 19	74,5	18,2	7,2	73,9	17,7	8,4	77,8	14,5	7,7
20 à 24	28,8	60,9	10,4	27,1	59,7	13,3	31,2	54,4	14,3
25 à 29	8,1	79,4	12,5	8,9	77,9	13,2	9,1	76,4	14,4
Colombie-Britannique									
15 à 29	43,3	46,4	10,3	42,1	45,1	12,8	43,1	43,6	13,3
15 à 19	80,0	14,4	5,6	79,9	13,2	6,8	80,3	12,2	7,4
20 à 24	35,1	53,8	11,1	37,0	49,2	13,8	39,6	45,7	14,6
25 à 29	14,9	71,0	14,2	11,6	71,1	17,3	14,3	68,6	17,1
Yukon									
15 to 29	40,0	45,3	14,7	32,2	50,7	17,1[E]	33,4	49,6	17,0
15 to 19	72,5	15,5	12,0[E]	67,1	24,2[E]	8,7[E]	69,8	18,8[E]	11,4[E]
20 to 24	26,7[E]	53,2	20,0[E]	14,8[E]	58,9	26,3[E]	17,9[E]	60,2	21,9[E]
25 to 29	x	79,7	13,4[E]	x	77,9	17,6[E]	x	72,2	18,2[E]
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	39,6	47,1	13,3	34,4	47,8	17,7	36,9	45,5	17,6
15 à 19	78,0	14,7[E]	7,4	74,3	13,1	12,6	76,2	12,6[E]	11,3[E]
20 à 24	19,2[E]	55,7	25,1	19,9	54,4	25,7[E]	21,8	52,1	26,1
25 à 29	x	84,7	8,2[E]	x	78,8	15,6[E]	x	78,1	16,8[E]
Nunavut									
15 à 29	31,3	40,9	27,8	30,6	33,6	35,8	32,4	30,9	36,6
15 à 19	68,8	x	24,6[E]	65,9	8,1[E]	26,1	64,6	10,1	25,3
20 à 24	13,9[E]	51,8	34,3	11,7[E]	39,0	49,3	14,4[E]	34,1	51,5
25 à 29	x	70,4	25,5[E]	x	61,4	34,4	x	58,3	36,7

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.4a, Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau D.1.1 Temps d'instruction[1] obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 15 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	Temps total d'instruction obligatoire										
	Âgé de 6	Âgé de 7	Âgé de 8	Âgé de 9	Âgé de 10	Âgé de 11	Âgé de 12	Âgé de 13	Âgé de 14	À 15 ans, programme typique[3]	À 15 ans, programme moins exigeant[4]
	nombre d'heures par année										
Moyenne de l'OCDE[5]	782	760	785	801	821	844	880	902	913	919	...
Canada[6]	913	913	921	921	921	922	928	927	915	920	...
Terre-Neuve-et-Labrador[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	...
Île-du-Prince-Édouard[1]	874	874	874	874	874	874	920	920	920	880	...
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	...
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	...
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	...
Ontario[7]	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	...
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	...
Saskatchewan[1]	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	...
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	...
Colombie-Britannique	876	876	876	876	876	876	876	876	953	953	...
Yukon[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	...
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 050	...
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	...

	Temps total d'instruction prévu[2]										
	Âgé de 6	Âgé de 7	Âgé de 8	Âgé de 9	Âgé de 10	Âgé de 11	Âgé de 12	Âgé de 13	Âgé de 14	À 15 ans, programme typique[3]	À 15 ans, programme moins exigeant[4]
	nombre d'heures par année										
Moyenne de l'OCDE[5]	793	774	799	816	838	862	901	928	930	944	...
Canada[6]	913	913	921	921	921	922	928	927	915	920	...
Terre-Neuve-et-Labrador[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	...
Île-du-Prince-Édouard[1]	874	874	874	874	874	874	920	920	920	880	...
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	...
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	...
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	...
Ontario[7]	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	...
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	...
Saskatchewan[1]	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	...
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	...
Colombie-Britannique	876	876	876	876	876	876	876	876	953	953	...
Yukon[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	...
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 050	...
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales. À Terre-Neuve-et-Labrador, les heures rapportées sont des heures typiques pour les élèves âgés de 6 à 14 ans et des heures moyennes pour les élèves de 15 ans. À l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, les heures rapportées sont des heures typiques pour tous les âges. Au Yukon, les heures rapportées sont des heures typiques pour les élèves âgés de 6 et 7 ans et des heures moyennes pour les élèves âgés de 8 à 15 ans.
2. Le « temps d'instruction prévu » des élèves/étudiants correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'ils devraient suivre dans le cadre des parties obligatoires et non obligatoires de leur programme.
3. « Programme typique »: le programme suivi par la plupart des jeunes âgés de 15 ans.
4. « Programme moins exigeant » : le programme prévu pour les étudiants les moins susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire ou du niveau de la CITE 2 (premier cycle du secondaire).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.3 (sur le web uniquement), Temps d'instruction obligatoire et prévu, selon l'âge (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er janvier 2011) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 15 ans, inclusivement . À l'exception du Nunavut, toutes les provinces et territoires participent à la moyenne pour le Canada.
7. En Ontario, les chiffres rapportés pour les âges de 6 ans à 13 ans sont basés sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans le règlement provincial.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), l'Enquête de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	CITE 1 (Primaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	45 949	69 683	73 174	73 174	1,59
Terre-Neuve-et-Labrador	49 198	64 424	64 424	64 424	1,31
Île-du-Prince-Édouard	46 668	67 443	67 443	67 443	1,45
Nouvelle-Écosse	47 545	67 858	67 858	67 858	1,43
Nouveau-Brunswick	47 358	70 459	73 028	73 028	1,54
Québec	39 742	57 823	71 255	71 255	1,79
Ontario[3]	43 291	73 141	73 141	73 141	1,69
Manitoba[4]	51 422	79 031	79 031	79 031	1,54
Saskatchewan	48 296	72 982	75 370	75 370	1,56
Alberta[3]	55 834	85 463	87 561	87 561	1,57
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53
Yukon	59 863	88 056	88 056	88 056	1,47
Territoires du Nord-Ouest	68 828	97 974	97 974	97 974	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	années
Canada[2]	45 949	69 683	73 174	73 174	1,59	11
Terre-Neuve-et-Labrador	49 198	64 424	64 424	64 424	1,31	9
Île-du-Prince-Édouard	46 668	67 443	67 443	67 443	1,45	10
Nouvelle-Écosse	47 545	67 858	67 858	67 858	1,43	10
Nouveau-Brunswick	47 358	70 459	73 028	73 028	1,54	11
Québec	39 742	57 823	71 255	71 255	1,79	15
Ontario[3]	43 291	73 141	73 141	73 141	1,69	10
Manitoba[4]	51 422	79 031	79 031	79 031	1,54	10
Saskatchewan	48 296	72 982	75 370	75 370	1,56	14
Alberta[3]	55 834	85 463	87 561	87 561	1,57	11
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53	10
Yukon	59 863	88 056	88 056	88 056	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	68 828	97 974	97 974	97 974	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	...	..

suite...

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 (fin)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	46 134	69 999	73 468	73 468	1,59
Terre-Neuve-et-Labrador	49 198	64 424	64 424	64 424	1,31
Île-du-Prince-Édouard	46 668	67 443	67 443	67 443	1,45
Nouvelle-Écosse	47 545	67 858	67 858	67 858	1,43
Nouveau-Brunswick	47 358	70 459	73 028	73 028	1,54
Québec	39 742	57 823	71 255	71 255	1,79
Ontario[3]	43 713	73 855	73 855	73 855	1,69
Manitoba[4]	51 422	79 031	79 031	79 031	1,54
Saskatchewan	48 296	72 982	75 370	75 370	1,56
Alberta[3]	55 834	85 463	87 561	87 561	1,57
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53
Yukon	59 863	88 056	88 056	88 056	1,47
Territoires du Nord-Ouest	68 828	97 974	97 974	97 974	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour le coût de la vie. La moyenne pour le Canada a été calculée à partir des valeurs provinciales. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2010-2011 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2010-2011. La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires.
3. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. En Ontario, les conseils scolaires négocient à l'intérieur de fourchettes de salaires couvertes par la province. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de cette fourchette des salaires. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.
4. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba reflètent le salaire annuel brut en début de carrière et après 10 ans et 15 ans d'exercice, basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
5. Les données de la Colombie-Britannique proviennent de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), Enquête de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	CITE 1 (Primaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
Moyenne de l'OCDE[2]	28 854	35 503	38 136	45 602	1,59
Canada[3]	35 394	53 676	56 365	56 365	1,59
Terre-Neuve-et-Labrador	37 896	49 624	49 624	49 624	1,31
Île-du-Prince-Édouard	35 947	51 950	51 950	51 950	1,45
Nouvelle-Écosse	36 623	52 270	52 270	52 270	1,43
Nouveau-Brunswick	36 479	54 273	56 252	56 252	1,54
Québec	30 612	44 540	54 886	54 886	1,79
Ontario[4]	33 346	56 339	56 339	56 339	1,69
Manitoba[5]	39 609	60 876	60 876	60 876	1,54
Saskatchewan	37 201	56 216	58 056	58 056	1,56
Alberta[4]	43 008	65 830	67 446	67 446	1,57
Colombie-Britannique[6]	32 323	49 399	49 399	49 399	1,53
Yukon	46 111	67 828	67 828	67 828	1,47
Territoires du Nord-Ouest	53 017	75 467	75 467	75 467	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars US				ratio	années
Moyenne de l'OCDE[2]	30 216	37 213	39 934	48 177	1,61	24
Canada[3]	35 394	53 676	56 365	56 365	1,59	11
Terre-Neuve-et-Labrador	37 896	49 624	49 624	49 624	1,31	9
Île-du-Prince-Édouard	35 947	51 950	51 950	51 950	1,45	10
Nouvelle-Écosse	36 623	52 270	52 270	52 270	1,43	10
Nouveau-Brunswick	36 479	54 273	56 252	56 252	1,54	11
Québec	30 612	44 540	54 886	54 886	1,79	15
Ontario[4]	33 346	56 339	56 339	56 339	1,69	10
Manitoba[5]	39 609	60 876	60 876	60 876	1,54	10
Saskatchewan	37 201	56 216	58 056	58 056	1,56	14
Alberta[4]	43 008	65 830	67 446	67 446	1,57	11
Colombie-Britannique[6]	32 323	49 399	49 399	49 399	1,53	10
Yukon	46 111	67 828	67 828	67 828	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	53 017	75 467	75 467	75 467	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	...	..

suite...

Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 (fin)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	US dollars				ratio
Moyenne de l'OCDE[2]	31 348	38 899	41 665	50 119	1,62
Canada[3]	35 536	53 919	56 591	56 591	1,59
Terre-Neuve-et-Labrador	37 896	49 624	49 624	49 624	1,31
Île-du-Prince-Édouard	35 947	51 950	51 950	51 950	1,45
Nouvelle-Écosse	36,623	52 270	52 270	52 270	1,43
Nouveau-Brunswick	36 479	54 273	56 252	56 252	1,54
Québec	30 612	44 540	54 886	54 886	1,79
Ontario[4]	33 671	56 889	56 889	56 889	1,69
Manitoba[5]	39 609	60 876	60 876	60 876	1,54
Saskatchewan	37 201	56 216	58 056	58 056	1,56
Alberta[4]	43 008	65 830	67 446	67 446	1,57
Colombie-Britannique[6]	32 323	49 399	49 399	49 399	1,53
Yukon	46 111	67 828	67 828	67 828	1,47
Territoires du Nord-Ouest	53 017	75 467	75 467	75 467	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2010-2011 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que la PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, il n'est pas possible de procéder à un ajustement similaire pour les provinces et les territoires. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2010-2011 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1, Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2010-2011. La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires.
   La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires.
4. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de la fourchette des salaires couverte par la province. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.
5. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba pour le salaire en début de carrière et le salaire après 10 ou 15 ans d'expérience reflètent le salaire annuel brut basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
6. Les données de la Colombie-Britannique proviennent de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), Enquête de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	Nombres de semaines d'enseignement[1]			Nombres de jours d'enseignement[1]		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	semaines			jours		
Moyenne de l'OCDE[5]	38	38	37	185	185	183
Canada[6]	37	37	37	183	183	183
Temps de travail et d'enseignement prescrits	36	36	36	181	181	181
Québec	36	36	36	180	180	180
Alberta[7]	37	37	37	184	184	184
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]	37	37	37	187	187	187
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187
Île-du-Prince-Édouard	37	37	37	184	184	184
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190
Yukon	36	37	37	179	184	184
Autres[9]						
Ontario	38	38	38	188	188	188
Manitoba	37	37	37	185	185	185
Colombie-Britannique	37	37	37	185	185	185
Territoires du Nord-Ouest	38	38	38	188	188	188
Nunavut	..	..	..	..	..	..

	Temps d'enseignement net[2]			Temps de travail à l'école[3]		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primary	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	heures			heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	790	709	664	1 215	1 219	1 154
Canada[6]	799	743	747	1 227	1 228	1 234
Temps de travail et d'enseignement prescrits	793	709	709	1 253	1 253	1 253
Québec	738	612	612	1 280	1 280	1 280
Alberta[7]	905	905	905	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]	814	834	847	1 160	1 163	1 182
Terre-Neuve-et-Labrador	860	823	804	1 177	1 177	1 177
Île-du-Prince-Édouard	782	765	690	1 182	1 231	1 247
Nouvelle-Écosse	795	842	842	1 130	1 130	1 130
Nouveau-Brunswick	755	817	910	1 160	1 160	1 253
Saskatchewan	855	855	855	1 190	1 190	1 190
Yukon	823	823	823	950	950	950
Autres[9]						
Ontario	..	..	..	..	..	..
Manitoba	..	..	..	1 073	1 073	1 073
Colombie-Britannique	771	953	953	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	..	..
Nunavut	..	..	..	..	..	..

suite...

Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010-2011 (fin)

	Temps de travail légal		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	1 671	1 667	1 669
Canada[6]	...	...	...
Temps de travail et d'enseignement prescrits	1 253	1 253	1 253
Quebec	1 280	1 280	1 280
Alberta[7]	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]	...	...	...
Terre-Neuve-et-Labrador	...	...	...
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...
Nouvelle-Écosse	...	...	...
Nouveau-Brunswick	...	...	...
Saskatchewan	...	...	...
Yukon	950	950	950
Autres[9]	...	...	...
Ontario			
Manitoba	...	...	...
Colombie-Britannique	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...
Nunavut	...	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.
2. Ici, le « temps d'enseignement » fait référence au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.
3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant le surtemps, le temps de préparation non-spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).
4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes poursuivant la formation en techniques ou métiers.
5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2013 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de co-opération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérés selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, tels que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2010-2011. La moyenne canadienne exclut l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. La moyenne canadienne va diverger de celles rapportées dans *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, qui elles, sont pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein de 2009-2010.
7. Le temp d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.
8. Ces provinces et territoires pour lesquels les heures d'enseignement par années et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois, ont estimé les heures d'enseignement par année et le temps de travail en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : temps d'instruction obligatoire moins temps pour la correction et pour la préparation égale « heures d'enseignement par année »; temps d'instruction obligatoire plus temps pour la supervision et les réunions, plus développement professionnel égal « temps de travail requis à l'école ».
9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas incluses dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que nous avons rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un groupe de travail ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le groupe de travail sur l'information recueillie au niveau des systèmes (NESLI). Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Janet Vivian-Walsh	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Lori Anne Companion	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées, Terre-Neuve-et-Labrador
Alexander MacDonald	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Neil Stewart	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Carole Olsen	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Sandra McKenzie	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
John McLaughlin	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Gérald Richard	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Thomas Mann	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick
Bernard Matte	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Gilbert Charland	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec
George Zegarac	Ministère de l'Éducation, Ontario.
Deborah Newman	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Ontario
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation/ Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Dan Florizone	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Louise Greenberg	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Greg Bass	Ministère de l'Éducation, Alberta
David Morhart	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur, Alberta
James Gorman	Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique / Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de la Technologie, Colombie-Britannique
Valerie Royle	Ministère de l'Éducation, Yukon
Gloria Iatridis	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Gabriela Eggenhofer	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Wayne Smith	Statistique Canada

suite...

Comité de gestion stratégique

Ron Smith	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Candice Ennis-Williams	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées, Terre-Neuve-et-Labrador
Robin Phillips	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Greg Ells	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Monica LeBlanc	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Christine LaForge	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Hope Brewer	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick
Myriam Proulx	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Richard Royer	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec
Taddesse Haile	Ministère de l'Éducation, Ontario
Chris Monahan	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Ontario
Rhonda Shaw	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Dallas Morrow	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Rick Johnson	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Michael Walter	Ministère de l'Éducation, Alberta
Kurt Schreiner	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Ministère de l'Éducation, Yukon
Paul Devitt	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires, Nord-Ouest
Brad Chambers	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
Johanne Denis	Statistique Canada
Andrew Parkin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

suite...

Groupe de travail sur le NESLI

Brad Clarke	Terre-Neuve-et-Labrador
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Robin Philips	Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Nouvelle-Écosse
Louise Van Wart	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick
Richard Royer	Québec
Taddesse Haile	Ontario
Steven Jones	Ontario
Eric Ward	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Valerie Picketts	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Gerald Morton	Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Yukon
James McCullough	Yukon
Tom Aikman	Territoires du Nord-Ouest
Mark Walle	Nunavut
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Romina Maggi	Council of Ministers of Education, Canada

Équipe du projet[69]

Lauryn Conway	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Monica Kronfli	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Romina Maggi	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Jelena Zikic	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Patric Blouin	Statistique Canada
Johanne Denis	Statistique Canada
Réjean Doiron	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Parvin Fahr	Statistique Canada
Louise Marmen	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
Teresa Omiecinski	Statistique Canada
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada

69. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.